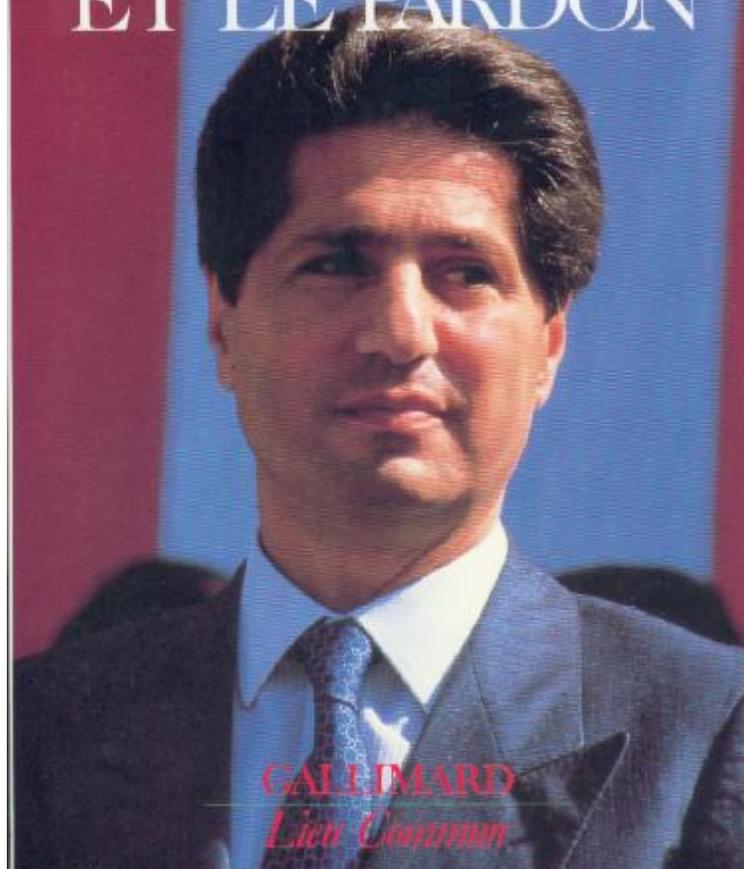


Amine Gemayel

L'OFFENSE
ET LE PARDON



GALLIMARD
Lieu Commun

**L'OFFENSE
ET LE PARDON**

Amine Gemayel

**Gallimard
Lieu Commun**

A la mémoire
de Cheikh Pierre Gemayel,
mon père.

A la veille d'achever mon mandat présidentiel, j'ai voulu faire le point sur une crise que je ne me suis jamais contenté de gérer mais à laquelle je tenterai, jusqu'au bout, d'apporter des remèdes.

En rédigeant cet ouvrage aujourd'hui, alors que je suis encore le président de la République libanaise, j'entends livrer quelques réflexions et le fruit de mon expérience à tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi la question libanaise et pour qui le combat du Liban reste celui de la démocratie et de la liberté.

je voudrais remercier, ici, tous ceux qui ont collaboré à la parution de cet ouvrage.

Amine Gemayel.
Baabda, le 28 février 1988.

PREMIÈRE PARTIE

PRESIDENT DU LIBAN

Chapitre I

L'entrée au palais

C'est en habits de deuil que j'ai franchi le seuil du palais présidentiel, le 23 septembre 1982. Ce jour-là, je ne ressentis aucun des sentiments de triomphe ou de satisfaction que connaissent, dit-on, ceux qui accèdent à la fonction suprême. Tout me l'interdisait, d'ailleurs, à commencer par la perte cruelle qui venait de frapper ma famille avec l'assassinat de mon frère Béchir, le président élu, à qui je succédais.

J'avais été élu à la Chambre des députés, quatre jours auparavant, par un vote quasi unanime, riche en signification mais combien lourd de conséquences! Les députés qui m'avaient élu, par 77 voix contre 3 bulletins blancs, voyaient en moi le symbole de l'unité nationale recouvrée. Mes collègues à la Chambre me connaissaient. Durant des années, nous avions œuvré ensemble. La guerre elle-même n'avait pu nous séparer et j'étais resté constamment en contact avec eux, plaidant, quand je le pouvais, pour le renforcement de la cohésion nationale. En dépit de toutes les vicissitudes, je m'étais astreint au devoir de la plus grande ouverture. J'étais convaincu que seul un Liban unifié aurait une chance de reprendre sa place dans le concert des nations.

Tel n'était cependant pas l'état du pays : une moitié du territoire national était occupée par l'armée israélienne, tandis que sur l'autre stationnaient les forces syriennes. Les militants chrétiens pleuraient leur chef disparu ; quant à l'islam politique, meurtri et brisé, il tentait de reprendre son souffle après la tornade de l'été et le siège implacable de Beyrouth-Ouest par les Israéliens.

Mon élection, toute conforme qu'elle fût aux règles de la démocratie, ne faisait pas moins de moi le président d'une République à genoux, écrasée par la puissance militaire de l'occupant, déchirée par la violence et les attentats, minée par sept ans de guerre ininterrompue. Tout me rappelait que je n'étais pas un président comme les autres... et ce, dès mon arrivée au palais présidentiel.

Pour le nouveau président que j'étais, se rendre au palais présidentiel tenait déjà de l'expédition, de l'aventure. La route, autrefois large et majestueuse, était devenue un étroit filet de bitume, défoncé par les trous d'obus et strié par les chenilles des chars lourds israéliens. De plus, l'accès à ce chemin n'était pas libre. Il avait fallu, pas plus tard que la veille, une énergique intervention de ma part auprès des Etats-Unis pour convaincre Israël de lever le barrage militaire installé dans l'enceinte même du palais. L'armée de Tel-Aviv prisait particulièrement cette position qui permettait aux soldats de l'Etat hébreu de se faire photographier sur fond de palais présidentiel... La première puissance mondiale mise à contribution pour obtenir la levée d'un barrage, afin de permettre au président du Liban, ainsi qu'à ses visiteurs, de circuler dans l'enceinte du palais sans être soumis au contrôle militaire israélien : voilà qui laissait augurer les difficultés qui m'attendaient !...

On continuait d'ailleurs d'appeler « palais présidentiel » un bâtiment en ruine, une sorte de maison hantée aux portes et fenêtres battantes, aux vestibules encombrés de gravats. Et, partout, la poussière, véritable maîtresse des lieux, recouvrait les murs, les meubles et le plancher. Le bureau de l'aide de camp, seule pièce libre de décombres, fut transformé sur-le-champ en bureau présidentiel provisoire, et il fallut aménager à la hâte le seul salon ayant échappé à la destruction pour qu'à abrite un semblant de transmission officielle du pouvoir. Des députés, quelques dignitaires de l'Etat, et des photographes, qui avaient entrepris courageusement de faire le voyage jusqu'au palais, attendaient là, quelque peu inquiets. Aucun fonctionnaire n'avait jugé utile de rester sur place. Seul le directeur général de la présidence, démissionnaire par ailleurs, assurait une permanence, entouré d'une centaine d'hommes invisibles affectés à la garde des lieux. Ce fantôme de palais était même privé de téléphone : nous n'étions reliés à l'extérieur que par un appareil militaire de campagne qui fonctionnait de manière improbable. C'est à peine s'il y avait encore l'eau et l'électricité- Voilà le décor hallucinant que je traversai en arrivant au palais présidentiel, où m'attendait le président Sarkis pour la « cérémonie officielle ».

Je connaissais bien Elias Sarkis, pour l'avoir rencontré à maintes reprises au cours de son mandat. J'admirais son patriotisme, son sens de l'honneur, de l'abnégation et du devoir. Aux heures les plus sombres de la guerre, il n'avait jamais perdu l'espoir dans l'avenir du Liban. Cette fois, cependant, c'était une cérémonie solennelle qui nous réunissait. L'instant était grave, lourd d'émotion contenue. La charge suprême du pays allait changer de titulaire. Moment privilégié entre tous que celui où, à la charnière de l'Histoire, un homme s'apprête à assumer le destin, incertain, des siens...

Rien ne se déroula pourtant comme je l'avais prévu. Elias Sarkis semblait pressé, et notre réunion, purement formelle, ne dura qu'un quart d'heure. Comme je lui demandais s'il avait des recommandations précises à me faire, des documents confidentiels ou des dossiers réservés à me transmettre, le président Sarkis me regarda un moment, puis hochait la tête avant de me dire : « je n'ai rien à vous confier que vous ne connaissiez déjà... Les secrets de la République sont dans l'imagination des gens. » Et, délivré d'une charge qui avait pris, pour lui, l'allure d'un calvaire, l'ancien président s'engouffra aussitôt dans sa voiture personnelle, non sans avoir prononcé les

paroles d'usage dans des républiques tranquilles, mais qui, en ces lieux, ce jour-là, contrastaient singulièrement avec l'intensité du drame.

A mes yeux, cette absence d'éléments inédits, de documents inconnus, de révélations possibles n'était pas du tout rassurante. Bien au contraire, j'y voyais une preuve supplémentaire que mon pays était totalement à découvert, et que j'étais cet homme seul duquel on attendait beaucoup, voire trop : le président de la République libanaise. Malgré le vote quasi unanime qui m'avait porté au pouvoir, et peut-être même à cause de lui, tant il me révélait l'étendue de l'espoir que j'incarnais aux yeux de tous les Libanais ; malgré le souvenir émouvant de la matinée, où les députés présents - chrétiens et musulmans - m'avaient entouré et félicité ; en dépit des marques de confiance que, de toutes parts, l'on me prodiguait, la réalité des faits s'imposait : j'étais véritablement un homme seul. Il me fallait rassembler des forces éparses, refaire l'unité perdue et peut-être même naviguer à contre-courant, car, pour certains, mes idées libérales et mon désir d'ouverture suscitaient la méfiance. Pour réaliser tous ces objectifs, je ne disposais ni d'une véritable armée ni d'une administration efficace dans un pays labouré par la guerre. Dès lors, sans attendre, je devais avant tout parer au plus pressé.

Déjà, à mon arrivée au siège provisoire du Parlement, le matin même de ma prestation de serment, j'avais aperçu parmi les diplomates présents Philip Habib, l'envoyé spécial du président Ronald Reagan. Philip Habib, reparti aux Etats Unis la dernière semaine du mois d'août, après avoir négocié l'évacuation des forces palestiniennes et le retrait des forces syriennes encerclées à Beyrouth, était revenu dans la capitale libanaise dès l'annonce de mon élection. Alors que je recevais les félicitations des députés, il s'était approché de moi et m'avait dit, l'air sûr de lui, d'une voix grave : « Vous savez, monsieur le Président, il y a beaucoup de problèmes urgents à régler. Il faudrait que l'on se voie dès aujourd'hui dans les plus brefs délais.

- Est-ce que tout cela ne pourrait pas attendre demain ?

- Non, non, monsieur le Président. Les décisions à prendre sont immédiates et nombreuses. Un processus a été mis en marche avec le président Sarkis, afin d'aider le Liban à se libérer des forces étrangères qui sont sur votre territoire. Ce processus, dans lequel votre pays s'est engagé, ne peut souffrir ni interruption ni retard. »

Sans répondre, je montai rapidement dans ma Cadillac noire, fanion au vent, escortée de motards actionnant leurs sirènes, seuls attributs intacts de la fonction présidentielle, pour me rendre au palais de Baabda. Dès midi, j'y retrouvai l'émissaire américain, accompagné cette fois de l'ambassadeur, que je connaissais à peine. Pour une première diplomatique, celle-ci fut peut-être la plus difficile et la plus grave ! Privé du laps de temps qui permet habituellement à un chef d'Etat fraîchement nommé de se familiariser avec les affaires en cours, sans collaborateurs préparés à leur tâche, je dus m'appuyer sur ma seule connaissance générale du problème face à ces redoutables négociateurs qui ne connaissaient que trop bien des dossiers dont ils avaient eux-mêmes établi, pour ainsi dire, la plupart des rubriques.

Cette première journée de présidence se déroula dans un brouhaha indescriptible, prolongement naturel de la succession rapide d'événements, de retournements tragiques et de défis mortels qui avaient ébranlé le pays.

Ce n'est que bien après le déjeuner tardif, et une fois dispersée la foule d'interlocuteurs dont j'avais eu à subir l'envahissante présence, que je pus enfin prendre conscience de mes nouvelles responsabilités.

C'était alors le crépuscule, toujours très bref en Orient, ce moment privilégié où la ville s'apaise. Je me dirigeai vers la terrasse panoramique du premier étage du palais. J'étais enfin seul, physiquement seul. C'étaient mes premiers moments de solitude depuis des jours, des semaines, des mois. Mon premier répit depuis l'inferral tourbillon qui avait commencé le 14 septembre 1982, jour de l'assassinat de Béchir.

Cet après-midi-là, à seize heures quinze précises, on interrompit une visite que je rendais à une permanence politique pour me transmettre un message laconique : « On vous demande d'extrême urgence. Il s'agit d'une affaire de la plus haute importance. » Je sautai dans ma voiture où j'entendis à la radio un speaker, hors d'haleine, incapable d'articuler, qui hurlait littéralement des informations inaudibles. Je réussis, néanmoins, à comprendre qu'une déflagration avait réduit en poussière la permanence politique de mon frère Béchir. Je fonçai à son domicile, demandai à son épouse de monter dans ma voiture, et, ensemble, nous gagnâmes le lieu de l'attentat : l'immeuble était éventré et l'endroit balayé par un va-et-vient continu d'hommes en civil et en uniforme, de femmes, de voitures particulières et d'ambulances. Dans la confusion extrême qui régnait, personne n'était vraiment en mesure de raconter ce qui s'était passé. L'atmosphère de drame, la nécessité d'organiser rapidement les secours, l'affolement, la panique et la puissance de la rumeur rendaient les récits très contradictoires.

Tous les témoins s'accordaient cependant sur un point : ils avaient vu un homme couvert de plâtre sortir en courant de l'immeuble détruit et crier : « Béchir, Béchir ! », avant de disparaître aussitôt. Pour chacun d'eux, c'était mon frère, peut-être blessé, hurlant son nom pour se faire connaître, et qui allait recevoir les premiers soins. Il était alors seize heures vingt. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on retrouva celui qu'on avait pris pour Béchir. Sa silhouette ressemblait beaucoup, en effet, à celle de mon frère, mais, en criant « Béchir » à ce moment-là, il avait manifesté, en fait, son inquiétude pour la vie du président élu. Quant à nous, dans l'angoisse, et sur la foi des témoignages aussi nombreux qu'aléatoires qui se déversaient sur nous, nous interrogeons sans relâche les hôpitaux, les antennes de la Croix-Rouge, et même quelques couvents où Béchir avait l'habitude de se retirer de temps en temps. Tout le monde fut mis à contribution. En vain. Quand le soir tomba, nous étions toujours sans nouvelles de Béchir. Vers vingt-deux heures, je me rendis à la présidence de la République, où les services de renseignement libanais affirmaient toujours ignorer le sort de mon frère.

Le président Sarkis, en revanche, me parut inquiet. Le premier, peut-être, il semblait supposer que Béchir était mort. Quelque peu ébranlé, je retournai sur les lieux de l'attentat. La scène était à la limite du supportable : la nuit était tombée ; des grues continuaient, à la lumière des projecteurs, de soulever les pierres et les blocs de béton qui enfermaient les survivants, dont les gémissements s'élevaient des décombres. Vers le milieu de la nuit, on dégagea à grand-peine des sous-sols du bâtiment une série de cadavres déchiquetés, anonymes, défigurés...

Deux indices nous permirent formellement de savoir que Béchir était au nombre des victimes : la découverte de son alliance, qui ne pouvait être confondue avec aucune autre, et un bout de papier, un message écrit, qui lui avait été remis quelque temps avant la réunion et qu'on retrouva dans la poche de sa chemise. Le dernier doute était, dès lors, levé : Béchir, mon frère, avait été tué dans l'attentat. Il était vingt trois heures.

De ce moment, j'avais vécu comme hors de moi. Jours et nuits s'étaient succédés dans un cauchemar et un tumulte permanents. Il me fallait surmonter l'horreur, dépasser la douleur, ne pas m'arrêter, poursuivre la lutte, ne pas abandonner du fait de l'horrible assassinat. Dès l'aube, la maison familiale était assaillie par une multitude de gens qui venaient guetter des mots d'ordre et demander conseil. Il y avait constamment des décisions politiques à prendre autant que des problèmes de pure intendance à régler. Dans ce tourbillon, j'éprouvais plus que jamais le besoin d'y voir clair.

Des événements très importants s'étaient enchaînés en quelques jours : la présentation de ma candidature à la présidence de la République, avec son lot d'intrigues, de tensions et d'angoisses, mon élection, la prise en charge de mes fonctions, autant de circonstances qui m'avaient profondément secoué, exigeant de moi un effort soutenu.

Debout, sur la terrasse de Baabda, j'éprouvais donc un réel bonheur à me laisser envahir par cette sorte de paix intérieure qui succède souvent aux moments de grande fatigue. Je pouvais en toute quiétude goûter la douceur du soir qui s'annonçait. Secrètement, je renouais avec moi -même...

La colline de Baabda, sur laquelle est édifié le palais présidentiel, bénéficie d'une vue exceptionnelle. D'un seul coup d'œil, on peut embrasser le paysage libanais dans toute sa diversité. Surplombant la capitale, fenêtre ouverte sur la mer et sur la montagne, la colline de Baabda est un véritable observatoire. Je ne me lassais pas de scruter l'horizon, de tourner mon regard dans toutes les directions. Le tableau naturel qui se déployait devant moi m'invitait irrésistiblement à saisir, in situ, l'étendue du problème libanais. Je faisais défiler devant moi toutes les régions du pays...

Au loin se profilait le sud. Terre martyrisée, ouverte à l'invasion. C'est de là qu'avaient débouché, un jour de juin, les blindés israéliens qui devaient déferler jusqu'à Beyrouth. A l'est, Souk el-Gharb et la montagne du Chouf. L'armée israélienne y campait désormais. Elle avait pris ses quartiers au milieu des communautés druze et chrétienne. Je ne parvenais pas à détacher mon regard de la montagne libanaise et ne pouvais m'empêcher de penser qu'en face de moi une véritable poudrière, prête à exploser à tout moment, se cachait sous les feuillages d'une verdoyante nature.

A l'ouest, tout proche, l'aéroport de Beyrouth, toujours fermé, dont les pistes vides s'allongeaient démesurément. Non loin de là, Sabra et Chatila, les deux camps palestiniens enfla, répercutée de colline en colline. Et puis, se mêlant progressivement à elle, le son bref et rythmé des cloches de l'angélus fit tinter ses échos. Cette double musique cognait soudain à mes oreilles, me tirant de ma méditation. Cet appel conjugué me semblait venir du fond des âges. Comme s'il avait existé depuis toujours ! Deux voix s'élevaient, surgies de la même terre, pointant vers le même ciel, invoquant le même Dieu. Nulle part ailleurs qu'au Liban, deux religions n'avaient conclu, côte à côte, un tel pacte avec l'éternité. Aujourd'hui, c'était à moi que revenait la tâche de rapprocher ceux que la guerre avait éloignés. Le Liban ne pouvait renaître

qu'à la condition de refaire son unité, de bâtir à nouveau la société pluraliste qui l'avait caractérisé jadis. Hors de l'entente islamo-chrétienne, point de salut pour nous. Il fallait qu'au Liban, chrétiens et musulmans tissent à nouveau la toile déchirée de leur convivialité.

Rempli de cette certitude, je conclus, ce soir-là, un pacte avec le Liban.

Chapitre II

Le métier le plus difficile

Présider aux destinées du Liban n'était pas pour moi promesse de jours tranquilles. L'amitié que je portais à mes prédécesseurs et l'intimité des relations qui m'unissaient à eux m'avaient permis de mesurer l'immensité de la tâche. Aurais-je été encore assez inconscient pour me laisser griser par le mirage d'une fonction facile que ces paroles de mon père m'auraient rappelé à la réalité : « Il faudrait être un véritable fedai^{1*} pour accepter la présidence du Liban », m'avait-il annoncé quelques jours avant mon élection. Je croyais avoir mesuré l'ampleur des problèmes qui m'attendaient et, pourtant, j'étais encore loin du compte. Guerres, invasions, exodes, bombardements, assassinats politiques, prises d'otages, paupérisation étaient autant de tragédies que j'aurais à affronter chaque jour.

Dès le début, je me vis plongé dans un univers de brutalité et de fureur. Elu pour élaborer une politique, définir des objectifs, déployer les moyens nécessaires à leur réalisation et surveiller la bonne application des décisions prises, je me trouvai, d'emblée, confronté à la violence érigée en règle suprême.

Les rapports entre les citoyens sont, ici, à ce point dénaturés que bon nombre de mes compatriotes se sont résolus à l'exil ; les plus honnêtes et les plus compétents de ceux qui ont fait le choix de rester ont eu à subir les pressions, les menaces, la terreur de bandes armées. Ce climat n'est guère propice à la sérénité ni à la réflexion qu'exigent les situations difficiles ! Je dois avouer, cependant, que ce danger permanent comme le sentiment de vulnérabilité qu'il suscite m'ont parfois stimulé, incité à aller de l'avant, plus vite encore, comme si le temps m'était compté.

Au Liban, l'individu, et plus particulièrement l'homme politique, vit sous le coup d'une menace permanente. J'ai connu ce sentiment bien avant de parvenir à la présidence, puisque j'avais déjà échappé à plusieurs tentatives d'assassinat avant le 23 septembre 1982.

La première remonte au début de la guerre, en 1975, et c'était, plutôt, une tentative d'enlèvement. Regagnant ce jour-là mon domicile, en compagnie de Joyce, ma femme, un peu après minuit, j'ai la surprise de découvrir un attroupement devant ma maison, ce qui, à cette heure, n'est certes pas de bon augure. Mon plus proche voisin, encore hagard, se jette alors sur moi en titubant pour me dire qu'il vient d'être kidnappé par des inconnus qui l'ont confondu avec moi. Pistolet sur la tempe, il a été soulevé du sol et projeté à l'arrière de sa propre voiture, semblable à la mienne. Les ravisseurs ont pris conscience de leur méprise au moment de lui bander les

^{1*} Terme utilisé communément par la Révolution palestinienne pour désigner les commandos suicides, et qui signifie, en arabe littéral : a epte du martyr vivant. Dans la littérature arabe ancienne, le terme trouve ses racines dans la tradition chrétienne.

yeux. Ils ont alors assommé et jeté à terre l'infortuné, lui confisquant toutefois son véhicule pour prendre la fuite... Ce rapt manqué se déroula quelques semaines avant le 13 avril 1975, date reconnue du début des troubles qui ensanglantèrent le pays. Mon enlèvement était destiné à mettre le feu aux poudres et déclencher la guerre au Liban. Plus tard, on devait me communiquer les noms de mes agresseurs, qui parquent maintenant, arborant jusqu'au grade de général dans des milices locales à la solde de certains pays arabes...

Quelques années plus tard, j'évitai d'extrême justesse une explosion qui survint au moment du passage de ma voiture, sur la route de Bikfaya, et ne fus que légèrement blessé. Mes enfants, qui me suivaient à bord d'un autre véhicule, entendirent la déflagration et virent ma voiture disparaître dans un nuage de fumée, mais je fus heureusement en mesure d'apaiser très vite leur angoisse. Ce qui fut, pour moi, aussi important que ma propre survie.

Une autre fois, je fus informé par un ami qu'on voulait attenter à ma vie à l'aide d'une caméra piégée munie d'un détonateur. Le « tuyau », comme disent les gens de métier, avait été recoupé dans une autre capitale arabe, et le projet fut donc abandonné par ses auteurs, pourtant inspirés...

D'autres tentatives ont tourné court, à commencer, sans doute, par celles dont j'ignore toujours l'existence. Depuis mon accession à la présidence, je ne cesse de recevoir des menaces, des messages alarmants et des conseils de prudence. Mais j'ai toujours refusé de vivre retranché dans mon palais.

On essaya encore de me supprimer, lors de ma visite à Saïda, capitale du Liban-Sud, où je me rendis immédiatement après le retrait des forces israéliennes. On m'avait déconseillé, précisément pour des raisons de sécurité, d'effectuer ce déplacement dans une ville encore privée de forces de l'ordre. Mais je n'avais pas voulu y renoncer tant il me paraissait capital que le pouvoir central - président et Premier ministre - fût présent ce jour-là à Saïda, pour célébrer, avec les habitants, la libération de la capitale du Sud.

La population, incrédule, hésita, avant d'exploser... de joie à la vue des plus hauts responsables de l'Etat. C'était la liesse générale, et nous fûmes, le Premier ministre et moi-même, portés à bout de bras par une foule enthousiaste.

Le ministre de la Défense, Adel Osseirane, député de la ville, avait organisé un déjeuner dans la toute proche banlieue. Cependant, le chef des services de renseignement, ne se contentant plus, cette fois, de me prodiguer ses conseils, m'avait interdit formellement de m'y rendre. Le Premier ministre se rallia à ses arguments et nous rimes demi-tour. Ce n'est que plusieurs mois plus tard que j'appris la suite, en recevant la visite d'un ami qui avait été kidnappé à Saïda, où il avait été retenu en otage. Libéré, il me révéla qu'il avait subi un jour les rigueurs d'un régime sévère imposé par ses ravisseurs, qui ne décoléraient pas d'avoir perdu l'occasion de m'éliminer ainsi que le Premier ministre : une voiture piégée m'attendait sur la route entre Saïda et le domicile du ministre de la Défense. Le chef de la sécurité me confirma qu'il avait eu vent de cette tentative, et qu'il s'était résolu à m'interdire, au besoin par la force, la participation à ce déjeuner politique, car il connaissait ma réticence naturelle à suivre les conseils des services chargés de ma protection.

Il est impossible de se prémunir de façon absolue contre un attentat, quelle que soit l'importance des mesures de sécurité que l'on veuille et que l'on puisse prendre. L'exemple de Kennedy est là pour le prouver : le président des Etats-Unis a été abattu dans un convoi officiel, entouré de tous ses gardes du corps. Au Liban, comme nombre de leurs concitoyens, les responsables politiques doivent apprendre à vivre dans la précarité et l'incertitude et accepter de côtoyer la mort. Ma famille tremble toujours pour moi. Pour ma part, je refuse de me laisser envahir par la psychose de l'attentat : si l'on commence d'être victime de cette obsession, autant renoncer à agir ! Je continue donc de circuler quotidiennement sans précautions exceptionnelles. Je préside à des cérémonies et ne boude aucun dîner de famille. Il m'arrive même de prendre part à ce que les services de sécurité considèrent comme des manifestations à haut risque. Pour le centenaire de l'institution des Makassed^{2*}, par exemple, je suis allé à Beyrouth-Ouest, dans un stade qui jouxte les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, encore traumatisés par les massacres. J'ai prononcé là un discours, debout, alors que des centaines de fenêtres donnaient directement sur le terrain. Derrière chacune d'elles, un fusil aurait pu tirer. Mes gardes du corps ne savaient plus où diriger leurs regards. Mais, en cette occasion encore, je n'avais même pas envisagé l'éventualité de ne pas m'associer à cette commémoration...

Pour coexister avec le danger permanent, il faut, certes, du courage, mais aussi un minimum de précautions, et, par-dessus tout, la fameuse baraka. Cette cohabitation de tous les instants avec la violence est une donnée récente, au Liban. Mon pays a longtemps été un havre de paix, de concorde, de tolérance, longtemps cité comme modèle de convivialité, avant de basculer littéralement, pour refléter l'image de la brutalité sans limite, des attentats aveugles et des massacres d'innocents.

Inconcevable retournement, qui laisse sceptiques nombre d'analystes étrangers. Ceux-ci, incrédules, mettent en doute la réalité d'un Liban autrefois pacifique. Ils soulignent les inégalités sociales, parfois choquantes, que connaissait le pays, la multiplicité des communautés religieuses, les difficultés pour l'Etat d'imposer l'ordre public contre la loi des clans, l'armement impressionnant de certaines minorités comme autant de signes de fragilité de la société libanaise et autant de violence refoulée, prête à surgir à la première occasion.

Ces remarques ont du vrai. Mais il n'est pas moins indéniable que, durant cent quinze années, de 1860 à 1975, ces lézardes de la société libanaise, si minutieusement décrites, n'ont jamais sérieusement menacé l'Etat, la paix ni la démocratie de ce pays. Bien peu de nations, y compris parmi les démocraties occidentales, aujourd'hui, les plus solides, pourraient en dire autant.

Quel que soit le degré d'exactitude de ces critiques, de ces réserves, le fait est donc acquis que le Liban a connu des décennies de stabilité relative : la société était pluraliste, les minorités jouissaient d'un statut spécifique et chacun y trouvait son compte.

² * Principale institution musulmane, groupant des oeuvres de charité et des organisations d'enseignement gratuit.

L'exemple était rare dans la région : le Liban n'avait pas à subir cette plaie qu'est pour un pays la présence de prisonniers politiques ; le Liban ignorait ces élections législatives ou présidentielles où les scores du suffrage « universel » oscillent entre 99 et 99,9 % des voix ; le Liban refusait le parti unique ; le Liban avait une presse libre, exigeait de ses juges qu'ils appliquent la loi, non qu'ils obéissent à des ordres, et tolérait que ses citoyens critiquent le pouvoir politique sans pour autant risquer leur tête. Ce pays, qui n'a jamais permis à des capitaines, des colonels ou des généraux de quitter leur caserne pour prendre le pouvoir, avait une expérience de la démocratie réelle et longuement éprouvée.

Sans doute, pour reprendre une expression célèbre, n'était-ce pas la démocratie idéale, mais c'était malgré tout la seule qui eût droit de cité au Proche-Orient arabe. Cela fait maintenant des lustres qu'on vit, à Beyrouth, dans l'angoisse permanente et sous la pression de la violence la plus folle. Nul n'échappe à cet étai. Quelle meilleure illustration en donner que ces neuf mois, par exemple, de septembre 1983 à mai 1984, durant lesquels le palais de la présidence libanaise ressembla à un camp retranché, où j'ai vécu avec quelques proches conseillers des jours absolument déments ? Les orgues de Staline^{3*} harcelaient les bâtiments de Baabda de leurs obus dévastateurs. Je me rappelle, entre autres, la journée invraisemblable que fut celle de la première visite au palais du nouvel ambassadeur de France de l'époque, Fernand Wibaux. Il était venu à Baabda accompagné par François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président Mitterrand ; les bombardements, ce jour-là, étaient incessants. Le diplomate, fraîchement débarqué de Paris, se demandait, perplexe, s'il allait pouvoir présenter ses lettres de créance dans un paysage qui évoquait moins les raideurs du protocole que les scènes habituelles d'un film de guerre...

A l'intérieur du palais, je vivais enfermé avec mon équipe dans un abri de fortune, en fait un ancien garage que nous avons aménagé, un local sombre, sans fenêtre, ni air conditionné, ni chauffage. Il va de soi que nous y menions une existence à la spartiate. Je disposais pour mon usage personnel d'une seule petite pièce et couchais sur un lit de camp. Les ministres et les conseillers se partageaient une autre pièce, avec des lits de camp disposés comme dans le dortoir d'un établissement scolaire.

Une troisième pièce, à peine plus spacieuse, servait tout à la fois de salle à manger, de lieu de réunion et de salon présidentiel. C'est dans ce réduit meublé de vieux canapés troués, récupérés dans l'ancien local de la garde républicaine, que furent reçus les ambassadeurs de tous les pays et les agents diplomatiques... du moins ceux qui osaient s'aventurer jusqu'au palais¹ Cette pièce m'a longtemps servi de bureau présidentiel. Tout nous y ramenait à la même réalité : nous étions assiégés, attaqués de toutes parts, mais obligés de résister et de faire fonctionner ce qui restait de gouvernement.

A proximité immédiate, un autre local, bourré d'hommes en armes, était notre quartier général souterrain, avec des cartes apposées aux murs ; nous nous y rendions pour suivre l'évolution de la situation militaire. Nous ne

³ * Canons multitubes de fabrication soviétique, tirant un minimum de vingt-quatre obus simultanément, et montés sur camions.

dispositions d'aucun radar, mais, en captant les fréquences utilisées par les forces en présence, nous pouvions connaître, quelques minutes à l'avance, le départ des obus qu'on envoyait sur nous. Nous étions donc souvent informés à temps des bombardements, ce qui nous permettait de regagner précipitamment notre abri.

Nous avons vécu ainsi plusieurs mois, enterrés comme des termites, au son du canon, sous une pluie d'obus, loin de la lumière du jour, dans la crainte de devoir céder nos lignes de défense. Nombreux furent alors ceux qui, ici ou là, ont bien cru notre dernière heure arrivée et proche le moment où nous succomberions sous les coups de boutoir. Certains observaient nos déboires avec satisfaction, d'autres, plus amicaux, s'inquiétaient sincèrement de notre sort et ont réellement craint que nous ne soyons exterminés ou bien balayés et contraints de fuir.

Nous redoutions les coups de téléphone, trop souvent annonciateurs de mauvaises nouvelles : les officiers nous apprenaient la chute de telle position ou dressaient le bilan des victimes des combats de la nuit.

Les appels les plus dramatiques étaient ceux qui résonnaient aux premières lueurs de l'aube, vers trois ou quatre heures du matin. L'un d'entre eux fut même pathétique. C'était le général commandant de l'armée, Ibrahim Tannous : « *Monsieur le Président, nous faisons de notre mieux pour tenir bon, nous pouvons résister une demi-heure encore mais la pression se fait de plus en plus forte... Je vous en prie, monsieur le Président, montez dans un char d'assaut et quittez immédiatement le palais présidentiel... Partez tout de suite, dans un véhicule blindé, car la route est terriblement dangereuse...* » suppliait la voix.

Ce général ne recherchait que mon bien, mais je lui demandai de ne pas faillir, de rester aux côtés de ses soldats pour leur soutenir le moral plutôt que de se préoccuper de mon sort. Et ce combattant admirable eut encore la force de m'obéir.

Je me souviens d'une journée de décembre 1983 au cours de laquelle les bombardements paralysèrent le pays tout entier. L'ambassadeur américain était venu à Baabda s'enquérir de nos conditions de survie et il me sonda pour mieux comprendre les intentions de notre petit groupe devant cette flambée de violence.

Le lendemain, une dépêche de l'agence de presse britannique Reuter révélait que les officiels américains se préoccupaient de mon sort et avaient prévu, si nécessaire, une évacuation du palais présidentiel. « *Dites-vous bien que je ne suis pas le chah d'Iran* », ai-je alors insisté devant le représentant de Washington, afin qu'il soit bien clair partout qu'il n'entrait pas dans mes projets d'abandonner la fonction, la capitale, ni même le palais présidentiel.

Voici, aussi, le texte d'un télégramme qui me parvint, au début de l'année 1984, et qui prouve à quel point, à Paris, on craignait que le palais présidentiel ne tombât aux mains des assaillants. A la lecture de ce texte, je remerciai bien sûr les officiels français pour leur générosité, mais ma gorge se serra aussi devant l'imminence d'un danger, que nous feignions, dans la mesure du possible, d'ignorer.

MESSAGE POUR M. WIBAUX DE LA PART DE M. DE GROS-SOUVRE.
DEBUT DE CITATION.

S'IL DEVIENT NECESSAIRE D'EVACUER AMINE GEMAYEL, LA FRANCE S'EN CHARGERAIT.
IL VOUS EST DEMANDE DE FAIRE LE NECESSAIRE LE PLUS VITE POSSIBLE POUR ETRE PRET A CETTE EVENTUALITE.
LE MINISTRE DE LA DEFENSE, CHARLES HERNU, A ETE PREVENU DE SON COTE.
FIN DE CITATION.
FIN.
TERMINE LE 17/2010Z.
GTY.
(CF. N-P- /17.2.84/ & 1.).

Etrangement, la coalition des forces déchaînées contre cette lueur d'espoir que représentait la légalité libanaise me renforçait dans mes convictions. J'avais le sentiment aigu de me battre pour une juste cause, de relever un défi et de réaliser un acte de foi. La présence fréquente à mes côtés de ma femme et de mes enfants qui avaient insisté pour partager avec moi ces jours d'infortune renforçait encore ma détermination, et cette période durant laquelle j'ai vécu dans l'abri m'a finalement stimulé et endurci. Nombre de responsables politiques libanais qui m'avaient alors rendu visite étaient, eux aussi, repartis plus déterminés que jamais à résister.

Durant cette période tragique, nous avons néanmoins connu quelques moments de détente, voire des situations cocasses. Notamment cette soirée durant laquelle nous avons reçu une bien étrange visite... Vers minuit, la porte de notre abri s'est ouverte devant l'envoyé spécial du président Ronald Reagan, l'ambassadeur américain et le personnel de l'ambassade au grand complet, tous revêtus de gilets pare-balles. Bravant les bombardements, ils avaient franchi les quelques centaines de mètres qui séparent la résidence de l'ambassadeur du palais présidentiel, pour nous demander l'hospitalité et profiter de notre abri, leur gouvernement n'ayant pas encore autorisé la construction d'un local protégé ! Tandis que le fameux New Jersey, le plus beau fleuron de la VIe flotte, mouillait au large de Beyrouth ! C'était un peu le monde à l'envers, mais les représentants de la plus grande puissance mondiale ne s'en plainquirent pas en partageant, ce soir-là, notre ordinaire.

Trêve de pittoresque : pour compléter d'une nouvelle touche un tableau déjà peu affriolant, je suis le chef d'un Etat qui apparaît maintenant, aux yeux du monde entier, comme le laboratoire du terrorisme international. Humiliante métamorphose pour un pays qui fut longtemps présenté comme le champ d'expériences autrement plus prometteuses pour le monde : celles de la coexistence pacifique dans une société pluriconfessionnelle. Le Liban abrite actuellement, dans des enclaves qui échappent à l'autorité de l'Etat, des centres d'entraînement dans lesquels on a mis au point les techniques des détournements d'avions, celles de l'enlèvement et les méthodes les plus modernes de mise à feu de voitures piégées. Nous sommes devenus, à notre corps défendant, le refuge de tous ceux qui sont formés pour répandre le chaos. Cet état de fait tient non seulement à la désagrégation du pays et à la nature de ses institutions, mais aussi à sa position géographique.

Cette situation donne au Liban son rôle de propagateur de l'esprit de tolérance et d'ouverture dans la région, mais en fait aussi la plaque tournante idéale pour ceux qui exportent le meurtre et la subversion. Situés sur la côte

orientale de la Méditerranée, nous sommes à une heure de vol de l'Egypte, à une heure d'Amman, à deux heures du Golfe, à trois heures de Rome, à quatre heures de Paris ou de Londres. Que personne ne s'y trompe : ce serait une erreur de croire que, en livrant le Liban aux terroristes du monde entier, on en délivrera le reste de la planète ! Si on les laisse s'implanter dans ce pays, ils ne s'y cantonneront pas ; ils rebondiront et iront faire exploser, en Orient ou dans l'Occident voisin, les bombes qu'ils auront appris à confectionner chez nous.

Comment décrire la violence sans évoquer la pire de toutes, la prise d'otages ? Violence injuste, lâche, démoniaque, odieuse comme ces punitions collectives infligées à des groupes entiers en réponse à un crime ou à une action individuelle. Là, c'est un individu que l'on enferme et qu'on humilie, dont on se sert pour vaincre un Etat ou imposer une politique. C'est, à l'instar du rapt, un détournement d'émotion où l'on met à profit les sentiments d'amour, d'affection, de fidélité, de soif de liberté et d'attachement aux droits de l'homme pour les retourner contre ceux qui les prônent. C'est l'arme absolue, la bombe atomique des forces du mal qui détruit ce qu'il y a de meilleur dans les démocraties.

Il y a d'abord les otages étrangers, hôtes de notre pays : Britanniques, Américains, Français, Allemands, Soviétiques, Jordaniens, Saoudiens ou Coréens, venus ici, fonctionnaires de leur gouvernement, dans un Liban qu'ils aimaient, journalistes venus témoigner, professeurs consacrant leur temps, leur compétence et leur talent à éduquer notre jeunesse, ou encore personnalité religieuse arrivée ici pour tenter précisément de résoudre le problème des otages, tous injustement frappés.

Ces étrangers, disparus ou retenus contre leur gré sur notre sol, sont intimement liés à mes défis quotidiens, au point qu'ils en sont partie intégrante. Et, bien que les enlèvements soient perpétrés par des non-Libanais, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le conflit libanais, c'est chez nous qu'ils ont été commis : la tache souille mon pays. Et quand on répéta inlassablement, sur tous les écrans de télévision du monde, sur toutes les ondes et dans l'ensemble des journaux, des expressions comme « les otages du Liban », ou les « otages détenus au Liban », ces phrases me font mal et me blessent.

Des milliers de Libanais sont, eux aussi, otages de groupes divers à travers le pays, et il s'agit d'un problème dont nous souffrons plus que tout autre peuple au monde.

Ceux qui ont confisqué la liberté des otages sont ceux-là mêmes qui confisquent dans le même temps la liberté de tous les Libanais et empêchent les institutions légales de la République d'exercer leurs prérogatives. Comment imaginer, dans ces conditions, que plus que tout autre le sort des otages étrangers et libanais ne me tienne pas à cœur, ne soit pas au centre de mes préoccupations quotidiennes, puisque leur sort est un peu le mien et celui de tous les Libanais ? Puisque leur libération serait un peu de liberté en plus pour tous les Libanais ?

Les otages sont autant d'armes dans les mains de ceux qui veulent faire plier certains pays et recherchent aussi la destruction d'un Liban libre et tolérant. Pour cela, je demande à tous d'avoir, avec moi, une pensée pour cet otage inconnu, le peuple libanais !...

Je suis également le chef d'un Etat qui veut, contre vents et marées, conserver ses institutions républicaines - une gageure pour un pays du tiers monde cerné par des régimes autoritaires et par Israël qui n'applique ses principes démocratiques qu'à ses seuls citoyens juifs. Si le Liban, pour sa part, a choisi la démocratie, c'est que celle-ci est la condition même de sa survie. Devant les conflits qui la ravagent, les dangers qui la menacent, comme je comprends la célèbre formule de Churchill : « La démocratie est le pire des systèmes, mais je n'en connais pas de meilleur. » Elle est l'unique mode sur lequel des communautés différentes puissent vivre ensemble, faire connaître leurs opinions, préserver leurs intérêts.

Je suis le chef d'un Etat dont les habitants, traqués, pourchassés, persécutés pendant des siècles, se sont pendant longtemps détournés de l'Etat pour chercher une protection plus immédiate, chacun s'en remettant à sa communauté. La forme étatique n'était alors que l'incarnation de la domination étrangère. Aujourd'hui, l'Etat libanais, encore nouveau, est toujours perçu comme lointain, comme le fruit d'un compromis avec d'autres communautés que celle à laquelle on appartient, suspect, par conséquent, de ne pas assez le défendre. A travers la crise actuelle - une crise dont personne ne peut se sentir préservé, car elle menace l'existence de tous - la voie peut être pavée pour que les citoyens de ce pays acceptent peu à peu l'idée qu'un Etat centralisé, plus fort, pourra seul assurer leur sécurité.

Je suis le chef d'un Etat dont la population est armée et dans lequel les milices représentent une véritable puissance militaire. Mais l'arsenal dont disposent les milices de tout bord ne nous destine pas, non plus, de manière inéluctable, à d'éternels affrontements. En 1958, les combats ont fait rage, ici, au sein d'une population qui avait de quoi les mener. La réconciliation n'en fut pas moins possible, et les armes se turent en 1959.

Encore faudrait-il que l'érosion et la paralysie de l'appareil d'Etat ne viennent pas s'ajouter à tous les périls importés de l'étranger.

Au plan institutionnel, tout d'abord, le Parlement, socle de notre démocratie, fut arrêté net dans son activité. Les dernières élections législatives datent de 1972, et, depuis, ce sont les mêmes députés qui continuent, tant bien que mal, mais avec courage, à légiférer. Un cinquième des élus est décédé, et aucun sang nouveau, depuis plus de quinze années, n'est venu irriguer l'institution.

Le gouvernement, détenteur du pouvoir exécutif et pièce maîtresse de l'action politique, est, lui, réduit à l'impuissance. Victime de tous les éloignements et divisions du Liban, le gouvernement a cessé de se réunir. Les concertations téléphoniques, les dialogues par personnes interposées, les envois de messages se poursuivent, tandis que la pérennité de la présidence de la République permet, certes, d'éviter une paralysie totale. Mais tous les procédés utilisés, si ingénieux soient-ils, ne peuvent remplacer l'exercice normal du pouvoir.

L'armée, quant à elle, a toujours été l'un de mes soucis majeurs, puisque notre souveraineté ne peut être rétablie qu'au prix de la renaissance de nos forces militaires. Je me suis attelé à cette tâche durant les deux premières années de mon mandat, avant que les forces centripètes à l'oeuvre ne viennent faire éclater l'armée en différentes brigades. Il n'y a rien de plus

tragique, en effet, pour un Etat et pour son chef, que de manquer de la force militaire nécessaire pour faire régner l'ordre, imposer la loi, et sauvegarder l'intégrité du territoire national. Que des brigades confessionnelles soient les seules à tenir lieu d'armée nationale, voilà l'aberration ! Voilà le drame... Mais je n'ai pas perdu l'espoir de réunifier la troupe. La réalité de chaque jour m'y incite et on me l'assure de toutes parts : nos valeureux soldats sont prêts à remplir leur mission et nos officiers de tout bord n'ont cessé de se concerter à Yarzé, siège du commandement, depuis le début de la guerre, en dépit des vicissitudes du temps.

Quant à la fonction publique, elle connaît de graves problèmes. Les fonctionnaires ont été coupés les uns des autres et la bureaucratie d'Etat a été livrée à l'influence des milices, quand elle n'a pas été doublée par elles. Deux bureaucraties parallèles se côtoient, l'une, officielle, mais, hélas ! trop souvent inefficace, et l'autre, partisane, qui a accaparé l'essentiel de l'appareil d'Etat.

Car enfin, pis que tout, je suis le chef d'un Etat dont la population est ravagée : près de cent cinquante mille morts et quatre cent mille blessés pour une population de trois millions cinq cent mille habitants ; près de cinquante mille handicapés, soixante-dix mille orphelins. Comment oublier aussi les personnes déplacées, ces immigrés de l'intérieur, qui, aux différentes phases de la guerre, ont dû quitter leur maison et leur village, abandonner leurs biens pour se réfugier ailleurs, tels des étrangers sur leur propre sol ? Que de vies minées ! Que d'espoirs brisés ! Que d'existences paisibles, tolérantes et dignes bafouées et humiliées !

Les destructions matérielles sont impossibles à chiffrer, l'activité économique s'est progressivement ralentie, les investissements ont diminué, jetant dans le chômage des dizaines de milliers de personnes. Des déficits grandissants ont dû être supportés par le semeur public, nécessitant le recours systématique à des emprunts de la Banque centrale. L'inflation, qui s'est accélérée, et la dévalorisation continue de la livre libanaise précipitent le pays dans un processus de paupérisation.

Le tableau est tellement apocalyptique, au bout de treize années d'une guerre incessante et cruelle, qu'on pourrait s'étonner que le pays continue d'exister. D'ailleurs, dans les médias internationaux, le Liban est donné pour mort. A les en croire, je serais le président irréel d'un pays qui n'est plus ! Les détracteurs du Liban semblent miser sur les forces de la stagnation et de l'effritement, qui, assure-t-on, ne peuvent que l'emporter sur les chances de réunification et de renaissance. Mais, qu'on le sache, les Libanais refusent de suivre ce raisonnement, et je refuse, quant à moi, de tenir pour définitive la déchirure dont souffre pour l'heure mon pays. Sans renier le moins du monde la communauté qui est la mienne, et à laquelle je demeure profondément attaché, je suis avant tout le président de tous les Libanais. Quand bien même seraient rompus tous les liens qui nous unissent, je serais encore le dernier pont entre les communautés de ce pays. Je suis le représentant d'une majorité réduite au silence mais qui n'en continue pas moins de réclamer que soit restaurée l'intégrité territoriale du Liban, de cette majorité que les armes font taire mais pour laquelle les institutions légales restent l'incarnation et le symbole de la pérennité de l'unité nationale.

Au nord, au sud, dans la plaine de la Bekaa comme dans la montagne, les manifestations populaires qui se déroulent et se multiplient sont certes des

protestations contre la faim, la hausse des prix et le désespoir, mais surtout le signe éclatant de la volonté de vivre en commun et la forme pathétique du désir d'unité et de paix !

Si donc je me fie à ce que je vois et que je reste fidèle à ce que je crois, mon pays, en dépit de tout et de tous, est certes meurtri, mais vivant; blessé, mais toujours parcouru par une irrépessible volonté de vivre.

J'ai parfois l'impression de me débattre dans le néant, de lutter contre des monstres insaisissables. C'est comme une course éperdue dans le désert, une course haletante, à la recherche d'une issue qui se dérobe, jusqu'à ce que manque le souffle. Je sillonne la planète, je vais de capitale arabe en capitale occidentale montrer le Liban sur la mappemonde, proclamer qu'il existe, qu'il est bien là, qu'il est vivant. Pour continuer de courir, pour poursuivre le combat, il me faut une foi sans limites, et le soutien de mon peuple.

Plus que tout, ce sont bien les mots du peuple du silence qui donnent un sens à mon combat, tels ceux-ci, reçus pendant les fêtes de Noël 1987, alors que je mettais la dernière main à ce livre :

Excellence

Je vous remercie pour tout ce que vous faites et pour nous faire encore rêver... Pour avoir deviné qu'il existe « des terres brûlées qui donnent plus de blé qu'un meilleur avril... » Je tiens à vous assurer que, pour l'année à venir, vous pourrez compter sur le concours de nos plumes dans votre lutte pour scier nos barreaux.

Pour moi, ce type de message est un précieux secours, une source intarissable où je peux puiser l'énergie nécessaire. Je réalise mieux encore combien mon combat est essentiel, puisqu'il est compris et soutenu par de nombreux Libanais.

Même si la bataille que je livre pour le Liban ressemble au combat de David contre des Goliaths, j'aurais tort d'abandonner tant que je peux préserver au pays des chances de renaître. C'est peut-être un combat inégal que celui que je mène au nom du Liban tout entier, mais c'est le seul qui vaille, et je continuerai de le mener.

Fort de cette certitude, je sens mes forces revenir. Le destin est exigeant : résister s'impose à nouveau comme une inévitable nécessité; résister, résister encore, résister toujours, sans jamais désespérer de gagner!

Chapitre III

Une journée au Liban

Tous les jours, je parcours les trente kilomètres qui séparent le palais présidentiel de ma résidence, située dans la montagne. Durant les premiers mois de mon mandat, à partir de septembre 1982, j'ai vécu au palais, avec toute ma famille, avant que les bombardements systématiques de l'automne de 1983 et les assauts militaires contre le palais ne rendent la vie intolérable pour ma femme et mes enfants, contraints de regagner des zones plus éloignées du front et donc mieux protégées.

On se raconte encore, en famille, cette nuit d'automne au cours de laquelle un obus a frappé de plein fouet la pièce attenante à la chambre de ma fille Nicole. Dès la chute de l'obus et après l'assourdissant fracas, craignant le pire, nous nous sommes tous précipités vers sa chambre en hurlant son nom. Pour toute réponse, nous n'entendîmes que le bris des vitres s'écroulant par pans entiers. Du couloir éventré s'élevait une poussière si opaque qu'elle obscurcissait tout et nous empêchait de voir quoi que ce soit. Au bout de quelques secondes, qui nous parurent une éternité, nous perçûmes un faible filet de voix. C'était Nicole, encore sous le choc de l'explosion, qui nous rassurait en murmurant : « Ne vous en faites pas, je suis là, en vie. »

Quelques jours plus tard, un autre projectile crevait le plafond de la chambre de mon fils pour finir sa course sur le lit : par chance, Pierre venait de rejoindre l'abri.

Ces incidents n'étaient pas les premiers ; ils ne devaient pas, non plus, être les derniers. Un autre jour, un obus s'écrasa sur le palais alors que j'avais à ma table Abdel Salam Treyki, le ministre libyen des Affaires étrangères... et ce ne fut pas sans mal que je parvins à le reconforter dans un couloir où la poussière rendait l'air irrespirable.

A la suite de ces attaques, j'ai évacué ma famille vers mon village natal de Bikfaya, même si, pour des raisons de principe et pour ne pas accrédi ter l'image d'une présidence qui plie et d'un président qui abandonne, je décidai, quant à moi, de rester sur place.

Puis, les combats cessant, l'habitude est demeurée d'habiter Bikfaya, et j'effectue maintenant la navette quotidienne entre domicile et palais.

Je ne le regrette pas.

J'apprécie beaucoup ces matins calmes où, dès les premières heures du jour, l'esprit est libre et vagabonde, sans les contraintes qu'imposent l'organisation de la journée et les rendez-vous successifs, ces minutes privilégiées du trajet jusqu'à Baabda que je rejoins au volant de ma voiture ou aux commandes d'un hélicoptère. Dans les deux cas, j'ai plaisir à contempler ces collines libanaises que j'aime tant, toujours sources d'émotion, et qui, plus que tout, me font sentir que ce pays est mien et que cette terre est celle où je suis né.

Et puis, ce trajet est aussi moment de solitude, à l'écart du brouhaha et de l'agitation, dépouillé des « signes extérieurs d'insécurité » qui

empoisonnent un peu mon existence : je veux parler de ces mesures de protection, malheureusement inévitables ! Les menaces contre ma vie étant permanentes, et de nombreux membres de ma famille ayant été assassinés, les services de sécurité ont organisé autour de moi une protection, certes aussi efficace que possible, mais combien astreignante ! L'entrée du palais est bien protégée et un système assez élaboré a été mis en place par des spécialistes chevronnés, rompus aux pratiques utilisées par les terroristes et les saboteurs.

A l'intérieur de l'édifice, les entrées des pièces « sensibles » sont protégées par des systèmes de sas qui permettent d'isoler instantanément toute personne qui ne serait pas dûment attendue. De même, lorsque je me promène dans les jardins de la présidence, les responsables de la sécurité veillent à ce que je ne sois jamais en ligne directe ni exposé aux regards les plus éloignés, à ce qu'aucun fusil à lunettes ne puisse suivre mes allées et venues.

Ma résidence privée est, elle aussi, transformée en un véritable blockhaus, avec les mêmes barrières et les mêmes herses, des protections en pierre pour éviter les attentats à la voiture piégée, l'inspection régulière des toits avoisinants pour déceler les éventuels tireurs d'élite ; des parpaings ont été disposés sur le toit et le sol de la demeure pour en renforcer les structures.

J'arrive donc à mon bureau, au palais, entre huit heures et huit heures et demie. Je commence la journée par la lecture des plis urgents et l'étude détaillée du rapport de la « situation room », cette cellule présidentielle que j'ai créée dès les premiers jours de mon mandat.

Etonné et quelque peu effrayé par la totale absence du moindre instrument de connaissance à la disposition de la présidence lors de mon accession au pouvoir, j'avais en effet transporté au palais une sorte de modèle réduit de ce que j'avais mis en place, durant la guerre, dans le centre de recherches que j'ai fondé à la Maison du futur, avec un Q.G. de campagne et une installation informatisée permettant un accès rapide à toutes les données, une sorte de base logistique d'efficacité minimale possédant les outils rudimentaires indispensables pour diriger l'Etat.

Cette cellule est composée d'une poignée de personnes, civiles et militaires, représentatives de tous les grands secteurs de la vie publique : l'administration, l'armée, la justice, le renseignement, la politique, la police, l'économie, le social, la diplomatie et le secteur culturel. L'équipe a pour mission de collecter les informations, de les analyser et de fournir des états de la situation. Rédigeant un rapport quotidien, cette cellule présidentielle peut, en cas de crise, et à la demande, fournir des rapports urgents en quelques minutes sur les événements saillants de la journée. Ces rapports relatent les faits avec précision et proposent ensuite des premiers éléments d'analyse.

Grâce à la mise en place de cette cellule, nous avons pu compenser quelque peu les déficiences les plus graves de l'administration d'Etat et empêcher la paralysie totale des pouvoirs publics. Le fonctionnement quasi normal des services de la présidence, sans être un substitut du gouvernement ou de l'administration, a pu éviter la disparition de l'Etat.

En l'occurrence, et comme souvent, je n'avais pas le choix ! Pouvais-je décider le blocage total des services de la présidence pour sauvegarder le mirage d'une administration d'Etat devenue inefficace ? Devais-je liquider les services du palais par solidarité avec un gouvernement paralysé ?

Cette cellule présidentielle est également chargée de dépouiller dans les moindres détails la presse nationale, arabe et internationale. Tout ce qui concerne le Liban et la région est souligné, parfois résumé en quelques lignes, et de telles revues de presse m'ont permis de réagir, dès le début de mon mandat, avec vivacité, à des articles que je jugeais trop injustes ou trop partiiaux. Il m'est arrivé, sous le coup de la colère, de prendre moi-même la plume ou le téléphone et de faire connaître dans l'instant mon sentiment à tel ou tel responsable de publication lorsque les contre-vérités et la mauvaise foi étaient évidentes. Puis, le temps aidant, je me suis endurci et j'ai renoncé à vouloir toujours rétablir la vérité, même quand je la sais déformée ou trahie, laissant aux lecteurs ou aux journalistes le recul nécessaire pour rectifier eux-mêmes leur information. Ce n'est pas fatigue ou abandon, mais j'ai appris à relativiser la fiabilité de l'information et je me borne, dans la mesure de mes moyens, à faciliter le travail de tous.

J'ai aussi conservé par-devers moi une épaisse liasse d'articles de presse choisis parmi les quotidiens et les magazines de renom qui s'étaient empressés d'annoncer ma fuite du palais présidentiel ou encore d'expliquer longuement et de « prouver » le caractère inéluctable de ma démission... Cela m'a fait toucher du doigt la manière dont il faut parfois appréhender l'information ! Je crois qu'un responsable politique, s'il est convaincu de ses options, est à même de tracer son chemin imperturbablement, sans regarder derrière lui. S'à doit, bien sûr, être à l'écoute des autres et savoir tenir compte des conseils sincères et pertinents qui lui sont prodigués, il ne doit en aucun cas laisser modeler sa décision au vu des réactions premières qu'elle suscite. La responsabilité d'un chef d'Etat se situe d'abord face à sa propre conscience.

J'évite cependant le plus possible de prendre seul les décisions, grâce à la présence de conseillers que je consulte toujours avant chaque échéance importante. Ils sont peu nombreux, parce que la dimension de notre pays et la vie politique particulière du Liban n'exigent pas une équipe trop lourde, et aussi parce que la rumeur est ici si puissante que j'ai choisi de limiter le nombre de conseillers officiels qui puissent, à ce titre, disposer de quelque crédit, être considérés comme les interprètes de la pensée du président et des porte-parole officieux. Je confie des missions ponctuelles et précises à telle ou telle personnalité quand le besoin s'en fait sentir.

Le dévouement et la fidélité de ceux-là forcent l'admiration. Soumis parfois aux pires vexations, certains sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie, tel Mohammad Choucair assassiné dans sa propre maison, à Beyrouth-Ouest, pour s'être entêté à servir son pays malgré les avertissements que lui avaient adressés les services de sécurité. De cet homme d'honneur, les forces du mal ont fait un martyr, et un exemple.

Installé à mon bureau, j'y demeure une heure et demie, seul, lisant avec soin les rapports datant de la nuit, annotant chaque page avec des instructions à l'adresse de chacune des administrations concernées. Pour les décisions délicates, je conserve les notes et les discute avec les responsables en charge des dossiers et les conseillers.

Chaque jour, ensuite, aux environs de dix heures, débutent les réunions et les audiences. Deux matinées par semaine sont consacrées à des rencontres avec les responsables des grands secteurs de la vie nationale: personnalités religieuses, leaders de syndicats, dirigeants d'entreprise, hommes politiques, députés, acteurs de la vie culturelle ou journalistes. Deux autres matinées sont exclusivement réservées aux réunions avec les personnels relevant de l'administration d'Etat : directeurs de ministère, chefs de la police et cadres de l'armée, fonctionnaires régionaux de tous horizons, y compris l'équipe travaillant au palais présidentiel.

Il n'est pas facile d'ailleurs de choisir entre tous ceux - et ils sont légion - qui demandent audience. C'est pourquoi chaque sollicitation doit être formulée auprès du directeur général de la présidence, avec indication du motif : ce fonctionnaire filtre ainsi les demandes et me recommande celles qui, à ses yeux, sont utiles. Les audiences sont nombreuses et prenantes, au point que j'ai souvent songé à les espacer, à en ralentir la fréquence, voire à les annuler provisoirement, quand le temps m'était compté, lors des périodes les plus tendues et lorsque le pouvoir semblait véritablement en péril.

Mais je fus alors rapidement saisi par la crainte d'être isolé, enfermé dans ma tour d'ivoire, éloigné des réalités changeantes du pays : les rapports écrits, si bien rédigés soient-ils, ne remplacent jamais le contact direct avec les hommes et les situations. Et puis, protégés par l'absence de témoins et assurés que leurs propos ne seront pas donnés en pâture à la presse, les divers responsables profitent de ces tête-à-tête pour me livrer le fond de leurs pensées et la réalité de leurs intentions. Les rencontres, où les vérités sont dites et mises à nu, m'ont souvent servi de repères lors des choix difficiles ; elles sont pour moi autant de garanties de ma fidélité à l'égard de la majorité silencieuse ou réduite au silence que je veux représenter.

D'autres jours sont consacrés aux visites d'ambassadeurs étrangers accrédités au Liban. J'accorde une importance extrême aux entrevues avec ces diplomates étrangers, afin qu'ils soient informés au mieux des efforts et de la politique menés par l'Etat libanais. Ils m'apportent, quant à eux, une mine de renseignements et d'analyses que leur statut et leur fonction les mettent en mesure de glaner dans le monde entier. Le soutien des capitales et des chancelleries arabes et étrangères aux institutions constitutionnelles et légales du Liban est indispensable pour le maintien de notre combat national. De même, je reçois fréquemment les diplomates libanais en poste à l'étranger, ces représentants de l'Etat travaillant à l'extérieur, loin de la réalité libanaise, et qui, au seul vu des articles de presse, pourraient être ébranlés et douter de la pérennité de l'Etat. Leur pugnacité est pour nous vitale.

Il est fréquent qu'une dizaine d'interlocuteurs viennent ainsi me rendre visite chaque jour. Souvent, je retiens à déjeuner certains d'entre eux pour prolonger des conversations que les rigueurs du protocole auraient tendance à mesurer trop chichement. L'après-midi est ensuite consacré à l'étude des dossiers intérieurs ou internationaux et à des réunions avec de proches collaborateurs pour approfondir certaines questions. Dans cette région du monde où les retournements de situation sont fréquents, où les rapports de forces s'inversent avec brutalité, il faut sans cesse réévaluer les conjonctures et adapter sa propre politique aux réalités nouvelles. Cela exige analyse détaillée et fréquente des conditions prévalant dans le pays comme dans les

Etats voisins. Il faut savoir aussi mesurer ce que seront les conséquences en retour de tout changement sur l'échiquier régional, pour déterminer enfin la meilleure politique à adopter. On tente, autant que faire se peut, de prévoir les évolutions extérieures éventuelles afin de dégager les meilleures réponses possibles dans notre pays.

Dans la soirée, les réunions de travail continuent de se tenir au palais lorsque la situation l'exige, ce qui fut relativement fréquent depuis le début de mon mandat. Sinon, je rentre dîner avec les miens dans notre maison familiale, cette demeure située dans le village de Bikfaya que les Gemayel ont construite, il y a quatre siècles, et qu'ils occupent sans interruption depuis l'année 1540. C'est en effet à cette date que mes aïeux, originaires de la péninsule Arabique, sont venus - après s'être installés pendant longtemps à Jaje, dans la région de Byblos - dans ce coin de montagne édifier cette maison autour de laquelle s'est aggloméré le village au cours des siècles.

Depuis plus de quatre cents années, la famille habite la même maison de style traditionnel, bâtie en pierre de taille, avec ses voûtes d'époque, ses patios, une petite fontaine, et ce filet d'eau permanent qui, à l'image d'une horloge, égrène le temps qui passe. C'est la maison où je suis né, où j'ai passé mon enfance, avec son petit jardin alentour, un endroit familial où je me sens bien.

Durant les grands moments de solitude que j'ai traversés, au plus fort de la bataille, j'aimais retrouver la solidité des murs de cette demeure et, surtout, je pouvais soutien et réconfort auprès de ma famille, qui m'a toujours épaulé.

Joyce, ma femme, solide comme un roc, n'a jamais fléchi. Toujours présente à mes côtés, attentive à tous, elle est aussi efficace que discrète. Mes enfants, Nicole, Pierre et Samy, tous trois, bien que très jeunes, ont réalisé d'emblée l'enjeu du combat que je mène et n'ont jamais ménagé leur affection à un père qui avait pourtant bien peu de temps à leur consacrer¹ Ma mère, très éprouvée encore par tous les drames qu'elle a vécus et qui ont affecté ma famille, toujours très alerte à quatre-vingts ans, mesure parfaitement le poids du fardeau que je porte. Nos rencontres dominicales et ce déjeuner que nous partageons ont maintenu l'intimité et même la complicité de nos relations. Elle a toujours cru en moi, et c'est un peu comme si, dès mon enfance, elle m'avait préparé à ce destin. Elle m'observe en silence, évite de s'immiscer dans ma vie publique et se contente, le plus souvent, de prier pour ma réussite.

J'accepte assez rarement les dîners à l'extérieur et j'observe, à l'endroit des mondanités, la plus grande réserve.

J'essaie au mieux de mener une vie normale, malgré les rappels à l'ordre incessants des services de sécurité. Je circule sur les routes comme tout un chacun, conduis moi-même ma voiture le plus souvent, sauf lorsqu'à s'agit de déplacements officiels, et, quand je le peux, je n'hésite pas à emmener ma femme dîner dans de petits restaurants en ville où nous arrivons à l'improviste, sans aucun protocole, au grand étonnement du restaurateur et des clients présents ! Ces sorties imprévues dans des auberges, au cinéma et au concert, bien que assez rares, nous aident à chasser les idées noires et nous entretiennent dans l'illusion que nous menons une vie normale...

L'une des difficultés de ce métier solitaire est en effet de garder le contact avec la population, avec les citoyens, de ne pas se contenter de voir la réalité à travers le tamis de notes de synthèse. Cela n'empêche que nous avons donné au service du courrier, qui fut très renforcé, la plus grande efficacité possible. Des lettres, par sacs entiers, en provenance, certes, du Liban, mais aussi des autres coins du monde, notamment d'Europe, d'Amérique du Sud, des pays du Golfe, d'Australie, du Canada ou des Etats-Unis, arrivent chaque jour au palais. Ce courrier est extrêmement disparate : on y trouve aussi bien les messages de soutien d'éminentes personnalités de l'émigration libanaise que des lettres de maniaques de la correspondance ou de chasseurs d'autographes, qui écrivent dans l'unique espoir de recevoir une réponse et de posséder un exemplaire de la signature présidentielle, ou encore des messages d'illuminés, qui, se sentant investis de quelque charge divine, veulent changer la face du monde et me prodiguent largement leurs conseils sur la façon de gouverner, m'indiquant ce que, à leurs yeux, je serais avisé de faire. J'avoue ne pas y puiser souvent des avis très utiles...

Le plus fréquemment, les lettres sont des requêtes et sollicitent le président d'intervenir dans telle ou telle affaire dans laquelle l'auteur s'estime lésé, ou contiennent des demandes de services ponctuels pour venir à bout d'un obstacle administratif. Comme nous avons cependant décidé de répondre à toutes les lettres, j'ai mis en place un petit groupe qui a pour tâche unique de suivre le courrier. Il arrive donc que le directeur général de la présidence et les fonctionnaires affectés au service du courrier signent eux-mêmes les réponses, quand celles-ci sont de la compétence des services administratifs, et toutes les lettres ne parviennent donc pas jusqu'à mon bureau.

Le courrier réserve parfois d'agréables surprises, comme cette lettre qui m'a été adressée par l'ensemble d'une classe de quarante élèves âgés de sept à neuf ans. Les enfants me présentaient d'abord leurs vœux, m'apportaient le soutien de leurs prières quotidiennes et me demandaient un rendez-vous urgent pour une «réunion de travail ». Une réunion de travail avec les enfants, voilà une variante inédite du Conseil des ministres, que j'avais envie de vivre ! Aussi ai-je invité l'ensemble de cette classe dans ma résidence privée de Bikfaya. Ils m'ont offert une poésie rédigée en commun, que le plus courageux d'entre eux m'a lue au nom de tous ; nous avons aussi abordé les problèmes généraux du pays, et j'ai développé devant eux les raisons qui, à mes yeux, valent qu'on se batte pour sauvegarder la patrie. L'initiative, bien sûr, fit rapidement le tour du pays, et je fus bombardé, pour une fois pacifiquement, de lettres émanant d'autres écoles, réclamant aussi des rendez-vous. Je n'ai pu donner à toutes une réponse favorable...

Une autre fois, c'est un orphelinat entier qui m'écrivit une lettre que je n'oublierai pas, tant elle était émouvante. Ces jeunes gens qui avaient perdu toute leur famille, lors des combats, m'écrivaient qu'à défaut de parents réels ils me considéraient comme leur père et m'assuraient que ma politique et le ton de mes discours les réconfortaient beaucoup. Sur-le-champ, je décidai d'accorder une attention particulière à l'ensemble de l'orphelinat, dont ma fille continue de s'occuper directement et personnellement encore aujourd'hui.

Pour rencontrer autant de compatriotes qu'il est possible, et reprenant en cela une ancienne tradition en vigueur au Liban, le salon de ma résidence est accessible tous les dimanches à ceux qui le désirent. Pendant trois heures, chaque dimanche matin après la messe, nous tenons maison ouverte. Dans un grand salon voûté du XVIII^e siècle, deux cents à trois cents personnes se retrouvent, et quiconque le désire peut s'entretenir avec moi. Certains viennent seulement me saluer, me témoigner leur solidarité et m'encourager. D'autres ont une requête précise à formuler, pour eux-mêmes ou pour leur village, et me remettent le plus souvent un texte écrit qu'examinent ensuite mes collaborateurs.

D'autres, encore, sont délégués par une association, un syndicat ou une corporation. Il arrive qu'on me demande de modérer tel ou tel responsable local qui abuse de son pouvoir; parfois, on vient me présenter le lauréat d'un concours, pour me faire part de tel sujet de fierté ou de tel déboire. C'est un moment extrêmement précieux pour moi, où je découvre les initiatives prises par les uns et les autres, ici ou là, toutes ces volontés éparses, mais nombreuses, de faire vivre le pays malgré tout, comme pour relever un défi historique, avec toute l'imagination que la population est capable de déployer.

Dans des moments d'intense fatigue, j'ai parfois eu la tentation d'espacer ces rencontres hebdomadaires. Mais je n'y ai jamais cédé, et je m'impose, quoi qu'il arrive, d'être là, disponible, chaque dimanche... excepté, bien sûr, lorsque je

suis en déplacement à l'étranger. J'y puise, pour ma part, l'énergie que procure à un président menacé d'isolement le contact avec les forces vives de la nation. Je les sens ainsi présentes à mes côtés, surtout dans les moments de traversée du désert.

Ces dimanches « portes ouvertes » sont d'ailleurs une tradition ancrée dans notre famille, depuis bien longtemps engagée dans la vie de la cité : mon oncle Maurice Gemayel, frère de ma mère, député de la région du Metn depuis de très nombreuses années, avait inauguré ce type de rencontres. Avocat, grand érudit, il a aussi occupé d'importantes fonctions dans des organismes internationaux puisqu'il a même été président du Conseil exécutif de la F-A-O- Pour moi, il a été un maître, par sa vision planétaire de la politique, son désintéressement, l'attention qu'il a portée aux problèmes du tiers monde et son refus obstiné d'aborder la politique par le petit bout de la lorgnette. Il s'est principalement attaché aux problèmes de développement du pays. Il a d'ailleurs été ministre des Finances et du Plan au début des années 60. Maurice Gemayel a laissé de profondes empreintes dans la vie politique libanaise.

Je lui ai succédé à la députation de la région du Metn après sa disparition particulièrement dramatique, puisqu'il fut victime d'une crise cardiaque en plein Parlement, alors qu'il prononçait un discours à la tribune. Cette séance parlementaire était télévisée, et mon oncle est donc mort sous les yeux de tous les Libanais...

Lorsqu'il me fallut obtenir l'investiture du parti kataëb pour me porter candidat au siège qu'il laissait vacant, mes relations familiales constituèrent, paradoxalement, un handicap majeur : j'étais le fils du fondateur d'un parti profondément imprégné du sens de la démocratie et de la justice. Les jeunes cadres, les étudiants et les syndicalistes qui composaient la plus grande partie de ses effectifs étaient viscéralement hostiles au népotisme. Si je fus

désigné, ce fut donc parce que le bureau politique jugea, à une voix de majorité, que j'étais le plus à même de l'emporter dans une compétition qui apparaissait comme extrêmement serrée. Mon père refusa de participer au scrutin d'investiture : il voulait se garder d'influer sur la décision du collège électoral et ne se réjouissait pas outre mesure de me voir propulsé dans le champ politique, ayant eu lui-même, homme intègre et entier, à subir l'ingratitude des politiciens. Il souffrait de la brutalité des relations dans ce domaine ; la fréquence des « coups bas » le heurtait beaucoup et il ne prisait guère cette « activité », comme il disait, où l'hypocrisie est la règle. Pharmacien de formation et de profession, il aimait, en revanche, le métier de précision et de mesure qu'était à l'époque la profession d'apothicaire. Grand sportif, il considérait que la mentalité du politicien était incompatible avec l'éthique qu'il voulait privilégier en tout.

Lorsque mon père devint ministre pour la première fois, en 1959, ce fut en quelque sorte malgré lui, à l'appel du président Fouad Chehab, qui le fit entrer dans un cabinet restreint de quatre personnes, où il cumulait un nombre important de portefeuilles. Il avait beaucoup insisté à l'époque - et c'était d'ailleurs une de ses conditions pour y participer - pour que ce gouvernement fût provisoire et prît pour nom « Comité de salut public ». Il s'épargnait ainsi d'être appelé « monsieur le Ministre », expression qu'il n'aimait pas du tout et dont il s'était moqué devant nous durant des années.

A la maison, pendant mon enfance, mes parents faisaient l'impossible pour préserver leurs six enfants, mes quatre sœurs, mon frère cadet et moi-même, du tumulte provoqué par la vie politique. A table, discuter politique était strictement proscrit, et mon père répugnait à évoquer en famille les problèmes de la vie publique. En son absence, rendue fréquente par des réunions politiques incessantes, c'est ma mère qui a assuré la permanence de la famille et qui a guidé chacun d'entre nous pour ses premiers pas dans la vie.

Je conserve de mon éducation cette pudeur qui a toujours été celle de mes parents à notre égard, une pudeur poussée au point qu'elle peut passer pour de la timidité ou de la misanthropie.

De ma jeunesse, j'ai aussi gardé, heureusement, un goût prononcé pour la lecture, même si je dois reconnaître que mes centres d'intérêt ont changé avec le temps : tandis que mes années d'adolescence ont été bercées par la lecture des

grands classiques français et arabes et par la poésie, les devoirs de ma charge m'ont obligé par la suite à lire des ouvrages historiques ou de relations internationales. J'apprécie surtout, aujourd'hui, les Mémoires de chefs d'Etat ou de responsables politiques pour ce qu'ils m'apprennent sur la réalité des faits, mais aussi pour la palette de réactions différentes qu'ils offrent dans la présentation d'événements presque identiques. Quel plaisir, quelle magie même, à relever la rouerie de l'un, la puissance de conviction de l'autre, la prudence ou la témérité de tel ou tel.

La musique classique, les spectacles de danse m'aident bien souvent, eux aussi, à m'évader des contraintes, des obsessions d'une charge si pesante, et je ne compte plus les nuits d'insomnie au cours desquelles la projection d'un ballet classique, comme par miracle, apaise mes angoisses grâce à sa beauté sereine.

Comment ne pas mentionner enfin cette compagne qui ne m'a jamais quitté depuis les premiers jours de ma présidence ? Ce n'est pas une simple passion ancienne ni même un coup de foudre, puisque notre relation est née voici longtemps, s'est déployée et fortifiée dans les jours sombres sans que jamais elle ne me manquât. Il s'agit en fait d'une plante, un mimosa, qui pousse exactement en face de ma table de travail dans le jardin du palais de Baabda. Ses fleurs jaune or m'ont accompagné à chaque moment difficile. Pas un jour de bombardements intenses, pas un jour où tout semble devoir s'écrouler, pas une journée d'amertume profonde où mon regard ne se porte vers ce mimosa qui, comme par miracle, semble être toujours en fleur. Sa lumière jaune m'aveugle presque, me tire de mes réflexions, m'oblige à regarder l'arbre, à admirer sa beauté jusqu'à ce que sa couleur forte et tendre coule en moi pour me régénérer. Et je suis plus admiratif encore, lorsque le mimosa sait se faire oublier, quitter sa robe et ses fleurs et laisser ses tiges nues reprendre leurs forces, pour me les restituer plus tard, plus belles et plus chaudes.

Chapitre IV

Quelques clefs pour l'Orient

« Vers l'Orient compliqué, j'allais avec des idées simples. » C'est le général de Gaulle qui eut la formule la plus heureuse pour exprimer la difficulté de pénétrer et de comprendre le monde oriental.

Entrer au cœur de l'Orient, proche ou extrême, exige une initiation. Situations et mentalités y sont complexes. Rien n'y est jamais définitif et tout peut, à tout moment, être remis en question. Fils de cette région du monde, j'ai dû affronter les obstacles que constituent les arcanes du code en vigueur au Proche-Orient et parcourir en tous sens les labyrinthes qui recèlent et cachent l'essentiel. Je me contenterai donc, à partir de quelques cas concrets, de mettre au jour certaines méprises que pourraient engendrer, chez l'observateur étranger, des règles du jeu très différentes de celles qui sont pratiquées en Occident. Et si le lecteur de ces quelques explications a le sentiment que la politique, ici, est décidément trop compliquée, que ses cheminements sont tortueux, ses issues dérobées, il aura raison ; mais qu'il n'aille pas croire pour autant que ces données sont fabriquées aux seules fins d'égarer l'étranger qui s'aventurerait trop loin de chez lui. Il s'agit de mécanismes avec lesquels nous avons l'habitude de vivre, qui font partie intégrante de notre comportement et constituent la base de notre personnalité. On les actionne naturellement, et ils jouent leur rôle à l'égard de tous ceux qu'on côtoie. C'est notre secret. Celui d'une région du tiers monde dont les habitants sont presque tous dotés du décodeur le plus sophistiqué qui soit, où la dissimulation, nécessaire, est érigée en vertu, où le concept de temps n'a absolument pas la même valeur qu'ailleurs. C'est le secret d'une société où les slogans les plus violents, les plus extrémistes ne sont que les cache-misère de pouvoirs fragiles, où la survie est la première préoccupation à l'aube de chaque journée, où la vérité apparaît comme un concept changeant et vulnérable, où le sol se dérobe sous les pieds et où les plans d'avenir sont interdits.

Un monde pareil a ses règles et ses us : en faire l'économie revient à se priver de tout moyen d'analyse et d'action. Je vis dans un pays où l'on aime peu s'engager par écrit, par méfiance envers la chose figée ; un pays dans lequel les sondages d'opinion, quelles que soient les circonstances, sont dénués de sens. Tout passe par la communication orale, les messagers, les proches, la famille, la vague « relation », qui transmettent, traduisent, reprennent et répercutent, interdisant le tête-à-tête du citoyen et de l'institution.

Dans les démocraties classiques, connaître le point de vue de tel ou tel chef de gouvernement ou responsable de parti est chose relativement aisée : on se reporte aux déclarations les plus récentes de cet homme politique, on consulte, en les choisissant parmi ses proches, deux ou trois personnes spécialisées dans les domaines concernés, éventuellement on le rencontre afin qu'il éclaire les dernières zones d'ombre, précise son avis, ajoute ses commentaires. Dès lors, on ne court plus grand risque de se tromper lourdement sur lui. Chez nous, en Orient, rien de tel ! Les écrits et les

déclarations ne reflètent que très rarement les vues d'un responsable politique arabe. Ses écrits sont de pure circonstance, ses formules de pur style, ses déclarations rituelles et répétitives, ses options essentielles ne sont pour ainsi dire jamais explicitées publiquement. La méthode d'appréhension est donc nécessairement plus complexe: une lecture simple, au premier degré, d'affirmations souvent catégoriques mènerait aux pires erreurs. Dans tout entretien avec des responsables politiques, le formalisme l'emporte, et il ne faut pas rêver d'un échange de propos objectifs, de je ne sais quelle explication franche et définitive. Faire de la politique, au Liban, c'est déchiffrer en permanence le langage des autres, qui n'est jamais direct, c'est être doué d'une sorte de sixième sens, comme un navigateur qui doit à chaque minute opérer des recoupements pour éviter les écueils.

Les hommes politiques chez nous ressemblent un peu à ces marchands de la Méditerranée orientale qui, à la question apparemment simple de savoir si telle ou telle marchandise est à vendre, ont coutume de répondre : « Oui - non », en une seule expression. Pourquoi dit-on : « Oui-non » ? Parce qu'avant de répondre on cherche à percer les intentions de celui qui pose la question : attend-il un « oui » ou un « non » ? se demande notre homme. Pourquoi m'interroge-t-il? A-t-il déjà pressenti d'autres commerçants? N'est-il pas envoyé par un concurrent pour tester mes réactions ? Assailli, dans la seconde, par ces interrogations et quelques autres, notre négociant, avant toute chose, cherchera à gagner du temps afin d'y voir plus clair. La prudence est ainsi poussée à l'extrême en raison de la nature différente de la procédure et de la sanction. Si celui qui pose la question dispose de quelque pouvoir et que je réponde de travers, ma tête tombe. Littéralement. Dans ce cas, pas de jugement, pas de tribunal, pas d'appel, pas de repêchage... Se tromper ne signifie pas seulement perdre sa liberté, ou avoir à réparer l'erreur, à rendre des comptes : se tromper peut signifier tout simplement mourir.

Cette attitude individuelle devient un comportement collectif lorsqu'il s'agit de groupes, de communautés et même d'ethnies. Nous vivons dans une région de dimensions pourtant modestes, à l'échelle de la planète, mais où des minorités ethniques ont été soit purement et simplement éliminées, soit dispersées aux quatre coins du globe. C'est ce qui explique que toutes les minorités soient affectées, au même titre que les individus, de cette hésitation fondamentale, de cette prudence castratrice et mutilante. On vit dans la crainte permanente de disparaître : alors, on gagne du temps et l'on ne songe qu'à précéder le désir de l'autre.

Pour prendre un autre exemple, bien connu, celui-ci, des orientalistes, parlons de la taky'a, qui peut se traduire par l'art de la dissimulation. Cela consiste, quelle que soit son opinion personnelle, à ne pas en faire état d'emblée, à feindre de se ranger du côté de ceux qui détiennent le pouvoir ou appartiennent à un groupe dominant, à afficher sa loyauté à l'égard de l'idéologie ambiante ; bref, comme on dit ailleurs, à se mettre du côté du manche.

Pour un étranger à la région, la taky'a est passible d'un jugement moral, elle apparaît comme de l'hypocrisie, de la dissimulation, comme l'art de la tromperie, et est en tant que telle condamnable. Chez nous au contraire, non seulement la taky'a n'est pas un défaut, mais elle est même recommandée. L'erreur est de la juger sur le plan moral alors qu'elle n'est rien

d'autre qu'une sorte de technique de survie. C'est l'obligation faite aux faibles de se défendre avec les armes qui sont à leur portée. Le parler fort et la liberté d'exprimer son opinion sont le luxe et l'apanage de quelques démocraties ; ils sont étrangers au mode de vie de populations qui ont vécu pendant des millénaires sous le joug et de sociétés dans lesquelles le dirigeant, le chef, a droit de vie ou de mort sur ceux qui l'entourent. Loin de signifier la volonté de tromper du puissant, la taky'a est le fleuron du manuel de la survie en milieu hostile. C'est une arme défensive, non pas un outil d'oppression ; chacun en use, du plus bas au plus haut degré de la pyramide sociale.

La décoder n'est pas chose facile. J'en ai pris conscience quand j'ai dû m'y exercer, en 1983 et 1984, lors des conférences interlibanaises de Genève et de Lausanne, également qualifiées de conférences « de la réconciliation nationale »... : personne n'était avec personne, mais chacun, voulant que les réunions aboutissent, souhaitait que les concessions lui soient imposées pour ne pas paraître les avoir faites spontanément. Je ne tardai pas à comprendre qu'au moyen de tel discours enflammé ou de telle fougueuse tirade l'orateur désirait en fait enterrer l'idée qu'il défendait passionnément. Je me suis vite aperçu que, souvent, la colère servait à masquer une ouverture vers l'autre ou un premier pas vers l'acceptation d'un compromis... Il m'a fallu lire entre les mots, présider les débats en fermant les yeux sur les philippiques obligées, laisser passer sans broncher les inévitables formules de la langue de bois, même les plus agressives, et, parmi ces méandres, détecter ce qui pouvait favoriser l'aboutissement d'un accord nécessaire, bien que très difficile à dégager.

Ces débats, que j'avais pour charge de présider, rassemblaient des adversaires acharnés et des personnalités aussi rompues aux roueries de la vie politique que deux anciens présidents de la République, deux anciens Premiers ministres, un ancien président de la Chambre des députés et... même mon propre père. Si l'exercice ne fut pas aisé, il fut pour moi extrêmement formateur.

Plus tard, à Beyrouth, l'invention de cette hérésie sur laquelle nous reviendrons, à savoir le boycottage par les ministres de leur propre Conseil, cette auto- opposition tout à fait inédite que nous connaissons, a été pour moi une autre illustration de la complexité des comportements politiques dans notre pays. Les ministres, contraints - contre leurs convictions - de renoncer à l'exercice de leur charge, ont tout de suite imaginé une astuce, rare, sinon unique, dans les annales de la vie gouvernementale : le Conseil des ministres par correspondance. Les ponts se trouvant rompus entre le président de la République et une partie du cabinet qui en avait ainsi décidé, ces mêmes ministres, «boycotteurs malgré eux », ont dépensé des trésors d'énergie pour trouver une manière « honnête » de contourner leur propre boycottage afin de sauvegarder malgré tout l'intérêt national. L'astuce fut, en l'occurrence, de convenir de moyens de contact parallèles qui permettent de discuter des projets et, même, de conclure des accords sur des sujets précis. Le Conseil des ministres ne se réunissant pas, on fait circuler le projet de décret chez les différents signataires : le ministre concerné, le Premier ministre et le président. Et, au lieu que la décision soit prise, comme prévu, en Conseil et cosignée par les intéressés réunis autour d'une même table, le projet est

successivement soumis à tous les signataires, qui l'adoptent. C'est ce que l'on appelle les « procès-verbaux volants », une procédure unique au monde, un produit de l'imagination libanaise pour assurer la survie des institutions publiques... menacées de paralysie pour des raisons le plus souvent étrangères à la volonté des responsables politiques.

La lecture du temps, si particulière en Orient, n'a pas, non plus, facilité ma tâche. Dans le monde arabe, tout découle de l'idée que le temps est entre les mains de Dieu et n'appartient pas à l'homme. Ce constat de base a d'incalculables conséquences. Il signifie, notamment, que tout ce qui est futur est entre les mains de Dieu et que l'homme est totalement démuné de la faculté d'intervenir- Dire simplement que l'on se rendra à tel endroit le lendemain pu à telle heure, c'est interférer avec le pouvoir divin. D'où la fameuse expression : Inch Allah, « si Dieu le veut », qui n'est pas, en Orient, une figure de style : c'est l'expression de la modestie élémentaire de celui qui n'est pas Dieu. Un de mes conseillers, professeur d'université, qui a longtemps enseigné aux Etats-Unis, rit encore en racontant une expérience qu'à fit, de retour au Liban, lorsqu'il interrogea sa centaine d'étudiants le jour de la rentrée. Il leur demanda s'ils pensaient obtenir leur diplôme de fin d'année : il reçut cent réponses identiques dans leur brièveté : Inch Allah ! Pas un n'avait tenté, comme cela aurait été le cas partout ailleurs, d'évaluer ses chances raisonnables d'obtenir le diplôme !

Le futur échappant à la volonté de l'homme, inutile de le fractionner en intervalles stricts. Lorsqu'un Oriental dit « demain », il ne faut pas prendre cette affirmation comme l'engagement que quelque chose se réalisera dans les prochaines vingt-quatre heures... Le temps ne relevant pas de l'ordre humain, sa division et son organisation restent aussi, de manière inconsciente, imprécises. Promettre une chose pour une date déterminée, c'est empiéter sur le divin, et il n'est donc pas très surprenant que l'Oriental ne se sente pas lié par des délais précis.

La spécificité de notre région est également patente dans l'emploi qui est fait des mots: si l'on examine les slogans qui ont cours en Orient, on remarque très vite que les termes sont souvent utilisés sans référence directe à une réalité qu'ils sont pourtant censés exalter. Du bref examen des mots d'ordre le plus fréquemment entendus à l'heure actuelle dans la région - l'unité arabe, le socialisme, l'application stricte de la charria ou loi islamique - il ressort qu'aucun d'entre eux ne connaît le début d'un commencement d'application. Ce qui ne les empêche pas d'être clamés à intervalles réguliers par la quasi totalité des responsables arabes... Là aussi, l'explication est simple : devant les réticences et les incapacités réelles à préjuger l'avenir, à définir un programme pour un futur imprévisible, à hypothéquer le temps, les hommes politiques préfèrent avoir recours à des formules mythiques pour masquer la complexité des problèmes qu'ils doivent affronter. Les slogans ronflants sont le programme et la promesse électorale du pauvre : ils permettent, en sauvegardant les apparences, la survie du dirigeant d'un pays sous-développé.

La langue arabe, de surcroît, favorise le rêve et le dépassement du réel par la variété de son vocabulaire, sa musicalité et ses racines historiques. C'est une langue d'une extrême richesse (chaque mot possède une dizaine

de synonymes), avec laquelle on peut indéfiniment jouer, moduler les sens et les sonorités, c'est une langue de tribune, qui s'apprécie pour elle-même autant que pour ce qu'elle exprime. Un discours en arabe peut n'être loué que pour ses qualités esthétiques et musicales et échapper à tout jugement sur le fond. La langue a ses mystères, qui lui permettent de faire vibrer des foules sans que rien n'ait été dit. Des phrases sont parfois ajoutées à un discours, dans l'unique intention de faire profiter l'auditeur de sonorités chatoyantes qui sauront l'émouvoir à coup sûr. Confesserai-je que j'ai moi aussi parfois cédé à la tentation de jouer des subtilités de cette langue ?

Et, comme toute partition, la rhétorique arabe connaît ses crescendo, ses ruptures de ton, ses silences ou ses accès de brutalité. Il est vrai que les emportements verbaux, les harangues allant jusqu'à de véritables échanges d'insultes sont le lot de nos joutes politiques. Mais il ne faut pas prendre ces éclats au pied de la lettre, car ils cachent souvent des réalités infiniment complexes.

On pourrait même, en caricaturant à peine, affirmer que la solidité des relations est proportionnelle à la vigueur des injures. Quand le ton enflé et déborde, on se trompe rarement en pariant sur une reprise ou une poursuite fructueuse du dialogue. Je ne compte plus les jours où, en l'espace de quelques heures, j'ai essuyé des attaques verbales très dures, voire humiliantes, de la part de personnalités qui, simultanément, m'adressaient des messages écrits ou oraux de sympathie ou d'amitié. Dans le même ordre d'idées, on remarquera que les périodes de grand calme militaire entre les protagonistes du conflit israélo - arabe sont aussi celles où les offensives verbales sont les plus dures et les plus fréquentes.

Il faut donc s'employer sans relâche à déchiffrer ce dispositif souterrain de communication, il faut savoir ignorer l'écume des insultes échangées publiquement, pour saisir les véritables relations entre les communautés en Orient. La lecture au premier degré demeure insuffisante, s'il faut comprendre et évaluer les rapports de forces. Il convient, en politique ou en diplomatie, de ne jamais l'oublier, si l'on veut éviter les revers. Le langage en cours dans notre région, c'est celui du dictateur qui ne subira jamais l'épreuve du démenti, car il est à l'abri des contraintes imposées par les contre-pouvoirs, à l'abri des questions d'une opinion publique vigilante. Il emprunte volontiers à la langue de bois pour contrevenir à la réalité des faits : on peut, en Iran, accuser les Etats-Unis d'être le Grand Satan, faire huer le nom du président américain par des foules innombrables, tout en négociant avec Washington. Mais on ne peut prétendre jouer à l'Iranien lorsqu'on n'en est pas un, sous peine de se brûler les doigts. Les Etats-Unis l'ont appris à leurs dépens avec l'affaire de l'Iranganate. L'Iran, pour sa part, n'a pas connu ni n'aurait pu connaître d'« Americangate », car personne, dans ce pays, n'aurait jamais osé demander au vieil ayatollah Khomeini des comptes sur son double langage, ou exiger de lui qu'il s'explique sur les contacts entre les deux Etats.

Je suis, de ce point de vue, logé à la même enseigne que les dirigeants des démocraties : naturellement allergique à toute dictature, je ne dispose heureusement pas non plus des moyens du dictateur. Le moins qu'on puisse dire est que les contre-pouvoirs sont nombreux au Liban, que la censure n'existe pas et que la rumeur interdit le secret : ainsi je ne peux que dire vrai.

La discordance entre les actes et les paroles n'est pas, au demeurant, l'apanage des seuls politiciens orientaux ; les dirigeants occidentaux hésitent de moins en moins fréquemment à y recourir. Mais ce qui, en Occident, appartient encore à l'exceptionnel est, ici, quotidien et communément admis. Et si l'étranger désespère de la politique orientale, s'il a le sentiment d'y perdre son latin, qu'il se rappelle que c'est une langue que très peu d'entre nous ont apprise...

Je voudrais enfin attirer l'attention sur le rapport particulier que l'on entretient dans cette région avec la chose écrite. L'observateur étranger doit interpréter avec une grande prudence, et sans user de ses propres grilles d'analyse, les pactes, accords, traités et autres armistices conclus dans notre région. Les textes signés figent un rapport de forces donné à un moment précis et, bien que couchés sur le papier, sont dénués de valeur suprême ou définitive. La Preuve en est que les rares conventions écrites qui ont été Conclues, don; l'accord du Caire de 1969 entre le Liban et les Palestiniens et l'accord du 17 mai 1983 entre le Liban et Israël, n'ont jamais été appliquées...

Ma dernière remarque prendra la forme d'une question : et si derrière les miroitements du discours, les subtilités, les arcanes du code, si derrière tous ces détours la vérité elle-même se trouvait dissoute ?

Les situations sont tellement fragiles, les incertitudes si grandes que seule la survie s'impose, engendrant sa propre authenticité. La vérité s'adapte à la conjoncture, varie avec le cadre et l'environnement, car aucune certitude ne permet de l'étayer de manière absolue. Le responsable arabe doit donc fabriquer sa vérité, l'inventer, la façonner à ses besoins. Si son intuition est bonne, s'il choisit les méthodes adéquates pour faire appliquer sa volonté, si sa décision ne lèse pas trop d'intérêts, alors elle deviendra vérité pour les autres. Comme la paix, la vérité se construit et s'entretient par des efforts permanents et une attention de tous les instants. Ma vérité, même si cela peut sembler prématuré, même si l'on peut n'y voir qu'un vœu gratuit, même si je n'ai pas encore les moyens de la faire naître ou renaître, et parce que, après tout, le peuple libanais a prouvé contre vents et marées son indéfectible attachement à la nation et à ses institutions, ma vérité, c'est que le Liban sera un, uni, réconcilié, arabe, indépendant et pacifique. Mon défi, c'est de réaliser ma vérité, qui colle aux traditions d'ouverture et de tolérance de mon peuple, et qui va dans le sens de l'Histoire.

PARTIE 2

Chapitre I

Aux origines de la guerre

Non, la guerre n'est pas le destin du Liban. Certes, toute une génération de Libanais a vécu au son du canon et n'a jamais connu autre chose que les affrontements armés. L'image du Liban s'en est trouvée altérée. Le nom de mon pays est devenu synonyme de violences et de brutalités. Pourtant, au Liban, la paix, jadis, ne fut ni un mythe ni une simple façade derrière laquelle auraient lentement mûri d'inéluctables conflits ou de prétendues vocations guerrières. Quiconque connaît tant soit peu le Liban sait qu'il est par nature et par tradition un pays pacifique. Le paysage même y est accueillant, avec sa végétation généreuse et la présence apaisante de la mer. Nos montagnes, ni trop abruptes ni trop arides, abritent des villages où la vie se déroule paisiblement. De longues traditions de bon voisinage y lient les familles les unes aux autres. La solitude, l'indifférence aux peines des autres, l'anonymat ne se conçoivent pas au Liban, tant la convivialité, les alliances sociales et familiales ont depuis longtemps ouvert les Libanais les uns aux autres.

Le Liban est aussi le pays où islam et christianisme ont conclu depuis des siècles un mariage de raison et de fraternité. Nos traditions démocratiques ont de tout temps favorisé cette coexistence et notre Constitution, promulguée en 1926, perpétue cette vocation pluraliste. Les grandes figures de la vie politique libanaise ont en effet longtemps su maintenir et renouveler le dialogue communautaire. Je suis le huitième président du Liban indépendant et mes prédécesseurs ont tous été légalement élus et largement respectés. Les remous de l'évolution historique du Proche-Orient et nos divergences internes ont pu parfois nous ébranler. Jamais, cependant, si l'on excepte le court intermède de l'été 1958, ces dernières n'ont débordé le cadre du débat démocratique. D'ailleurs, le Liban est l'un des très rares pays du Proche-Orient arabe qui n'ait pas connu de coup d'Etat et où l'armée ne s'empara jamais du pouvoir. Si l'on se bat donc au Liban, ce n'est ni par quelque fascination « viscérale » ou atavique de la violence, ni pour respecter une tradition sanguinaire. Ce sont bien plutôt de graves et nouvelles raisons qui ont amené les Libanais, à quelque bord qu'ils appartiennent, à prendre les armes.

On reproche souvent à mes concitoyens d'avoir laissé la situation économique et sociale se détériorer au point de hâter l'éclatement du pays. La vérité est que le Liban fut naguère un pays prospère, où un peuple industriel savait tirer profit d'un emplacement géographique exceptionnel. En peu d'années, le Liban était devenu la plaque tournante des opérations économiques et financières du Moyen-Orient. L'activité bancaire de la région

se trouvait concentrée à Beyrouth où des établissements de renommée internationale avaient installé leurs succursales. Les Libanais excellaient dans le rôle d'intermédiaires entre le monde arabe et l'Occident et le solde spectaculairement créditeur de la balance des paiements déversait sur le pays une véritable manne, même si cet essor n'allait pas sans difficultés économiques ni inégalités sociales.

A la fin des années 50, les dirigeants du pays avaient toutefois pris conscience de l'ampleur de la question sociale, et des réformes avaient été entreprises dans le cadre d'un plan de développement. La tâche était d'importance car les banlieues commençaient d'être autant de ceintures de pauvreté. Les classes moyennes et les ouvriers de l'industrie naissante n'allaient pas tarder à formuler eux aussi leurs revendications, notamment au début des années 70, où le mouvement social montait en puissance.

Une jeunesse active, ambitieuse et critique prenait le relais des catégories socioprofessionnelles en lutte pour l'amélioration de leur niveau de vie. Elle tendait à faire valoir le droit de sa génération et voulait prendre la part qui lui revenait dans la direction du pays et le renouvellement de son élite politique.

Mais c'est surtout dans le domaine culturel que le Liban manifestait avec éclat son dynamisme. L'alphabétisation était chez nous une réalité. La renaissance des lettres, de la pensée sociale et politique dans le monde arabe était partie du Liban. Beyrouth était devenue la capitale intellectuelle incontestée du monde arabe. Là se retrouvaient les penseurs, les romanciers, les artistes du Proche-Orient. Le bouillonnement des idées était répercuté par une presse libre et des maisons d'édition qui sont aujourd'hui restées, en dépit de la guerre, les plus importantes du Moyen-Orient. Cinq universités accueillaient les étudiants venus de tout le monde arabe. Des professeurs originaires de France, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne ou d'Egypte enseignaient dans nos facultés. Le dynamisme de l'école publique et privée au Liban était sans égal dans la région.

En rappelant ces vérités, je ne cherche pas à dresser un tableau embelli de la situation qui prévalait au Liban ou encore à cacher les difficultés que nous affrontions dès alors. Je veux seulement souligner que rien, dans notre situation économique ou sociale, ne pouvait laisser prévoir la tournure qu'ont prise par la suite les événements. Bien ne pouvait justifier les massacres communautaires, la destruction entière de quartiers, de villages, d'hôpitaux et de lieux de culte. Que nos conflits internes, nos divergences et nos rivalités aient pu nourrir des combats et des luttes, voilà ce qu'aujourd'hui nous ne pouvons qu'admettre. Mais que nos seules disputes aient été aux origines d'une guerre implacable, voilà ce que je me refuserai toujours, pour ma part, à reconnaître.

En réalité, les conflits, au Liban, se sont toujours ouverts à l'occasion de crises régionales plus vastes, que notre structure sociopolitique, complexe et fragile, ressentait et amplifiait à l'intérieur du pays. Le premier conflit d'importance dans le Liban indépendant date de 1958 : à cette époque, la montée du nassérisme avait conduit à la formation de la République arabe unie, fruit de l'union de l'Egypte et de la Syrie.

La dynamique créée par cette union, le clivage qui s'était instauré dans le monde arabe entre pays conservateurs et progressistes, se refléta aussitôt

au Liban. Des Libanais, tentés par l'expérience unitaire qui se déroulait à nos portes, demandèrent l'adhésion du Liban à la République arabe nouvelle. Avant même l'été de cette année-là, notre pays avait été la proie d'un conflit opposant les partisans du nassérisme triomphant aux tenants du nationalisme libanais. La sagesse du président Nasser autant que l'évolution de la crise régionale au Proche-Orient, qui s'était peu à peu résorbée, nous permirent cette fois-là de recouvrer notre unité. Le Liban fut alors à nouveau en mesure d'apporter sa contribution à la stabilité régionale, de retrouver son rôle au sein du monde arabe et d'appuyer la cause palestinienne. A cet égard, nous ne cessons de déployer une intense activité diplomatique dans les instances internationales et auprès des pays amis.

Notre contribution à l'effort de guerre était essentiellement politique, diplomatique et logistique, sans oublier un important soutien en matière d'information- Le Liban avait bien adhéré au traité de Défense mutuelle signé en 1951 dans le cadre de la Ligue des Etats arabes mais, comme on le sait, il ne fut jamais mis en œuvre ! D'ailleurs, le monde arabe ne s'attendait pas à nous voir jouer un rôle militaire dans la confrontation avec Israël. Nasser lui-même avait reconnu la particularité de notre situation et la spécificité de notre apport. En 1970, quelques mois avant sa mort, il devait redire qu'on « ne pouvait demander au Liban d'être un pays de confrontation avec Israël ». Mais déjà étaient en place les éléments qui devaient nous plonger dans un nouveau drame et dans une confrontation d'un autre genre.

La guerre atroce dans laquelle le Liban devait s'enfoncer à partir de 1975 eut, elle aussi, des causes régionales, liées aux péripéties du conflit israélo-arabe et aux profondes mutations que connaissait la présence palestinienne au Liban. L'émigration palestinienne vers le Liban avait été continue depuis des décennies, avec des pointes au moment des grandes crises régionales. Avant même la création de l'Etat d'Israël, en 1948, des Palestiniens, délogés par l'arrivée des immigrants juifs, étaient venus s'installer chez nous. Le phénomène s'est amplifié en 1948, quand l'immigration de réfugiés palestiniens au Liban est devenue massive et a été prise en charge par l'UNRWA, l'agence des Nations unies chargée de venir en aide aux réfugiés palestiniens dès 1948. De 1948 à 1967, le flux ne s'est pas ralenti. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de regroupements familiaux sur une vaste échelle, les Palestiniens faisant venir leurs proches après s'être établis au Liban.

Une seconde vague de réfugiés déferla sur le Liban en 1967, après la guerre de juin. C'est d'ailleurs à partir de cette date que les camps de réfugiés, jusque-là désarmés, commencèrent de se doter d'armes et de s'organiser sur le plan militaire.

Un troisième exode palestinien allait toucher le Liban trois années plus tard, en 1970, après les événements du « septembre noir » jordanien, où les troupes bédouines du roi Hussein écrasèrent les forces palestiniennes, qui étaient parvenues à investir une grande partie de la ville d'Amman. Le nouvel afflux des Palestiniens, cette année-là, fut certes numériquement moins important que les précédents : il devait pourtant se révéler autrement plus lourd de conséquences... Cette fois, c'était tout l'état-major et l'infrastructure politique et militaire de la Résistance palestinienne qui se transportaient à Beyrouth, faisant de la capitale libanaise la nouvelle capitale de cette dernière. Au terme de trois exodes successifs et aujourd'hui encore, il n'est

guère possible d'évaluer avec précision le nombre total des Palestiniens qui franchirent la frontière du Liban pour s'y installer : leur immigration fut, le plus souvent, clandestine.

En 1975, au début des affrontements, on estimait cependant à près de quatre cent mille les Palestiniens établis sur notre sol, pour une population autochtone de trois millions de citoyens !

En outre, les Palestiniens du Liban n'étaient plus les réfugiés de 1948. Une génération avait vécu, et les réfugiés étaient devenus des résistants. Le peuple palestinien s'était doté de ses propres forces militaires. L'O.L.P., avec le Fath comme organisation principale, avait aussi un véritable chef, dont la photo ornait la couverture des magazines du monde entier. La légitimité de la lutte révolutionnaire comme moyen de recouvrement des droits palestiniens était partout proclamée. Le Liban n'allait pas tarder à subir le contrecoup de la nouvelle évolution que connaissait le Proche-Orient...

Au Liban, les Palestiniens commençaient d'édifier ce qui allait devenir un véritable Etat dans l'Etat. Progressivement, leur activité politique débordait les frontières des camps de réfugiés. L'action de résistance s'organisait aussi.

Cependant, Israël, à l'affût, observait la montée en puissance de l'OLP au Liban et ne devait pas tarder à réagir. En décembre 1968, un commando israélien détruisit, sur le tarmac de l'aéroport international de Beyrouth, le gros de la ~ flotte commerciale libanaise en dynamitant neuf Boeing, pour « punir » le Liban après une opération palestinienne menée... à Athènes. Israël prétextait, pour justifier ses représailles, que le commando palestinien était venu de Beyrouth en empruntant l'aéroport libanais !

Plus graves encore allaient être cependant les répercussions politiques internes du développement des activités palestiniennes. L'armée libanaise, qui tentait courageusement de contrôler l'action des organisations de la résistance, se voyait contestée sur son propre sol. Des heurts de plus en plus nombreux allaient mettre aux prises l'armée régulière et les Palestiniens. Sur le plan politique, le Liban se divisait sur l'étendue de l'appui à accorder à l'action de résistance palestinienne. La crise n'allait pas tarder à éclater en avril 1969, privant le Liban de gouvernement durant une période de six mois. En novembre 1969, l'O.L.P. amenait le Liban à reconnaître le fait accompli de sa présence armée aux termes d'un accord conclu au Caire sous l'égide du président Nasser.

De fait, l'O.L.P. prenait de plus en plus d'importance au Liban. Elle devenait partie prenante de la vie politique libanaise, en entretenant des liens privilégiés avec certains partis, qui ne demandaient qu'à couvrir son action. L'afflux d'armement prenait de l'ampleur : les Palestiniens allaient introduire dans leurs camps et dans le sud du pays une quantité d'armes considérable, équivalente ou peut-être même supérieure à celle dont disposait l'armée régulière libanaise. Ne manquaient que des avions et des chars lourds... Cet approvisionnement s'effectuait avec l'assistance active des grandes capitales arabes. Les armes étaient acheminées à travers la frontière syro-libanaise. D'abord incrédules, les Libanais observèrent avec une méfiance croissante, sur la route internationale Beyrouth - Damas, le trafic des gros camions qui ravitaillaient « en vivres » les camps palestiniens. L'insistance des autorités libanaises à fouiller les véhicules menaçait chaque fois de déclencher des

incidents graves et de faire naître de nouvelles dissensions politiques. Jusqu'au jour où, au tournant dit de Kahalé, lieu proche de Beyrouth, sur la route de Damas où se situe une épingle à cheveux extrêmement serrée, un convoi prétendument chargé de pommes de terre se renversa. Et si, effectivement, quelques sacs de tubercules se trouvèrent répandus sur la chaussée, les villageois conservèrent surtout de l'incident le souvenir de ces dizaines de caisses d'armes et de munitions dont ils n'hésitèrent pas à s'emparer !

Mettant à profit la puissance de leurs milices dans un pays militairement faible et socialement fragile, les Palestiniens ont alors entamé un travail de sape destiné à miner l'appareil de l'Etat, l'armée, le système politique tout entier, et particulièrement la présidence de la République qui l'incarnait. Ils ont cherché à paralyser les rouages du pouvoir central, afin d'établir leur mainmise sur le pays qui les accueillait et surtout prévenir et éviter une répétition du « septembre noir » qui avait vu, en 1970, leur élimination par les forces armées jordaniennes. Ils n'ont, pour parvenir à cette fin, reculé devant aucun moyen. Ils ont utilisé les partis politiques libanais, ont eu recours à l'argent pour circonvenir les uns, à la menace pour terroriser les autres. Ils ont surtout méticuleusement organisé une implantation géographique qui leur permettait de contrôler la majeure partie du Liban en autant d'enclaves échappant à l'autorité de Beyrouth et jouissant d'un statut d'extra-territorialité de fait.

L'interprétation pour le moins abusive des accords du Caire par l'OLP permettait à la centrale palestinienne de légitimer tous les abus, et si, de 1969 à 1982, les autorités libanaises tentèrent bien, au cours de réunions marathons avec l'O.L.P., d'établir un code de « bonne conduite » auquel les Palestiniens pouvaient se conformer, ce fut en vain : les promesses les plus solennelles ne furent pas tenues plus de quelques heures. A l'inverse, les Palestiniens ne se contentaient pas d'échapper aux lois. Bien souvent, ils imposaient la leur 1 Le spectacle des barrages palestiniens armés sur de nombreuses routes du Liban devint coutumier, de même que le contrôle des passants. Personne n'oubliera la fureur et l'humiliation d'un ministre qui fut contraint de se soumettre à un contrôle d'identité avant de pouvoir franchir l'un de ces barrages 1 Bientôt, les Palestiniens en vinrent à prélever un impôt révolutionnaire, en contre partie de la « protection » qu'ils entendaient assurer aux populations dont ils étaient les hôtes. De proche en proche, c'étaient des portions entières de notre territoire qui échappaient au contrôle des autorités libanaises. Les Palestiniens s'établirent à Tripoli, au nord, à Beyrouth, et dans certaines parties au sud du pays que les Libanais ne tardèrent pas, par dérision, à qualifier de « Fathland »...

De plus, au Liban, les Palestiniens jouissaient du soutien sans limites d'un monde arabe dont ils se désignaient eux-mêmes comme la conscience. Est-il besoin de rappeler le sort qui leur était réservé par ceux-là mêmes qui leur manifestaient, au Liban, une solidarité sans défaut, est-il besoin de rappeler qu'ils étaient privés de droits politiques, expulsés à la moindre critique proférée contre les régimes de nos voisins arabes ? Pour se blanchir du traitement qu'ils réservaient, chez eux, aux Palestiniens, ces Etats étaient prêts à tout pour renforcer la présence militaire et politique des Palestiniens au Liban, fût-ce au prix de la stabilité du Liban lui-même. Impuissantes à

contribuer de façon décisive à la lutte contre Israël, les capitales arabes prétendaient prouver leur arabisme et œuvrer pour la cause palestinienne en consolidant les positions des Palestiniens... chez nous ! Ces pays qui avaient refoulé les Palestiniens à leurs propres frontières exigeaient pour eux un statut spécial au Liban. Ils préféraient les arroser de généreux subsides chez les autres plutôt que de les voir s'organiser chez eux. Soutenu par le monde arabe, Yasser Arafat fut en mesure d'acquérir progressivement, à partir du Liban, une stature politique internationale que l'Assemblée générale des Nations unies allait consacrer en 1974.

Paradoxalement, et malgré tous ces débordements palestiniens, ce fut le président libanais Soleiman Frangié lui, même qui parraina l'entrée de Yasser Arafat dans l'enceinte de l'ONU, à New York, comme pour montrer publiquement l'attachement et la fidélité du Liban à la « cause sacrée ».

L'extension de la présence palestinienne au Liban, la nouvelle envergure que revêtait son action dans notre pays ne préoccupèrent qu'un peu tard, trop tard, les Etats arabes. Nasser comprit en 1970 que le Liban ne pouvait supporter un fardeau si lourd. La Syrie s'inquiéta, à partir de 1975, des actions des Palestiniens au Liban, qu'elle avait pourtant encouragées peu de temps auparavant. Le monde arabe prit conscience progressivement du drame que nous vivions. Des médiations diverses furent entreprises par les Etats arabes et par la Ligue arabe pour mettre fin aux affrontements libano-palestiniens, mais elles eurent toutes lieu après que le Liban se fut embrasé. Par trois fois, l'Etat libanais tenta de contrôler la présence palestinienne au Liban : en 1969, ce qui ouvrit la crise ministérielle ; en 1973, lorsque l'armée s'opposa à l'action anarchique des Palestiniens, la Syrie ferma ses frontières, seule porte terrestre vers l'hinterland arabe ; en 1975, enfin, mais c'était déjà le début de la guerre...

Il ne faut pas oublier non plus que les Palestiniens jouissaient alors dans le monde arabe d'une sorte de magistère incontesté. Leur tenir tête, ne fût-ce que pour protéger notre souveraineté, c'était nous exposer dans l'instant aux accusations de trahison à la cause sacrée et d'isolationnisme. De plus, luttant pour le retour de Jérusalem à la nation arabe, les Palestiniens se posaient comme combattants de l'islam. A ce titre, ils bénéficiaient de la bienveillance active des milieux religieux musulmans. C'est dire que, réfugié, hôte du Liban, tout combattant palestinien était devenu militairement plus fort et politiquement mieux soutenu par le monde arabe que tout citoyen libanais dans son propre pays.

En exposant ces faits, je ne cherche pas à laver les Libanais de toute responsabilité ou de toute faute dans leurs rapports avec les Palestiniens. Le pouvoir libanais a été coupable de laxisme, et l'on n'est finalement jamais excusable de céder aux désirs des autres, même quand ceux-ci sont des frères. Les autorités libanaises portent, en ce sens, leur part de responsabilité. Elles ont trop longtemps fermé les yeux sur ce qui se passait et laissé sans réagir les Palestiniens devenir un Etat dans l'Etat, plus fort que l'Etat.

De plus, sans aucun doute, certaines doléances populaires, souvent justifiées, mais dont la satisfaction se faisait attendre, devaient faciliter la tâche à une contestation qu'appuyaient les Palestiniens. Les ingérences étrangères ne sont pas seules responsables du développement de la violence au Liban. Sans la participation des Libanais eux-mêmes, elle n'aurait pu en

effet prendre une telle extension. L'individualisme de mes compatriotes, leur propension à privilégier leurs intérêts propres au détriment parfois de la survie de l'Etat n'ont pas été un mince appoint aux forces extérieures de déstabilisation. Enfin, le réflexe des minorités cherchant à l'extérieur du Liban des forces sur lesquelles s'appuyer pour assurer leur sécurité menacée n'a pas peu contribué non plus à rendre notre problème de jour en jour plus complexe et, partant, plus ardu à résoudre. L'immunité de facto dont avait fini par jouir l'O.L.P., son autorité sur notre sol, l'appui, y compris militaire, dont elle faisait ouvertement bénéficier ses partisans au Liban amenèrent des fractions de plus en plus importantes de la population à s'opposer au processus de décomposition de l'Etat et de la patrie. Pour toutes ces raisons, diverses et complexes, la guerre devenait inévitable. Pour les uns, ce devait être une révolution, pour les autres, une résistance. Pour tous, ce fut une tragédie.

Chapitre II

Israël : l'accord piégé

Depuis la création de l'Etat hébreu, en 1948, le Liban n'a cessé d'être secoué par des ondes de choc dont l'épicentre se situe chez son nouveau voisin.

A l'instar des quatre Etats arabes limitrophes de la Palestine du Mandat britannique qui avaient participé à la guerre de 1948, le Liban signa avec Israël, l'année suivante, un accord d'armistice. Mais l'arrivée, par vagues successives, de dizaines de milliers de réfugiés palestiniens, la décision de la Centrale palestinienne de créer un Etat dans l'Etat ont fait que la « guerre de Palestine », après 1973, a trouvé son champ de bataille principal au Liban. Il semble en effet, curieusement, que la lutte du peuple palestinien pour la reconquête de son territoire et de ses droits dût passer d'abord par la conquête du Liban à partir des camps qui y étaient établis, selon des « normes révolutionnaires » que les autres Etats arabes de la région ne se risquèrent pas, pour leur part, à admettre chez eux !

Le dernier épisode de cette dangereuse évolution se produisit en 1982, quand les forces de Tel-Aviv, faisant fi des diverses protestations internationales et des réactions négatives de l'opinion israélienne elle-même, envahirent notre pays. Et lors de mon élection, au mois de septembre de cette même année, alors que l'émissaire américain Philip Habib multipliait les navettes entre Libanais, Syriens, Palestiniens et Israéliens pour tenter de démêler les maillons d'une crise inextricable, je trouvai l'armée israélienne à Beyrouth et les Syriens dans la Békaa, sur la route de Damas, tandis que les Palestiniens, avec Arafat à leur tête, étaient déjà repartis par la mer, sous escorte américaine, vers Tunis et le Yémen. Le président Sarkis s'était alors engagé à entamer sans délai des négociations avec Tel-Aviv, sous l'égide des Etats-Unis, pour obtenir le retrait d'Israël de l'ensemble du pays.

Pour ma part, n'occupant pas de fonction officielle jusqu'à mon élection, je n'avais participé à aucune de ces démarches. Je m'étais contenté de me rendre, dès les premiers jours de l'invasion, dans la zone de la capitale la plus éprouvée par les bombardements israéliens, afin d'apporter le témoignage de ma solidarité à mes concitoyens qui souffraient de ce siège (unique dans les annales de la guerre israélo-arabe) et d'offrir mes modestes services pour alléger des souffrances. Je dois à la vérité de dire que ma seule présence fut alors la cause de bien des réconforts, chez les Libanais et les Palestiniens assiégés, qui entendaient prononcer chez eux, dans ces circonstances, le nom de Gemayel. J'étais aussi intervenu auprès des responsables américains pour qu'un terme fût mis à l'épreuve des habitants encerclés dans la capitale libanaise. Mais il n'empêche que, jusqu'à l'assassinat de Béchir, j'assistai en observateur impuissant à tous ces bouleversements.

Mon premier contact avec l'occupant eut lieu environ une semaine avant mon élection: ma famille, affligée, entourait mon père et recevait les condoléances, à Bikfaya. Soudain, des bruits se font entendre à l'extérieur, qui ne tardent pas à se muer en un véritable vacarme. Je m'informe. A ma

grande surprise, on m'apprend qu'Ariel Sharon vient, en personne, «s'associer à notre deuil ». Je me souviens aussitôt que l'armée israélienne stationne à la porte du village et que le général Sharon n'a pas plus d'une centaine de mètres à franchir depuis ses lignes pour arriver chez nous... Quelques minutes plus tard, la porte s'ouvre en grand et une masse considérable s'inscrit aussitôt dans le rectangle de lumière : c'est Sharon, flanqué d'un groupe d'officiers en tenue de campagne, qui fait irruption dans la pièce et fonce sur nous, bouleversant tout sur son passage (lorsque j'ai appris, plus tard, qu'on le surnommait « le bulldozer », ces images me sont instantanément revenues en mémoire), me saluant à peine, pour aller présenter ses condoléances à mon père.

Le général israélien n'ignorait certes pas que celui-ci, comme tous les dirigeants chrétiens du Liban, ne cachait pas ses orientations pro-arabes et avait été un ardent défenseur de la cause palestinienne, mais il savait aussi que le refus du démantèlement des institutions étatiques et les diverses menaces qui pesaient sur le Liban favorisaient des réactions de légitime défense de la part de certaines communautés du pays, qui n'avaient pas hésité à nouer des contacts avec l'armée de Tel-Aviv. Quant à moi, sur le moment, je ne parvins pas à élucider la raison pour laquelle Sharon m'ignorait délibérément - était-ce parce qu'il ne m'avait pas reconnu, parce qu'il m'avait identifié, au contraire, comme « le nationaliste arabe » de la famille, ou parce qu'il était trop affligé par la mort de Béchir pour se mouvoir à l'aise au milieu de ses proches ?

Toujours est-il que le général Sharon arborait ce jour-là une expression des plus sombres. J'en appris plus tard la raison : en arrivant d'Israël, Sharon avait emprunté le boulevard Camille Chamoun, à Hadeth, non loin du palais présidentiel, jusqu'au lieu dit Galerie Semaan. Là, au lieu de tourner à droite, l'éclaireur, un colonel israélien, mena la troupe dans la direction opposée, vers Dahyé - la banlieue sud - actuel lieu de détention des otages occidentaux kidnappés par le Hezbollah, tenu déjà, à cette époque, par les alliés des Palestiniens, où des groupes intégristes musulmans commençaient de s'organiser. Les éclaireurs libanais qui l'accompagnaient se rendirent compte aussitôt de cette dangereuse erreur, mais ils se firent rabrouer dès les premiers mots par l'escorte de Sharon, qui estimait connaître le Liban mieux que les Libanais eux-mêmes et refusa d'infléchir d'un iota la direction prise par le convoi. Le petit groupe poursuivit donc allègrement sa course en cahotant vers... son destin ! Celui-ci, heureusement pour les Israéliens, prit le visage éberlué des membres d'une patrouille des Forces de sécurité intérieures libanaises, qui, passant là par hasard, n'en crurent d'abord pas leurs yeux ! Pensant qu'ils avaient affaire à des éléments égarés des Forces libanaises chrétiennes, les agents se risquèrent à barrer le chemin au convoi formé seulement de Jeep et de petites voitures de tourisme, puisque Sharon, qui croyait se mouvoir en terrain sûr, n'avait pas pris la précaution de se faire escorter par des blindés. On fut au bord de l'incident avec la patrouille, mais la sincérité des gendarmes libanais, toujours ignorants de la qualité de leur «prise», finit par avoir raison du scepticisme des Israéliens et de leur illustre supérieur. Ce dernier, prenant soudain conscience du danger que représentait chaque mètre supplémentaire parcouru, fit rebrousser chemin, à toute vitesse, à ses véhicules. Quant au « guide » qui avait prouvé si bien ses qualités, il fut démis de sa mission dans l'instant et renvoyé dans son pays

pour reprendre, sans doute, l'étude des cames qu'il avait abandonnée trop tôt ! Et voilà comment l'obstination d'un agent libanais, en ayant raison de la fougue légendaire du général, infléchit le cours des événements, voire l'histoire de cette région du monde !

Le lendemain, Ariel Sharon revint chez nous, en compagnie du ministre israélien des Affaires étrangères, Itzhak Shamir, et d'autres officiers supérieurs. Il était plus affable et... plus entreprenant ! Ses collaborateurs manifestaient un vif intérêt pour nos analyses du problème libanais et pour les solutions que nous proposons.

Je profitai de cette première et unique rencontre avec des ministres israéliens - je ne devais plus jamais en rencontrer d'autres - pour leur expliquer clairement comment je concevais, quant à moi, l'avenir des relations libano-israéliennes. Je leur tins ce langage :

« Je voudrais vous parler en simple citoyen libanais. Je n'occupe jusqu'ici aucun poste politique officiel. Je ne sais d'ailleurs pas comment se passera, dans les prochains jours, l'élection présidentielle. En tant que citoyen libanais donc, je voudrais que vous connaissiez, dans l'intérêt de tout le monde, les paramètres à travers lesquels le Liban pourrait se mouvoir : le Liban est un pays arabe, attaché à son arabité et solidaire de son environnement arabe ; il n'est donc pas question pour nous d'abandonner en quoi que ce soit ce principe et mon pays ne peut être le deuxième Etat arabe, après l'Egypte, à signer un traité de paix avec Israël.

« De plus, le Liban n'a d'avenir que si les Libanais restent unis. Il nous faut donc, à tout prix, recréer et renforcer notre consensus national. Cela impose une entente sur tous les problèmes d'intérêt national et sur les objectifs stratégiques de l'Etat. Le choix de toute option importante doit emporter l'adhésion nationale. Aucune faction ne peut décider seule de l'avenir du Liban, sinon cette solution n'a aucune chance de durer.

« Les négociations entreprises aujourd'hui avec Israël par le président Sarkis, grâce à l'intermédiaire de Philip Habib, doivent tenir compte de ces deux considérations, tout aussi bien que de la nécessité d'instaurer un calme absolu dans notre région frontalière avec Israël. Nous ne voulons pas de retour à la période où des éléments incontrôlés menaçaient la sécurité des habitants de la zone frontalière libano-israélienne.

« Si je me présente à l'élection, et si je suis élu président de la République, c'est dans cet esprit que j'œuvrerai, et ce sera dans l'intérêt de mon pays et de la paix au Proche-Orient. J'espère qu'Israël comprendra mon attitude. »

Le Liban devait en effet, à mon sens, s'engager dans des négociations avec la ferme intention d'aboutir rapidement. Il était de notre devoir de reprendre en main les destinées de notre pays, de veiller à l'évacuation de toutes les armées étrangères de notre territoire et d'assurer nous-mêmes notre sécurité et notre défense. Nous devions négocier en toute bonne foi, de manière à sauvegarder notre indépendance, à préserver notre unité nationale et à protéger notre appartenance active au monde arabe. Il fallait que le Liban recouvre la paix, mais une paix réelle et non une sécurité éphémère. Pour ce faire, nous devons prôner des solutions durables et dire dès le départ ce que le Liban pourrait supporter et faire, et ce qu'il ne pourrait ni supporter ni faire.

J'ai toujours tenu ce langage à mes interlocuteurs. Lors de ma première entrevue avec Sharon, je venais en outre d'être informé des

résultats de la visite que Béchir avait faite le 30 août 1982 à Naharya, en Israël, où il avait rencontré Menahem Begin, le Premier ministre israélien. On disait de l'ambiance de cette journée qu'elle avait été pour le moins désagréable. Le Premier ministre déclara à Béchir que « l'opération "Paix en Galilée" avait été un grand succès... que jamais plus le Liban ne serait menacé... », et il ajouta : « L'armée israélienne quittera le Liban en même temps que l'armée syrienne, c'est ce qui a été convenu avec les Américains. Vous aurez alors un Liban indépendant, démocratique et souverain, ayant ses propres forces armées ! Il n'y aura plus jamais de guerre, plus jamais de sang, mais la paix pour nous tous. »

Begin devait encore enchaîner : « Nous avons été très choqués, en Israël, par les déclarations du président Chamoun, lorsqu'il a affirmé que le Liban ne pouvait signer un accord de paix avec Israël, car cela mettrait en danger ses relations avec le monde arabe et porterait atteinte à son unité nationale. Nous nous attendions, en Israël, à des attitudes plus positives de votre part et de la part du président Chamoun. Il faut que vous fassiez une déclaration positive à l'égard d'Israël. Pourquoi ne déclarez-vous pas vous-même : "Nous voulons signer la paix avec Israël..." ? Je vous propose le plan suivant : vous déclarez que vous êtes prêt à signer la paix avec Israël et, aussitôt, nous nous entendons sur la suite des événements. Je propose que nous signions, vous et moi, la paix, avant le 15 septembre ! »

Béchir fut pris de court par les propos et le ton arrogant de Begin. Il devait tout de suite lui expliquer l'attitude du président Chamoun, un vieux routier de la politique libanaise, qui, en fait, connaissait mieux que quiconque l'intérêt national. Béchir avança qu'il serait fatal pour le Liban de se désolidariser du monde arabe et de faire cavalier seul : « Je considère qu'il y a un long chemin à faire et qu'il faut procéder étape par étape, devait-il dire à son interlocuteur. J'ai été élu loin de tout esprit de compromission. Je chercherai à exécuter les promesses que j'ai faites au peuple libanais. Je réaliserai ses espoirs. Nous sommes, dans mon pays, en faveur de la paix et nous l'instaurerons. Mais prononcer aujourd'hui une déclaration péremptoire en faveur de la signature d'un traité de paix avec Israël mettrait en danger la fragile unité nationale qui a été restaurée et détruirait à nouveau le pays. »

A ce moment de la conversation, Begin, très contrarié, répliqua ironiquement et sur un ton très sec : « Que Dieu vous bénisse ! Je ne voudrais à aucun prix la destruction de votre pays. S'il en est ainsi, finissons-en ! » Et il leva immédiatement la séance.

Le 13 septembre, à la veille de la mort de Béchir, Sharon devait essayer de récupérer la situation en tentant de reprendre contact avec lui. Sachant Béchir dépité et très en colère, il lui expliqua que Begin était, lors de leur rencontre à Naharya, de « mauvaise humeur » pour avoir reçu des nouvelles contrariantes des Etats-Unis et à cause de la situation qui prévalait en Israël du fait de la présence de l'armée israélienne au Liban. Sharon conclut en affirmant que, pour sa part, il regrettait sincèrement ce qui était arrivé.

« Il ne faut pas, ajouta encore Sharon, rester sur l'impression négative de Naharya, mais bien plutôt discuter d'urgence de ce qui reste à faire. Nous-mêmes, nous avons chaque jour des tués et des blessés. Notre opinion publique nous harcèle... » Il allait effectivement de soi que tout poussait Sharon à faire vite et à obtenir dans les meilleurs délais le consentement de

Béchar. Or, si cette réunion avait nettement amélioré les relations des deux hommes, le règlement des problèmes de fond, à peine évoqués, n'avait pas avancé pour autant : ce fut la raison pour laquelle rendez-vous fut pris pour le mercredi suivant.

Le lendemain, mardi, mon frère était assassiné.

Et j'héritais de cette situation, de cette atmosphère, de ces attentes, au Liban, mais aussi - à, paradoxe ! - en Israël. Au fil des jours, alors que Libanais, Arabes, Israéliens réalisaient la complexité de la situation et ce que la guerre infligeait à tous, les solutions reculaient et se révélaient de plus en plus difficiles à trouver !

En Israël, l'appréciation que portait Begin sur l'opération « Paix en Galilée » était de plus en plus critiquée. Les mouvements de protestation, d'abord timides au début de l'opération, en juin 1982, prenaient de l'ampleur. Le Parti travailliste qui s'en était, jusque-là, tenu à une certaine réserve, commençait de réagir et de critiquer ouvertement la guerre. Les médias, la Knesset, l'opinion publique, la diaspora et les cercles politiques commençaient eux aussi de s'interroger sur l'opportunité, la signification et les résultats de l'invasion. Shimon Peres et les chefs du Parti travailliste, qui semblaient accepter une opération « Little Pines⁴ » dans la zone frontalière, se trouvaient alors libres de critiquer le franchissement de la limite affichée des quarante kilomètres. Or Sharon et son groupe voulaient à tout prix récupérer le soutien de l'opinion publique, chez eux comme aux Etats-Unis, en finir tout de suite avec le traité de paix, qui retournerait l'opinion en faveur du Likoud et mettrait un terme aux critiques contre l'opération « Paix en Galilée » et aux appels pressants, en Israël, de ceux qui réclamaient le retrait inconditionnel et immédiat de l'armée du Liban. Les faucons cherchaient donc une impossible victoire politique, tandis que les colombes prônaient un retrait sans conditions.

Je me rendais compte, chaque jour davantage, que, quels que soient l'issue des négociations et le temps qu'elles prendraient, Tel-Aviv était décidé à retirer ses troupes du Liban le plus rapidement possible. C'était le compte à rebours. Et comme pour compliquer la situation, le déclenchement de l'enquête sur les assassinats de Sabra et de Chatila et les révélations du rapport Kahane, qui rallumaient la polémique sur la responsabilité de ce massacre, mettaient le gouvernement israélien encore en plus mauvaise posture.

Dès la fin de février 1982, soit plusieurs mois avant l'invasion, le général Sharon ne tenait plus secrets ses préparatifs militaires et le débat était devenu public : jusqu'où irait Israël ? Beyrouth serait-elle sa cible principale ? Que ferait l'armée israélienne pour « chasser » les Palestiniens ? Un affrontement avec la Syrie était-il possible ?... etc.

Dans une tentative désespérée pour prévenir le pire, je décidai dès lors d'attirer l'attention des plus hautes instances du parti auquel j'appartenais en qualité de membre du bureau politique sur la gravité de la situation et les mesures à prendre pour éviter des débordements de la part de nos miliciens. Ceux-ci, engagés qu'ils étaient dans leur propre guerre contre les Palestiniens et les Syriens, risquaient en effet de se méprendre et de se laisser séduire par une opération qui fonctionnerait, en définitive, pour eux aussi, comme un

⁴ Nom donné à l'opération militaire « Paix en Galilée » qui devait se limiter à quarante kilomètres à l'intérieur des frontières libanaises

piège ! Je mis donc solennellement en garde le bureau politique du parti Kataëb contre tout aventurisme et contre toute participation irréfléchie de nos forces à des opérations quelles qu'elles fussent, dont je savais trop bien qu'en fin de compte, sur le plan éthique ou politique, elles ne manqueraient pas de nous porter préjudice. Pour que mon intervention fat encore plus claire et plus retentissante, j'insistai pour qu'elle fût versée en totalité au procès-verbal de la séance : ainsi, chacun était-il alerté et placé devant ses responsabilités.

Quelques mois plus tard, alors que les négociations pour le retrait de l'armée israélienne, déjà bien engagées, s'annonçaient longues et ardues, ma position ne souffrait pas plus d'ambiguïté. Philip Habib, l'envoyé spécial du président Reagan, se mit, de son côté, à la tâche.

Il lui fallut traiter d'abord le problème très épineux (qu'Israël considérait comme essentiel) du lieu et de la nature de l'accord envisagé. Israël voulait un traité de paix en bonne et due forme, négocié dans les deux capitales, Beyrouth et Jérusalem, par des ministres des deux pays, comme pour donner déjà le ton de ces négociations. Quant à nous, nous avons fait savoir à l'émissaire américain que nous n'accepterions qu'un accord sur des arrangements de sécurité négocié au niveau militaire avec l'aide de juristes, dont le but serait d'assurer le retrait des troupes israéliennes du Liban. Il était par ailleurs exclu pour nous que la négociation eût lieu à Jérusalem, ou même à Tel-Aviv, comme nous le proposeraient par la suite, en guise de second choix, les Israéliens. Au bout de deux semaines d'âpres discussions, Philip Habib nous apprit que notre point de vue avait été finalement admis. Les négociations pouvaient dès lors commencer.

Les Israéliens n'étaient évidemment pas satisfaits du changement de perspective qui s'était dessiné. La signature d'un traité de paix ayant été écartée, Israël entreprit de mettre sur pied une stratégie de remplacement, qui consistait à traiter parallèlement avec les forces de facto sur le terrain, au détriment de l'autorité légale libanaise. L'armée israélienne se mit à renforcer ses liens avec les différentes factions qui lui étaient favorables. Pour les Israéliens, il y avait bien deux interlocuteurs d'égale importance : l'Etat, toujours présent à la table des négociations, et les milices, qui s'enracinaient de plus en plus sur le terrain, confortées par le soutien que leur procurait la reconnaissance de l'occupant.

N'ayant aucun pouvoir sur les régions occupées par l'armée israélienne, j'observais, impuissant, toutes ces manœuvres. A plusieurs reprises, le gouvernement libanais essaya de mettre en place un plan de sécurité qui serait pris en charge par les forces légales et qui aurait aidé à une normalisation de la situation ; mais, chaque fois, on nous fit comprendre par des messages très clairs et explicites que le prix à payer pour la réalisation d'un tel plan serait la reconnaissance d'une autonomie régionale selon la formule anglaise du special status, ce qui réduisait à néant nos efforts...

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis semblaient pressés et soucieux de conclure au plus tôt les négociations engagées. Philip Habib commençait de se montrer impatient, et, devant certaines de nos objections, il laissait percer sa nervosité : « Mais comment donc voulez-vous convaincre les Israéliens de se retirer ? » lâchait-il, avant de nous « rappeler » nos objectifs... Comme si nous avions pu les perdre de vue un seul instant ! Lui-même ne manquait pas

une occasion pour nous inciter à jeter du lest en nous signifiant qu'il n'avait nulle envie de s'éterniser chez nous !

De fait, ce fut au secrétaire d'Etat américain, George Shultz, que revint la tâche de résoudre, après trente-trois séances de négociations, les difficultés de dernière minute soulevées par Israël, au cours d'une tournée qu'il entreprit au Proche-Orient. Pour les Etats-Unis, la solution du problème libanais, outre qu'elle allait dans le sens de leur politique traditionnelle, devait aussi permettre au plan de paix proposé en septembre 1982 au sommet de Fès par les Etats arabes de trouver un commencement d'application.

Shultz se rendit donc en Israël, puis débarqua à Beyrouth dans la ferme intention d'aplanir les derniers obstacles. Par exemple, restait la question des frontières : Israël, qui les avait franchies de force, voulait les voir rester ouvertes. De notre côté, nous insistions pour que nos frontières avec l'Etat hébreu fussent closes ! Le Premier ministre libanais, Chafic Wazzan, résumait ainsi, à sa manière imagée, notre position : « A supposer, monsieur le Secrétaire d'Etat, que l'on nous invite à un mariage, nous ne nous y rendrions pas les premiers, mais parmi les derniers. Je veux dire par là que, si les Etats arabes décidaient de faire la paix avec Israël et qu'ils ouvraient leurs frontières, nous serions alors prêts à leur emboîter le pas. Mais nous ne serions jamais les premiers à le faire, ni même les deuxièmes, ni les troisièmes... »

En réalité, la véritable question était de savoir si un tel accord était susceptible de réaliser l'objectif que nous nous étions fixé, à savoir le retrait de toutes les forces non libanaises du Liban. A cet égard, des doutes ne tardèrent pas à nous assaillir : la Syrie commençait de clarifier expressément ses positions, et les nouvelles en provenance de Damas, où j'avais envoyé un émissaire pendant et après les négociations, se faisaient plus alarmistes. Damas entreprenait de hausser le ton et de battre le rappel de ses partisans au Liban. Or, si la Syrie décidait de s'opposer à l'accord, c'était tout le processus du retrait des forces étrangères qui était compromis. Israël refuserait dans ce cas d'opérer de son côté le retrait de ses troupes, et nous aurions alors signé un accord qui se serait révélé inutile, voire dangereux !

Dans l'allocution que je prononçai lors de la venue de Shultz à Beyrouth, le 28 avril, j'avais tenu à définir clairement notre position, déclarant alors au secrétaire d'Etat : « Nous voulons parvenir à un accord avec Israël, mais nous voulons un accord qui débouche sur le retrait des forces étrangères du Liban. En d'autres termes, tout accord avec Israël devra être acceptable pour la Syrie. Sinon l'armée syrienne ne se retirera pas du Liban, ce qui vaudra dire qu'Israël en fera autant. Nous aurons bien alors un accord entre les mains, mais l'occupation de notre territoire se perpétuera ! Nous aurons payé un prix politique qui mettra en danger notre unité nationale et portera préjudice à nos liens avec le monde arabe, sans avoir pour autant repris possession de notre terre 1 »

Lors d'un entretien informel avec lui, dans les jardins de Baabda, en présence de Philip Habib et du ministre libanais des Affaires étrangères, Elie Salem, qui m'assista tout le temps de la négociation, je revins à la charge en demandant à George Shultz ce qu'il adviendrait si la Syrie continuait de s'opposer à l'accord israélo-libanais, et si l'union soviétique adoptait la même position pour contrecarrer ce qu'elle pouvait considérer comme une « Paix américaine » au Proche-Orient... Il ne répondit pas sur-le-champ à ma

question, mais il promit d'y réfléchir. Le lendemain, il devait m'assurer que les Etats-Unis obtiendraient le retrait de toutes les forces étrangères du Liban : « Il nous faut, me dit-il, aller tous de l'avant. Vous aurez peut-être quelques semaines difficiles, mais ensuite tout rentrera dans l'ordre ! »

George Shultz partit ensuite pour Israël et la Jordanie, où il eut une réunion avec le roi Hussein. Le 7 mai, il rencontra à Damas le président Assad, qui l'informa que la Syrie considérait l'accord libano-israélien comme un « pacte de sujétion » et qu'elle s'y opposait. Lorsqu'il revint à Beyrouth le lendemain même de sa rencontre avec Assad, après un détour par l'Arabie Saoudite, il affichait néanmoins un optimisme à toute épreuve. Il se refusait à admettre que la Syrie eût exclu la possibilité d'un retrait de ses troupes du Liban. Il entrevoyait à terme, comme tout à fait sûr, le départ des troupes syriennes. A Paris, où il séjourna peu de temps après, il se montra tout aussi conciliant et déclara aux officiels français que l'important était, pour lui, que l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Jordanie appuient le retrait de toutes les forces présentes au Liban. Le 13 mai, soit quatre jours avant la signature de l'accord, le président américain exprimait encore sa certitude que, en dépit de son opposition à l'accord libano-israélien, Damas procéderait bien au rappel de ses troupes.

Fort de l'appui du gouvernement américain et de l'optimisme de l'administration des Etats-Unis, le gouvernement libanais s'engagea donc sur la voie des ultimes préparatifs pour la signature de l'accord. Notre gouvernement, le Parlement et le peuple étaient restés, jusqu'alors, remarquablement unis. Il s'était dégagé un authentique consensus en faveur de négociations qui devaient assurer avant tout le recouvrement par l'Etat de son autorité sur le territoire national. Le Premier ministre, Chafic Wazzan, homme courageux entre tous et qui avait eu la lourde tâche de mener les négociations dès la fin du mandat du président Sarkis entre Libanais, Syriens, Palestiniens et Israéliens, devait reprendre cette difficile, ingrate et amère tâche du dialogue, cette fois-ci entre Libanais et Israéliens (toujours par Américains interposés) pour obtenir que l'armée israélienne quitte tout le territoire- Comme nous tous, il aurait souhaité un retrait d'Israël du Liban sans conditions | Lors de l'un de ses derniers entretiens avec Shultz, Wazzan exprima notre position à tous, s'adressant au secrétaire d'Etat américain : *« J'ai fait, lui dit-il, tout ce que j'ai pu pour libérer mon pays de l'occupation israélienne. J'espérais cependant que les Etats-Unis exerceraient plus de pressions sur Israël pour l'amener à se retirer sans assortir son retrait de conditions supplémentaires. C'est pour cela qu'aujourd'hui, je ressens une amère déception. »*

Quoi qu'il en soit, je reste convaincu que, abandonnés de tous, avec notre pays transformé en terre brûlée et notre cohésion nationale mise à rude épreuve, nous étions parvenus à l'accord le meilleur possible dans les circonstances qui prévalaient alors. L'adhésion de la classe politique libanaise qui s'exprima fortement à cette époque en apporte le meilleur témoignage. Les responsables politiques en place que je consultai, comme les anciens présidents de la République, les anciens chefs de gouvernement et les hommes politiques de tout bord nous assuraient de leur appui franc et public. Le Parlement, ratifiant l'opinion quasi unanime de la nation, vota, par 65 voix contre 2 et 4 abstentions, son soutien à l'accord, le 16 mai 1983.

De l'étranger, les émissaires que j'avais envoyés auprès des pays arabes rapportèrent le soutien de la presque totalité de ceux qu'ils avaient consultés. J'avais fait en sorte, dès le début de mon mandat, que les très rares ambassadeurs ou chargés d'affaires des pays arabes accrédités au Liban fussent scrupuleusement tenus au courant des négociations. Ils recevaient régulièrement les comptes rendus détaillés des réunions libano-israéliennes. A la veille de la signature de l'accord, nous reçûmes les messages d'appui de la plupart des pays arabes, qui se prononçaient donc en parfaite connaissance de cause : vous êtes seuls juges pour apprécier au mieux l'intérêt de votre pays, nous disait-on. Vous avez négocié dans l'honneur. Quelle que soit votre décision, nous l'appuierons.

Les capitales occidentales prononcèrent-elles aussi des jugements très favorables à l'accord.

Forts du consensus national et confiants dans la portée du soutien des puissances occidentales, nous nous apprêtions donc à signer cet accord, pensant sortir par là même du tunnel, de l'occupation et de la guerre. C'était compter sans les nouvelles conditions posées par Israël au retrait de ses troupes, telles que la lettre de David Kimche, directeur général du ministère des Affaires étrangères et chef de la délégation israélienne, à l'ambassadeur Draper, chef de la délégation des Etats-Unis, nous les fit découvrir.

Jérusalem, le 17 mai 1983

Cher ambassadeur Draper,

Nous vous confirmons par la présente que, pour Israël, l'exécution de l'accord entre Israël et le Liban, signé aujourd'hui même, est conditionné par la réalisation de ce qui suit :

- La notification d'informations concernant nos soldats perdus pendant les opérations militaires, le retour en Israël des prisonniers de guerre israéliens détenus par la Syrie et par l'OLP, et des dépouilles des soldats israéliens qui sont morts depuis le 4 juin 1982, et cela avant le commencement de tout retrait israélien conformément à l'accord.

- Le retrait de tous les éléments armés de l'O.L.P. du Liban.

- Le retrait des forces syriennes s'effectuant simultanément au retrait israélien.

Le retrait de tous les éléments armés de l'O.L.P. du Liban est en conformité avec les stipulations prévues à l'article 4.2 de l'accord.

Au cas où le retour des prisonniers et des dépouilles ne se ferait pas dans les délais prévus, Israël aurait la liberté de suspendre l'application de ses propres obligations stipulées dans l'accord. Dans ce cas, Israël, le Liban et les Etats-Unis se consulteraient de toute urgence. Et si le sujet reste sans solution, Israël aura toute latitude de déclarer l'accord nul et non avenu. Israël continuera d'assurer sa propre sécurité par tous les moyens appropriés.

*Sincèrement,
David Kimche.*

Cette lettre revenait, de fait, à suspendre l'application de l'accord, sans que nous puissions faire quoi que ce soit pour y remédier. Israël nous rendait responsables du retrait syrien de tout le territoire libanais, de la restitution des prisonniers et des dépouilles de soldats détenus par d'autres, sur qui nous n'avions, manifestement, aucune prise¹ Ces remarques étaient si évidentes que nous pouvions en outre légitimement douter des véritables intentions de nos interlocuteurs, à qui nous ne savions comment répondre.

Fallait-il rompre les négociations, et, en s'abstenant de signer, se mettre à dos, notamment, les Etats-Unis ? Mais qui, dès lors, nous aiderait à sortir de l'impasse ? Fallait-il claquer la porte et savoir dans ce cas que les choses en resteraient là, puisque les Américains nous avaient prévenus qu'ils ne pourraient en faire plus, que les négociations marquaient le pas, et que, sur le terrain, la situation n'évoluait pas, non plus, positivement ?

Quand le général Enan lança ironiquement à la délégation libanaise que, si nous continuions de faire traîner, il serait contraint de former ses enfants à l'art de la négociation, il s'entendit répliquer vertement par le brigadier libanais Abbas Hamdane, qui participait aux débats : « Et moi, je leur apprendrai la résistance ! »

Nous n'avions cependant d'autre solution que la signature, tant les dés étaient jetés loin. Nous prîmes seulement la précaution, pour le cas (très probable) où le retrait israélien ne s'effectuerait pas totalement, d'adjoindre à la lettre annexe israélienne un document symétrique de même nature adressé à Philip Habib dans lequel, sous la plume d'Elie Salem, vice Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, le Liban émettait ses propres réserves quant à l'application de l'accord :

Le 17 mai 1983

Cher monsieur l'Ambassadeur,

Nous confirmons par cette lettre la position libanaise : au cas où le retrait d'Israël ne s'effectuerait pas selon les termes de l'accord, le Liban serait libre de suspendre ses obligations stipulées dans l'accord. Dans ce cas, il est entendu que le Liban, les Etats- Unis et Israël entreprendraient des consultations urgentes. Et si le sujet n'est pas résolu, le Liban sera libre de déclarer l'accord nul et non avenü. Le Liban continuera de rechercher la restauration de sa souveraineté et le retrait des forces extérieures par tous les moyens.

Elie Salem.

George Shultz, me réitérant toutes les raisons qu'il avait de croire à une issue positive, ne parvenait plus à apaiser mes craintes. Je m'empressai donc, le 6 juin 1983, soit trois semaines aptes la signature de l'accord par la délégation libanaise, d'envoyer une lettre au président Ronald Reagan, dans laquelle je précisais : « *Bien que rien, dans l'accord du 17 mai, ne s'oppose à*

son entrée en vigueur dès le moment de sa promulgation, les lettres annexes en date du même jour autorisent Israël à subordonner son retrait à certaines conditions dont la réalisation n'est pas de notre seul ressort... Cela explique les réserves émises par certaines parties internes ou régionales sur la sagesse qu'il y aurait à ratifier un accord qui pourrait se révéler inapplicable. »

Le 19 mai, je téléphonai au secrétaire général de l'O.N.U. pour attirer son attention sur l'impasse dans laquelle je voyais s'engager le Liban et d'autres pays de la région.

En fait, ces appréhensions n'allaient pas tarder à se révéler justifiées car, dès la signature de l'accord, le paysage commença de changer. La Syrie se déchaîna contre nous, dénonçant l'accord du 17 mai et appelant à son abrogation bien qu'il ne fût pas encore ratifié. De même, la situation sur le terrain se détériora rapidement : les bombardements à partir des territoires occupés par la Syrie et par Israël enveloppèrent toutes les zones contrôlées par les forces gouvernementales, là où elles avaient pu se déployer après le retrait partiel de l'armée israélienne.

L'accord était mort-né : il ne me restait plus qu'à tenter de trouver ailleurs une solution et à y œuvrer d'arrache-pied avec notre partenaire américain, à qui toutes ces péripéties n'avaient toujours pas fait lâcher le Liban. Simultanément, j'entamai une véritable campagne diplomatique pour décrocher un appui arabe et international à la position libanaise. Le monde arabe, dans sa grande majorité, devait heureusement se montrer très compréhensif à notre égard, et l'Arabie Saoudite offrit ses bons offices entre nous et la Syrie.

En effet, le retrait syrien devenait de plus en plus improbable : Damas organisait l'opposition à l'accord et au gouvernement libanais, une opposition armée dont certains de ses alliés devaient être le fer de lance. Tous les fronts s'embrasaient en même temps.

Pour ajouter une touche finale à ce tableau chaotique, certains Libanais, qui subissaient durement les retombées de cette nouvelle guerre et étaient largement manipulés ou induits en erreur, considéraient maintenant que, si j'avais promulgué l'accord, Israël serait accouru au secours du Liban ou aurait pour le moins facilité la tâche à l'armée libanaise pour remplacer l'armée israélienne, et que tout ce qui se passait était la conséquence de mon abstention. Il m'a fallu, pour ceux-là aussi, mener une ample campagne d'information, et tout faire, en outre, pour contrecarrer les actes irréflichs commis par ces irréductibles ! Même le président Camille Chamoun vint me proposer son aide. Je lui dis aussitôt que, si cet accord du 17 mai pouvait arranger les choses, arrêter les combats, mettre un terme à l'exode et aux massacres qui battaient leur plein dans la montagne du Chouf, il pouvait le considérer comme promulgué, et que je le chargeais d'entreprendre les contacts nécessaires à ce sujet ! Camille Chamoun n'est plus revenu chez moi, mais c'est par Dany, son fils, que, le surlendemain, je devais avoir la réponse : « Le président Chamoun s'est rendu compte que ce qui se passe n'a absolument rien à voir avec la promulgation de l'accord. C'est pourquoi il vous informe que, avec tous les Libanais, une seule voie s'offre à lui : rester à vos côtés, et résister... »

De fait, cet homme de quatre-vingt-cinq ans, un des héros de l'indépendance du Liban, aura, jusqu'à son dernier souffle, lutté avec acharnement et résisté farouchement au service de l'indépendance et de la souveraineté de son pays. Pendant toute la durée de notre collaboration, tout au long de ce mandat, il m'a entouré d'autant d'affection qu'un père. Il a été le premier à comprendre ma stratégie régionale, et ainsi pouvait-il apprécier à sa juste réalité le combat que je menais, dans lequel il m'appuya jusqu'au bout, m'offrant, alors que j'étais en butte à des calomnies désastreuses et à des attaques frontales, le bouclier efficace de son prestige, de son audience et de son pouvoir.

En attendant, la Syrie ne voulait pas retirer ses troupes, et Israël entendait n'appliquer l'accord qu'en cas de retrait syrien ! Plus grave, et comme pour nous « punir » pour un péché qu'on se gardait bien de nous expliquer, Israël faisait tout pour compliquer encore la relève de l'armée libanaise, notamment dans des régions (le Chouf où la présence, face à face, des milices druzes et chrétiennes rendait la catastrophe inéluctable.

Toutes mes interventions auprès des Etats-Unis pour obtenir un retrait coordonné des troupes d'Israël restèrent vaines, en dépit de mes explications et de mes avertissements sur les conséquences les plus graves qu'il fallait redouter dans le cas d'un retrait unilatéral israélien. Pour toute réponse, à ce moment-là, on me remit les conditions de certains chefs druzes de la montagne. Ces conditions stipulaient à leur tour l'acceptation par le gouvernement central d'une large autonomie au Chouf et à une partie du Metn, utilisant également le terme anglais de special status. Une réponse positive à cette requête équivalait à accepter d'entériner le partage du pays entre les diverses milices sur le terrain. Mes interlocuteurs, très embarrassés quand ils eurent entendu mon explication du special status, se défilèrent alors en expliquant que, dans cette affaire, ils jouaient tout simplement le rôle de facteur 1

L'anecdote me fait me souvenir de cet autre message, émanant celui-ci de Claude Cheysson, venu me rendre visite à Beyrouth en tant que ministre des Relations extérieures du gouvernement français : « Les Israéliens ont hâte de conclure un accord avec le Liban pour permettre l'exécution d'un contrat de livraison de moteurs destinés au développement du projet d'avion *Lavi*, promis par Reagan et qui a été bloqué depuis l'invasion du Liban par l'armée israélienne, afin de ne pas heurter les sentiments des alliés arabes de Washington. La conclusion d'un tel accord, même s'il ne devait jamais être appliqué, dédouanerait les Etats-Unis et libérerait, ipso facto, les moteurs d'avion réclamés par Israël ! »

Bref, tous les signes concordent : les Israéliens étaient résolus à se retirer en direction de la zone frontalière, et rien d'autre ne les intéressait hormis le renforcement de leurs alliances avec les milices libanaises qui contrôlaient des zones importantes pour leur sécurité.

Les Etats-Unis tentaient bien d'ultimes efforts, mais leurs émissaires auprès de Damas ou de Tel-Aviv revenaient les mains vides. L'attentat contre leurs contingents de la Force multinationale acheva de les désarçonner. Avec la reprise des affrontements en février 1984, les Etats-Unis décidèrent de retirer leurs soldats du Liban. Je me retrouvai alors seul face à un véritable drame : l'accord du 17 mai se révélait inapplicable et le gouvernement

libanais n'avait plus qu'à y renoncer officiellement, ce qu'il fit le 5 mars 1984. En fait, c'était la déclaration d'une mort qui avait déjà eu lieu le 17 mai de l'année précédente...

L'accord du 17 mai annulé, nous ne devions pas pour autant abandonner nos objectifs nationaux. Dans la résolution prise par le gouvernement libanais, le 5 mars 1984, nous précisions que le « gouvernement libanais devra prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place de mesures de sécurité qui garantiraient la souveraineté, la sécurité, la stabilité du sud du pays, éviteraient toute infiltration à travers les frontières sud et assureraient le retrait des forces israéliennes de tout le territoire libanais ».

Cette disposition devait être reprise littéralement dans la déclaration ministérielle du cabinet de Rachid Karamé, dit « d'union nationale », en date du 30 avril 1984. Ce gouvernement réitéra à Nakoura la tentative du 17 mai pour l'aboutissement d'un accord visant au retrait de l'armée israélienne du Liban, cette fois-ci sous l'égide de l'O.N.U. et en utilisant les rouages de l'accord d'armistice de 1949. C'est ainsi que commencèrent, le 8 novembre 1984, au quartier général de la Finul, à Nakoura, des négociations entre militaires libanais et israéliens, sous le patronage du commandant en chef de la Finul, le général Callaghan, représentant le secrétaire général de l'O.N.U., assisté d'officiers de la Finul et de conseillers de l'O.N.U. Israël feignait pour sa part d'ignorer l'accord de 1949 et admettait simplement une reprise des conversations avec le Liban. A chaque réunion, Israël insistait (paradoxalement) pour qu'il soit bien stipulé dans le procès-verbal qu'il s'agissait d'une rencontre informelle, tandis que le Liban réitérait à son tour son attachement au traité de 1949, sous l'œil amusé des observateurs de l'ONU, qui prenaient note de ces deux déclarations de principe opposées avant lesquelles la séance de travail ne pouvait commencer.

Le Liban réclamait le retrait inconditionnel des troupes israéliennes et insistait sur la souveraineté et le déploiement de l'armée libanaise sur tout le territoire. Il demandait l'application des résolutions de l'ONU relatives au déploiement de la Finul jusqu'aux frontières. Et se déclarait disposé à entreprendre des arrangements de sécurité afin de « restaurer l'autorité de l'Etat, d'assurer la paix aux citoyens, et d'empêcher tout acte d'hostilité ».

La partie israélienne, refusant l'accord d'armistice de 1949, liait l'évacuation de ses troupes à la signature d'un accord sur les arrangements de sécurité, qui, pour elle, devaient assurer la sécurité... d'Israël ! Elle demandait le déploiement de la Finul vers le nord, dans les régions de Saïda et de Jezzine, ce qui aurait nécessité la modification de son mandat au Conseil de sécurité. Elle refusait le déploiement de l'armée libanaise dans la zone frontalière. Cette zone, selon Israël, devait être confiée aux forces de facto alliées à son armée, qui seraient intégrées à l'armée libanaise. Les deux parties en restèrent finalement là, et les négociations de Nakoura furent interrompues le 24 janvier 1985, après quatorze séances qui justifiaient tout à fait l'expression : dialogue de sourds...

Après ces échecs répétés, il ne nous resta plus qu'à demander l'application de la résolution 425 et des autres résolutions du Conseil de sécurité.

C'est ce que nous n'avons cessé de faire. Mais, en attendant, c'est le Liban, le maillon le plus faible de la chaîne régionale, qui continue de payer le prix de l'intransigeance, sans doute la chose la mieux partagée chez nos voisins !

La zone frontalière, région très fragile du pays, abandonnée à elle-même, ne menace pas seulement le Liban d'éclatement, mais pourrait même devenir le détonateur d'une nouvelle crise régionale généralisée. Une solution définitive reste donc indispensable et urgente. A court terme, la communauté internationale devrait aider à l'application des clauses de l'accord d'armistice signé par les deux pays en 1949, et à l'application des résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité de l'ONU qui avaient exigé le retrait immédiat de l'armée israélienne du Sud Liban et décidé l'installation à la frontière libano-israélienne de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban, la fameuse Finul. La possibilité pour l'ONU de tenir ces engagements servirait non seulement la cause de la paix dans mon pays, mais, bien plus, augmenterait la crédibilité de cette institution internationale dans ses efforts en vue de résoudre des problèmes encore plus importants.

A plus long terme, elle devrait œuvrer à l'aboutissement des efforts en vue de la convocation et du succès de la conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, qui apporterait alors la paix définitive souhaitée par tous...

Chapitre III

La Syrie : le malentendu

Ma dernière rencontre avec le président Hafez el Assad, dans la capitale syrienne, remonte aux 13 et 14 janvier 1986. Cette rencontre revêtait une signification toute particulière: nous devions débattre ce jour-là l'accord tripartite signé par les milices druze, chi'ite et chrétienne, le 28 décembre 1985 à Damas, et les suites à lui donner. J'appréhendais le résultat de ces discussions, tant l'opinion publique libanaise était sensibilisée au problème des relations libano-syriennes, ainsi qu'aux projets de réforme politique du système libanais à l'ordre du jour en Syrie.

Le 13 janvier 1986, je fus réveillé, à l'aube, par le fracas des obus qui s'écrasaient dans les environs immédiats de Bikfaya, où je séjournais alors avec ma famille. Les services de sécurité m'informèrent que les milices chrétiennes – les Forces libanaises - avaient ouvert le feu sans qu'on pût déterminer, de manière précise, les objectifs de la manœuvre. Je compris, dans l'instant, que ces bombardements avaient bien un « objectif », mais qu'il était avant tout psychologique. A l'heure où j'avais à prendre des décisions majeures pour l'avenir du pays, une préparation psychologique était mise en œuvre pour m'influencer, me conditionner, en quelque sorte. Après m'être assuré qu'une opération militaire d'envergure pouvait être contenue, je pris donc la décision de maintenir mon voyage à Damas.

Ce jour-là, contrairement à l'habitude, ce fut le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam qui m'accueillit à ma descente d'avion. Et non Hafez el Assad. Nous nous rendîmes cependant tout de suite au palais présidentiel, car le président syrien était désireux de connaître au plus tôt ma réaction à l'accord tripartite dont le texte m'avait été remis, une semaine plus tôt, à Beyrouth, par le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk el Charaa.

Les relations du Liban avec la Syrie avaient été de tout temps inégales, passant tantôt par des phases de coopération, tantôt par des périodes de tension. J'étais toutefois conscient de l'urgente nécessité qu'il y avait pour le Liban à normaliser, au mieux de l'intérêt des deux pays, ses relations avec son puissant voisin. Pour le Liban, la Syrie, depuis la création de l'Etat d'Israël, est la seule voie d'accès à l'hinterland arabe : c'est par son territoire que transitent inévitablement les marchandises et les biens qui sont déchargés dans le port de Beyrouth et destinés aux autres pays arabes. Sur le plan politique et stratégique, nous avons aussi tout intérêt à coopérer étroitement avec notre seul voisin arabe. Il est, en effet, de l'intérêt commun du Liban et de la Syrie de stabiliser leurs relations et de les renforcer dans le cadre d'une collaboration respectueuse de l'indépendance et de la souveraineté de chacun des deux pays.

Or celles-ci ont le plus souvent été soumises au régime de la douche écossaise. Déjà, quand Bechara el- Khoury était le premier président du Liban indépendant, les relations avec la Syrie s'étaient, dès 1947, heurtées à nombre de difficultés. Bechara el Khoury avait rencontré huit fois ses

homologues syriens, Choukri el Kouatly puis Hosni el Zaïm, pour tenter de normaliser la situation entre deux pays qui venaient d'accéder à leur indépendance. Cela ne suffit pas à apaiser les tensions : Riad el Solh, le Premier ministre libanais, champion des causes arabes, faisait l'objet d'une campagne menée contre lui par le Premier ministre syrien, Khaled el Azm. C'est d'ailleurs à cette époque que le mot de « boycottage » entra dans le vocabulaire des relations syro-libanaises, quand des mesures de rétorsion économiques et financières furent prises par Damas à l'encontre du Liban. Il y eut même une incursion militaire syrienne dans la plaine de la Bekaa pour intimider, dès cette époque, le gouvernement du petit pays limitrophe... Au sein du Conseil délibératif syrien, un groupe de députés proposa même de boycotter tout gouvernement libanais présidé par Riad el Solh. En ce temps-là, le boycottage visait le Premier ministre. Depuis, le principe a connu une certaine extension de son champ d'application...

Le président Camille Chamoun devait à son tour faire face, bien plus tard, durant son mandat (1952-1958), à nombre de problèmes posés par la Syrie. En 1958, après la proclamation de la République arabe unie, sous l'égide du président Nasser, Chamoun affronta une véritable insurrection, menée à partir de Damas. La crise qui s'ensuivit fut à l'origine du débarquement des marines américains sur nos côtes.

Les six années du mandat de son successeur, le président Fouad Chehab (1958-1964), ne furent pas plus sereines que les précédentes pour ce qui touchait aux relations libano-syriennes, du fait, notamment, de nombreuses fermetures de la frontière, du côté syrien, et d'un incident, survenu en octobre 1963 à Anjar, dans lequel quatre soldats de l'armée libanaise trouvèrent la mort après qu'une patrouille syrienne eut pénétré sur notre territoire. Quelque temps auparavant, Damas avait refusé l'entrée en Syrie au président chi'ite de la Chambre des députés et avait déclenché une campagne virulente contre Kamal Joumblatt lui-même, tandis que Rachid Karamé, le Premier ministre, avait maille à partir avec son homologue syrien, Khaled el Azm, qui lui reprochait une froideur suspecte...

Le président Charles Hélou fut, lui aussi, confronté aux pressions syriennes lors de la crise libano-palestinienne, quand la Syrie, œuvrant de concert avec l'O.L.P., ferma ses frontières avec le Liban et y massa des troupes. Ces pressions amenèrent la signature des accords du Caire, conclus avec la Résistance palestinienne en 1969. Par miracle ou par raison, le boycottage syrien prit soudain fin et les frontières furent à nouveau ouvertes.

Durant le mandat du président Frangieh (1970-1976), la Syrie devait revenir sur ces bonnes dispositions et fermer ses frontières avec le Liban pour trois mois consécutifs, en 1973 ! Le gouvernement syrien protestait ainsi contre les efforts déployés par l'armée libanaise pour mettre un terme aux débordements palestiniens, alors que l'encre de la signature de l'accord du 22 décembre 1970 tendant à normaliser les relations économiques entre les deux pays n'était pas encore sèche ! Cet accord prévoyait l'ouverture de deux bureaux, l'un à Damas, l'autre à Beyrouth, pour superviser le bon déroulement des échanges entre les deux pays. Alors que le Liban s'empressa d'établir son bureau à Damas, la Syrie ne jugea pas nécessaire d'installer le sien à Beyrouth ! Et de nouvelles pierres s'ajoutèrent à toutes celles que la Syrie jetait dans le jardin du président Frangieh...

Enfin, le mandat du président Elias Sarkis (1976-1982), dont l'élection avait pourtant été chaudement saluée par la Syrie, n'allait pas non plus manquer de connaître des moments mouvementés. C'est durant cette période que le Liban eut à subir un bombardement féroce des zones résidentielles de sa capitale, qui provoqua la démission du président Sarkis. Lors de l'arrêt, provisoire, des bombardements, celui-ci devait revenir sur sa décision.

En me fixant pour tâche d'assainir, une fois pour toutes, les relations entre le Liban et la Syrie, c'est cette histoire tourmentée de nos relations avec notre voisin arabe que j'avais constamment à l'esprit...

J'avais eu l'occasion de faire la connaissance du président syrien avant d'accéder à la présidence de la République, mais, dans le cadre de mes fonctions, je rencontrai Hafez el Assad pour la première fois à New Delhi, lors de la conférence des pays non alignés, le 10 mars 1983. Notre rencontre fut très cordiale, bien que les négociations qui devaient aboutir à la conclusion de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 fussent déjà bien entamées. Le président Assad devait alors m'assurer de son appui dans « mes efforts pour libérer le pays ». Je me souviens de mon déjeuner avec lui en présence d'Abdel Halim Khaddam, qui me révéla qu'il était en train d'écrire une histoire du Liban, dont il avait déjà rédigé quelques milliers de pages ! Sur un ton très neutre, je répliquai à Khaddam que je ne doutais pas un instant de l'objectivité qui devait présider à son ouvrage. Assad ne put s'empêcher de partir d'un grand éclat de rire...

Le président Assad savait que je m'étais toujours prononcé pour de bonnes relations avec la Syrie. J'avais, à sa demande, ainsi qu'à celle du président Sarkis, contribué à un désengagement militaire entre les forces syriennes et les milices chrétiennes, à Beyrouth et dans la banlieue nord, en 1978. L'opération s'était déroulée dans le calme, en dépit d'une tension très grande provoquée par des affrontements meurtriers survenus entre les troupes syriennes et les milices chrétiennes.

Je maintins cette ouverture sur la Syrie durant toute la période des négociations avec Israël, tenant Assad informé du déroulement des négociations qui visaient au retrait israélien du Liban. Les relations libano-syriennes devaient néanmoins se dégrader dès la signature de cet accord, plongeant le pays dans un véritable enfer de feu, de sang et de malheur, même si je suis parvenu, depuis, à rétablir quelques passerelles avec la Syrie. Il s'agit pour moi d'une constante, ainsi qu'en témoigne cette analyse tirée d'une conversation avec Assad, que je lui tins dès 1984 :

« Monsieur le Président, nous sommes à la croisée des chemins. La guerre du Liban est devenue un sujet de préoccupations internationales, mais aucune des solutions tentées jusque-là n'a réussi. Actuellement s'ouvre pour nous une période favorable. Nous pourrions tenter ensemble ce pari : réussir là où tous les autres ont échoué, et sauver le Liban. Tel est en tout cas mon seul objectif. Nous pourrions le tenter en commun. Vous avez une influence certaine au Liban. Nous pourrions ensemble conjuguer nos efforts pour réaliser le sauvetage du pays, mettre fin aux souffrances du peuple libanais et redonner vie à l'expérience de coexistence intercommunautaire libanaise. Nous aurions alors réuni le Liban et réussi à y établir la paix ! Aujourd'hui, le Liban est considéré comme le centre du terrorisme et de la subversion. Il pourrait redevenir le pays de la paix et de la concorde. Nous voulons atteindre

ce but. En nous y aidant, vous gagnerez, n'en doutez pas, le cœur de tous les Libanais. »

Ce jour-là, Hafez el Assad fut, je crois, sensible à mes propos. Par la suite devait avoir lieu une série de négociations libano-syriennes. Il est regrettable, cependant, que, quelque temps plus tard, en juin 1985, certains des collaborateurs d'Assad aient pu le convaincre de renoncer à discuter avec le pouvoir libanais pour entamer des négociations directes avec des milices libanaises prêtes à aller plus loin que le président de la République libanaise.

C'est pourquoi, en ce matin du 13 janvier 1986, muni des avis de tous les responsables politiques et religieux que j'avais coutume de consulter, j'appréhendais cet accord négocié à Damas par les trois chefs de milice, en dehors de toute participation officielle au niveau présidentiel, gouvernemental ou parlementaire.

Je commençai par remercier Assad pour la peine qu'il se donnait en voulant aider les Libanais à clore le chapitre dramatique de la guerre. Puis j'ajoutai :

« Monsieur le président, j'ai longuement réfléchi au projet d'accord que m'a remis en votre nom mon ami le ministre Farouk el Charaa, et j'ai consulté à ce sujet tout aussi bien les principaux leaders du pays que certains juristes internationaux. Cet accord, sous prétexte de rendre nos institutions plus démocratiques, oriente en réalité notre système politique dans un sens qui ne favorise pas, à mes yeux, la démocratie. L'accord tripartite tend à éliminer progressivement de nos institutions un système de démocratie complexe prenant en ligne de compte le pluralisme qui prévaut dans notre pays, et à instituer un régime qui ne prône pas nécessairement la cause de la démocratie. »

L'accord tripartite prévoyait l'abolition du communautarisme, mais la "déconfessionnalisation" prévue par lui ne touchait que les institutions de l'Etat : elle ne s'étendait pas à la société libanaise elle-même. Ainsi les Libanais continueraient-ils d'être régis, pour tout ce qui touche à leur état civil - mariage, divorce ou héritage - par des règles de droit différentes, des législations et des juridictions pour la plupart d'inspiration religieuse. Or, s'il se dégageait un consensus entre Libanais pour une déconfessionnalisation, je considérais que cette dernière devrait être totale. Je craignais pour ma part, si, encore une fois, il fallait adopter le principe d'une déconfessionnalisation, que celle qui était proposée par l'accord ne contribuât, certes, à chasser le confessionnalisme des institutions de l'Etat mais ne le laissât s'enraciner, encore plus profondément, dans la législation civile. Il y avait là les germes d'un conflit potentiel et une exacerbation des luttes intercommunautaires, c'est-à-dire une hérésie légale.

Sur un autre plan, je craignais aussi que l'accord tripartite, en opérant une déconfessionnalisation institutionnelle, n'aboutît à des résultats contraires à ceux qui étaient escomptés. En substituant à une démocratie soucieuse de la représentation de l'ensemble libanais une démocratie reposant entièrement et exclusivement sur la loi du nombre, l'accord tripartite ouvrait la voie à la prépondérance d'une majorité, non pas politique - ce qui ne serait que conforme à l'intérêt de la démocratie - mais religieuse. Il fallait penser au sentiment d'injustice qu'une telle situation pourrait faire naître chez certains et à l'incertitude qu'elle pourrait susciter quant à leur avenir, surtout à une période où une lame de fond intégriste déferlait sur le pays et la région. Je ne

voulais pas que le Liban en arrivât au stade où, pour faire bonne mesure, et bonne figure, on se croirait obligé de nommer certains députés ou de favoriser leur élection pour qu'une fiction ou un semblant de justice fussent sauvegardés ! C'était tellement vrai qu'une personnalité qui s'était toutefois résignée à appuyer l'accord tripartite m'avait déclaré : « Cet accord donne à certaines factions un délai de quelques années pour vendre leurs propriétés et quitter le pays. »

Enfin, sur un dernier point, l'accord tripartite portait en germe des changements substantiels dans le fonctionnement de nos institutions en y introduisant la notion du gouvernement d'assemblée. Il investissait le Conseil des ministres, et plus restrictivement encore certains ministres dits d'Etat, de l'intégralité du pouvoir exécutif. Qu'advierait-il cependant si le gouvernement ne parvenait point à s'entendre ? Le rôle d'arbitre habituellement dévolu au président de la République, réduit à sa plus simple expression, ouvrirait donc une période d'incertitude et de dissensions, avec de fréquents retours au parlementarisme le plus débridé, et, pourquoi pas, à des élections législatives répétées... A moins qu'une instance d'arbitrage ne soit trouvée, mais alors ce serait à l'extérieur de nos frontières... Sans oublier les possibilités de heurts sanglants qui trancheraient alors "plus facilement" les conflits politiques. Je n'étais pas contre des réformes politiques dans mon pays, devais-je expliquer à mon interlocuteur, bien au contraire, mais je voulais cependant m'assurer que leurs conséquences seraient positives et qu'elles permettraient d'instaurer un ordre politique meilleur que celui qu'elles entendaient remplacer.

Enfin, je m'étonnai qu'un accord conclu par des miliciens ait pu déterminer les relations qui doivent prévaloir entre un pays et un autre pays ; cette prérogative est du ressort exclusif des gouvernements, qui négocient selon des règles convenues internationalement les accords entre Etats. « Je ne suis pas moi-même contre le principe d'un accord avec le gouvernement syrien, mais contre la façon d'ignorer les règles élémentaires de la négociation », ajoutai-je pour conclure.

Mon intervention ne laissa pas de surprendre mon hôte : le président Assad ne s'attendait pas à des remarques si vives, et, à ses yeux, négatives. Il aurait pu cependant prévoir que je ne pouvais quant à moi que refuser un accord considéré comme contraire à l'intérêt national, et si peu convaincant aux yeux de ses propres signataires que l'un d'entre eux n'avait pas hésité à me confier qu'il signait ce document en laissant à son fils le soin de l'appliquer ! Je dois confesser qu'afin de conserver ma liberté d'action je m'étais bien gardé de confier à quiconque les conclusions de mes consultations avec les responsables libanais ou la teneur du discours que j'entendais tenir au chef d'Etat syrien en ce 13 janvier 1986.

J'étais venu avec pour seul accompagnateur un greffier, car je tenais à disposer d'un compte rendu écrit de cette réunion. En face de moi, le président syrien était entouré de son vice-président ainsi que des principaux ministres et conseillers juridiques que j'avais déjà rencontrés lors de ma précédente visite, et la présence de cet aréopage manifestait l'importance qu'il conférait à la conclusion de cet accord. Il tenta d'emblée de me démontrer combien le Liban avait intérêt à adopter ce texte comme nouveau « pacte constitutionnel » avec, pour plate-forme, « la légitimité révolutionnaire » des miliciens qui l'avaient négocié et signé... Je commençai alors d'y voir

plus clair et je compris pourquoi on avait empêché les institutions libanaises de fonctionner ! Ne voulant pas rompre avec Damas, non plus que remettre en question les bonnes relations personnelles qui avaient quand même prévalu entre Assad et moi, je proposai alors de transmettre cet accord au Parlement libanais, l'instance constitutionnelle à qui revient de toute façon le dernier mot en pareille matière- Je pensais me donner, ainsi qu'à chacun, un temps de réflexion, en faisant étudier par l'Assemblée un projet d'une importance si capitale pour la nation.

Mais les collaborateurs d'Assad réagirent très vivement, en s'opposant catégoriquement à ma proposition et en considérant que cet accord était un « pacte constitutionnel » qui devrait s'appliquer tel quel, immédiatement, à charge pour moi, si je le jugeais nécessaire, de le faire adopter au pied levé par l'Assemblée. D'ailleurs, dans le corps même de l'accord, l'Assemblée nationale n'avait pas été oubliée puisqu'il était prévu de doubler le nombre de ses députés sans élection, sur simple désignation, par le nouvel exécutif ! On franchissait allègrement les limites que s'imposaient les dictatures les plus cyniques.

Le président Assad lui-même semblait plus compréhensif et paraissait disposé à dialoguer avec moi concernant cette éventualité, à condition toutefois d'aller vite ! Il craignait sans doute que de nouveaux événements régionaux ne viennent remettre en question sa stratégie. Lors de la signature de l'accord par les chefs de milices, il avait même fait remettre un voyage officiel que devait faire le souverain jordanien à Damas afin de ne pas retarder d'un seul jour l'aboutissement d'un projet auquel la Syrie attachait une importance capitale... En dépit de cette volonté manifeste de signer à la hussarde, je campai sur mes positions, et nous ne pûmes donc, au terme d'une interminable réunion, que convenir de nous accorder un nouveau délai de réflexion...

Le lendemain, il était prévu qu'Assad me raccompagnerait à l'aéroport ; il n'y manqua pas et je profitai de ce dernier tête-à-tête dans la voiture pour lui répéter une fois de plus mes bonnes dispositions, admettre devant lui qu'il y avait certes du bon dans l'accord, mais que, sans les modifications proposées, les résultats seraient contraires à ceux qui étaient escomptés, puisque le Liban ne pourrait supporter pareille révolution sans voler en éclats.

« Je suis pour le changement, même un changement radical, lui dis-je, et il faut apporter des modifications réelles à notre système, mais l'accord signé par les milices, loin de nous aider à trouver une solution à nos problèmes, ne fera que les compliquer. Cet accord n'incarne pas la volonté nationale libanaise, et cela de l'avis de tous. Puisque vous êtes tellement désireux d'aboutir, laissons au Parlement le soin de réétudier cet accord ! Il compte sur ses bancs d'éminents juristes et j'aiderai de toutes mes forces à faire se dégager un consensus qui soit réellement dans l'intérêt de tout le monde, qui instaure un système plus équitable et qui répande la quiétude dans les cœurs. Vous pouvez compter sur ma collaboration totale dans ce sens. »

Finalement, comme nous avions déjà stoppé devant l'aérogare, je me hâtai de réitérer mon appel pour des relations solides avec la Syrie, premier pas vers une solution véritable. J'expliquai au président Assad combien ce serait bénéfique pour son pays, pour le Liban, pour la paix, pour notre rôle

commun et notre image à tous les deux si nous parvenions à mettre fin à cette guerre qui avait déjà provoqué tellement de ravages, chez nous et dans le monde entier. La Syrie pourrait être à l'avant-garde des transformations du Liban, à condition de ne pas ignorer la réalité libanaise elle-même, si riche, mais combien délicate...

Le président Assad m'écoutait attentivement, visiblement intéressé, à tel point que je crus l'avoir convaincu d'aller dans le bon sens, ce qui ne manqua pas de me reconforter. Je pris donc l'avion sur cette impression, mais ne tardai pas à être informé par un journaliste qui m'accompagnait qu'elle n'était pas du tout partagée par les collaborateurs d'Assad, qui avaient révélé à la presse, sur les pistes de l'aéroport, qu'il n'y aurait « plus de douzième ou treizième sommet entre Assad et Gemayel » !

Je n'en devais pas moins plus tard, le 4 février 1986, soumettre officiellement le texte de l'accord au président du Parlement libanais afin de le faire examiner par les députés et décider de son sort, conformément à ce qui avait été décidé avec mon homologue syrien. Cette requête devait malheureusement rester lettre morte, la suite des événements ayant paralysé les travaux de l'Assemblée nationale pour cause d'offensive syrienne contre le pouvoir libanais ! Le président de la Chambre refusa même d'accuser réception de l'accord que le directeur général de la présidence de la République était chargé, personnellement, de lui remettre...

Le soir même de mon retour, le 14 janvier, les agences de presse firent état d'une conférence tenue à Damas et réunissant les représentants des signataires de l'accord tripartite, à l'issue de laquelle ceux-ci avaient déclaré la guerre au pouvoir libanais, considérant que « seule l'option militaire restait valable pour imposer à Gemayel une solution ou l'obliger à se démettre »...

Cependant, au Liban, la situation évoluait rapidement. Les Forces libanaises se scindaient ; leur chef, signataire de l'accord, était désavoué par sa base et le mouvement qu'à avait déclenché d'une manière retentissante au matin du 13 janvier, avant mon départ pour Damas, se retournait contre lui. Il ne lui resta qu'à quitter précipitamment notre pays et à s'embarquer pour l'Europe, puis, de là, se réfugier à Damas, où il réside toujours. L'opinion publique, lasse d'avoir été muselée et entraînée contre son gré dans l'aventure de l'accord inter-milices qu'elle considérait comme une trahison, se reprenait à espérer.

Des documents retrouvés lors du changement de direction à la tête des Forces libanaises montrèrent combien minutieuse avait été la préparation de l'accord tripartite. Rien n'avait été laissé au hasard. Des procès-verbaux remontant à plusieurs mois rendaient compte de réunions dans lesquelles étaient envisagées toutes les conséquences des dispositions qui avaient été prises. Etait ainsi organisée à l'avance, par exemple, dès la mi-1985, une campagne de calomnies sans précédent contre le président de la République. Il fallait à tout prix me dénigrer, porter atteinte à mon honneur, mettre en doute mon intégrité morale. Je m'étais interrogé alors sur la signification de ces attaques, extrêmement violentes, que rien ne justifiait : il s'agissait donc bien d'une campagne orchestrée dont il était prévu qu'elle cesserait au moment où j'aurais accepté le projet d'accord tripartite, mais qui, dans l'hypothèse où je l'aurais refusé, aurait permis de lancer une contre-attaque médiatique et politique pour m'empêcher, démis, de partir la tête haute, et, dans le cas contraire, d'être le leader d'un mouvement populaire. Il fallait

absolument que je quitte mon pays et ma charge dans le déshonneur... Tout était prêt pour que, le moment venu, mon refus politique d'un texte politique fût présenté comme un veto fondé sur des raisons personnelles et intéressées, ôtant ainsi toute crédibilité nationale à la position que j'avais choisie de défendre.

Ce fut donc la fronde populaire qui sauva la situation. Quant à moi, je ne devais pas couper tout contact avec le président Assad pour autant, puisque, deux semaines plus tard, à la suite du détournement par la chasse israélienne d'un avion ayant à son bord de hauts responsables syriens, j'eus avec lui un entretien téléphonique très cordial. Plusieurs amis s'acharnèrent de leur côté à dissiper le malentendu entre nous et à lui expliquer la réalité de la position libanaise. De simples particuliers comme des responsables étrangers de haut niveau devaient travailler sans compter à aplanir le chemin qui nous mènerait vers une reprise du dialogue : Franz Josef Strauss, Premier ministre de Bavière, n'hésita pas à se rendre dans ce but à Damas ; Issam Farés, homme d'affaires libanais qui a toujours entretenu de bonnes relations avec Assad ; Mahdi Tajer, ambassadeur des Emirats arabes unis à Londres, qui le connaissait de longue date ; Hani Salam, membre d'une grande famille sunnite de Beyrouth, et mon envoyé spécial à Damas... tous œuvrèrent dans le même sens.

Ils finirent par obtenir l'accord du président syrien sur la constitution de deux délégations ad hoc chargées de renouer le contact entre nos pays. Je désignai pour ma part l'ancien ministre des Affaires étrangères devenu mon conseiller pour les affaires politiques, Elie Salem, universitaire de renom, courageusement resté à mes côtés dans les moments les plus critiques et qui devait s'atteler avec patience, sagesse et détermination à la difficile tâche d'assainir les relations entre le Liban et la Syrie. Du côté syrien, Farouk el Charaa menait la négociation avec le brigadier Ghazi Kanaan, chef des services de renseignement de l'armée syrienne au Liban. Enfin, le Premier ministre jordanien, Zaid el Rifaï, s'attacha, au nom du roi Hussein, à rétablir le dialogue avec Damas.

Les discussions reprirent en novembre 1986. Dès janvier 1987, la plus grande partie des points inscrits à l'ordre du jour des discussions avaient été débattus. Treize séances de négociations nous permirent encore d'avancer rapidement. Cependant, sans aucune explication, le 14 mai 1987, la Syrie interrompit les pourparlers. Il en fallait plus pour me décourager : en septembre 1987, lors de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'O.N.U., je m'entretins avec George Shultz et lui remis un plan susceptible de relancer la négociation avec la Syrie. Au mois de novembre, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires du Moyen-Orient, Richard Murphy, entreprit une médiation entre nous et la Syrie. Je l'approuvai, tant l'essentiel, de mon point de vue, était que les relations avec Damas ne fussent pas rompues.

Nos rapports avec la Syrie portèrent ainsi toujours la marque d'une grande ambiguïté. La Syrie a considéré de tout temps le Liban comme un Etat sur lequel elle aurait un droit de regard spécial, allant parfois jusqu'à remettre en question son existence même : arrivant de Damas, où il avait rencontré le président Assad, un très haut responsable d'un « grand Etat ami » me révéla que le président syrien lui avait dit que « le Liban est une erreur du général Gouraud ! ». « Ce pays n'a jamais existé, aurait continué Assad, c'est une partie de la Syrie. » Ce point de vue est communément partagé par les

responsables syriens et il est à l'origine de nombre de malentendus et de conflits dans les relations syro-libanaises. Pourtant, les fondements de l'Etat libanais sont là, supportés par une histoire qui nous est propre et qui démontre, s'il en était besoin, que le Liban a progressivement émergé comme entité sociopolitique, avec ses spécificités, son identité et ses caractéristiques.

Il convient de préciser tout d'abord que les entités politiques qui composent aujourd'hui l'ensemble des pays du Proche-Orient étaient par le passé des entités géographiques. Ainsi la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie, l'Irak, etc., n'étaient que des appellations régionales sans portée politique. En Occident aussi, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, par exemple, furent longtemps des appellations géographiques ; avant de devenir des Etats au XIX^e siècle. Dans le grand ensemble englobant les Balkans, l'Asie Mineure, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord jusqu'aux confins algéro-marocains, il n'y eut, durant les quatre derniers siècles (plus précisément de 1516 à 1918), qu'une seule entité politique qui fut internationalement reconnue : l'Empire ottoman.

Dans ce vaste empire, composé de peuples de races, de langues et de cultures différentes, le Liban constituait, sous l'autorité du sultan et grâce à l'action sage et intelligente de ses princes, une entité nationale dotée d'institutions administratives et sociales (féodales) originales, différentes de celles des autres provinces de l'empire. En effet, le Liban formait un émirat gouverné par des dynasties héréditaires qui s'étaient toujours succédé conformément aux traditions en vigueur dans le pays. Quant aux autres régions de l'empire, c'étaient des willayas gouvernées par des pachas, généralement étrangers aux provinces dont ils avaient la charge et choisis dans les diverses classes de la société ottomane. Chaque willaya portait le nom de son chef-lieu (exception faite du Liban, de l'Egypte et des émirats de la péninsule Arabique), telles les willayas de Damas, d'Alep, de Saïda (à partir de 1660), d'Acre, de Bagdad, de Mossoul, pour ne citer que les principales. Le port et la région de Saïda avaient été érigés en willaya indépendante afin de priver l'émirat du Liban d'un accès à la mer qui aurait renforcé ses vellétés d'indépendance. C'est à partir de ce port que les contacts étaient entretenus avec les différentes villes et capitales européennes. Conformément aux lois et aux traditions de l'empire, les frontières variaient au gré des victoires et des défaites militaires des différents walis. En ce sens l'émirat du Liban n'a pas fait exception à la règle, même si les liens de suzeraineté qui unissaient l'émir du Liban au sultan ottoman consistaient surtout à garantir la rentrée de l'impôt au trésor impérial et à assurer la sécurité des routes et des ports. D'ailleurs, la notion de suzeraineté à l'égard du sultan ottoman, comme les marques de déférence que nos émirs manifestaient envers le wali de Saïda, son représentant, n'entachaient en rien la dignité nationale du peuple libanais : elles s'inscrivaient purement et simplement dans les traditions de l'époque.

L'autonomie la plus large était par conséquent l'apanage réel de ce que signifiait alors l'indépendance et l'on a vu que l'émirat du Liban en était largement investi. En effet, le Liban montrait depuis plus de huit siècles des spécificités qui le distinguaient des autres willayas de l'empire, et qui déterminaient sa vocation à constituer un Etat indépendant moderne.

De ces spécificités, je ne citerai que les principales. D'abord, la continuité du pouvoir : depuis le XII^e siècle, l'émirat du Liban était gouverné

sans crise et sans vacance, alors que les autres willayas de l'empire (Damas, Saïda, Acre, Bagdad, Mossoul, par exemple) vécurent dans l'instabilité permanente. Durant un siècle (de 1742 à 1842), quarante-deux walis se sont succédé à Damas, alors que, pendant la même période, six émirs seulement, légitimement élus ou plébiscités par le peuple, ont assuré le gouvernement de notre pays...

A cette continuité du gouvernement national du Liban, l'Histoire ne mentionne qu'une seule exception : le cas d'Omar Pacha, nommé gouverneur à Beiteddine à la suite des événements de 1841, mais cette expérience d'administration ottomane directe du Liban échoua lamentablement après quelques mois (janvier à décembre 1842), car les Druzes et les maronites, pourtant antagonistes à ce moment-là, se liguèrent aussitôt contre lui et refusèrent ensemble d'admettre la légalité de sa nomination.

En 1861, les Libanais durent se soumettre au protocole signé par Istanbul et les cinq grandes puissances européennes et se virent contraints d'accepter le moutassarref⁵ imposé par l'Empire ottoman. En contrepartie de cette nomination, le Liban se voyait octroyer officiellement un véritable statut reconnu internationalement, qui, d'une part, établissait sans réserve son entité nationale, et, d'autre part, mettait en place les structures d'un Etat moderne et démocratique. Ce statut reconnaissait notamment l'unité du pays, la constitution d'une nouvelle administration nationale avec un conseil central élu faisant office de Parlement, une nouvelle organisation judiciaire, la formation d'une petite armée nationale (la gendarmerie libanaise), une législation fiscale plus équitable. Autant d'éléments conférant dès cette époque au Liban les institutions et la physionomie d'un Etat moderne.

On prétend aussi que le Liban ne serait qu'une «mosaïque de religions». Je m'inscris en faux contre cette assertion. De tout temps, le peuple libanais fut un et uni. Quoique appartenant à des confessions diverses, les Libanais ont toujours vécu ensemble, solidaires et en parfaite harmonie, ce qui ne manqua certes pas d'apparaître comme rare dans l'histoire de l'Orient...

Sur toute la durée de cette convivialité islamo-chrétienne qui date, au Liban, de plus de quatorze siècles, l'Histoire ne mentionne que deux courtes périodes de troubles confessionnels : la première en 1840, la seconde en 1860, et encore ces événements n'étaient-ils que le résultat direct de facteurs étrangers au Liban, les premiers provoqués par l'occupation du pays par l'armée égyptienne et les seconds comme la conséquence inéluctable de la partition du Liban par le règlement de Chekib Effendi, ministre ottoman des Affaires étrangères. Mis à part ces deux crises socio-confessionnelles, l'histoire du Liban ne fut durant plus de mille années qu'une vie faite d'entente mutuelle entre les populations du pays.

Un autre facteur caractérise aussi la spécificité du Liban et l'avantage par rapport aux autres provinces de l'Empire ottoman : je veux évoquer cette union d'esprit et de culture entre le prince régnant et son peuple créée par l'utilisation commune de la langue arabe, ce qui n'était pas le cas dans les pays voisins où les walis ne parlaient que le turc, langue officielle de l'administration.

⁵ Gouverneur

Pour en venir enfin à l'histoire moderne, on sait qu'en 1918 l'Empire ottoman fut définitivement disloqué par la défaite de la Turquie. La conférence de la Paix réunie à Paris, en 1919, avait pour mission de régler, entre autres problèmes surgis dans l'après-guerre, le sort de ce que les membres de la conférence appelaient « la partie asiatique de l'Empire ottoman », c'est-à-dire la Syrie, le Liban, la Palestine et l'Irak. A la demande du président américain Wilson, qui proposa dans ses quatorze points l'adoption du principe du « mandat », la conférence décida d'attribuer la Syrie et le Liban à la France, la Palestine et l'Irak à la Grande Bretagne.

Après les accords de San Remo, en avril 1920, le régime du mandat sur les pays du Proche-Orient fit l'objet d'une décision irrévocable et la France conserva sous sa coupe le Liban et la Syrie, érigés en « Etats indépendants » sous mandat. Le général Gouraud était chargé par son gouvernement de mettre cette décision à exécution. La première tâche du haut, commissaire fut donc de fixer les frontières des deux nouveaux «Etats» constitués à partir des dépouilles de l'ancien Empire ottoman. Les frontières sud du Liban furent délimitées par un traité entre la France mandataire, représentant le Liban, et la Grande Bretagne, qui représentait la Palestine. Un autre traité entre la France et la Turquie dessina la frontière nord avec la Syrie, et d'autres accords, signés avec la Grande Bretagne, fixèrent celles avec l'Irak, la Transjordanie et la Palestine. Mais quand il fut question de tracer les frontières est et nord du Liban, la France ne pouvant de toute évidence signer un traité avec elle-même (elle était mandataire en même temps sur le Liban et la Syrie !), le général Gouraud s'estima habilité à les définir lui-même par simple arrêté, ce qu'il fit le 31 août 1920 en promulguant l'arrêté n°318 ! Sa décision, discutable pour ce qui est de la forme, ne comportait, sur le fond, aucune innovation, car les régions qu'il fit rattacher à la Montagne (ancienne moutassarrifiat) faisaient depuis des siècles partie intégrante du territoire libanais ; Beyrouth était la résidence d'hiver des Maan, et le grand émir Fakhreddine y construisit, dès 1622, un palais qui égalait, par sa splendeur, ceux des Médicis de Florence ; la principale place publique de Beyrouth porte, encore de nos jours, le nom de la fameuse tour de Fakhreddine qui dominait la ville et le port (Sahat al-Borj); quant aux districts de Hasbayya et de Rachayya, dans le Wadi Taym, ils sont restés pendant des centaines d'années le berceau et le fief des Chehab, émirs du Liban. Et ce qui est valable historiquement pour ces régions l'est aussi pour la Bekaa et pour les régions du Nord...

Tous ces rappels historiques n'ont qu'un seul objectif : mettre définitivement, clairement, un terme à la légende selon laquelle le Liban serait une création ou a fortiori une « erreur » d'un général français. Le Liban est né de l'application de traités internationaux consacrant l'histoire commune d'une région devenue pays. Si un territoire, dans toute cette contrée, a bien vu son identité se forger à travers les siècles, c'est le Liban !

Cette réalité a emporté l'adhésion des nationalistes libanais de tout bord. Riad El Solh, le Premier ministre sunnite de 1944, déclarait : « Nous protégerons l'indépendance totale du Liban, par notre sang et par nos cœurs, non seulement contre l'Occident, mais aussi contre l'Orient. » Quant à Kamal Joumbat, chef du parti socialiste progressiste et leader de la coalition islamo-progressiste, ne confiait-il pas, en 1975, à Hafez El Assad lui-même : « Nous

voulons être indépendants. Nous ne voulons pas être un Etat-satellite. Nous ne voulons pas de fédération, telle que la prônent vos représentants du parti Baas à Beyrouth⁶ ...»

Après le commencement d'une longue période de troubles dans le pays, essentiellement due, comme on l'a vu, au développement sur notre sol de la révolution palestinienne et à laquelle lui-même n'était pas étranger, Assad devait, lors d'un discours prononcé le 20 juillet 1976, décider de faire entrer ses troupes au Liban. Le gouvernement libanais, qui avait entériné a posteriori cette intervention, devait se hâter d'obtenir son élargissement à d'autres armées arabes et sa prise en charge par la Ligue des pays arabes, ce qui fut fait lors des deux sommets de Riyad et du Caire, en octobre de la même année.

Mais cette présence syrienne ne s'est pas révélée capable d'arrêter la dégradation de la situation dans notre pays, pas plus qu'elle n'a empêché Israël d'envahir le Liban par deux fois, en 1978 et en 1982 ! D'ailleurs, depuis 1982, date de la conférence arabe au sommet de Fès, la légitimité de la présence des forces syriennes au Liban est devenue contestable, y compris sur le plan juridique. A Fès, Elias Sarkis, au nom du gouvernement libanais, demanda en effet officiellement le retrait syrien devant tous les partenaires de la Ligue arabe, à l'instar de ce qu'avaient fait toutes les autres armées arabes qui participaient à la F.A.D.⁷ aux côtés de la Syrie depuis quelques années déjà.

Le mémorandum libanais présenté par le président Sarkis ne prêtait guère à malentendu, formulé qu'il était en ces termes :

« Le gouvernement libanais a décidé ce qui suit. 1: Le retrait de toutes les armées étrangères du Liban. 2: L'arrêt définitif de toutes les activités militaires de l'O.L.P. à partir du territoire libanais, et la suspension de toute présence armée palestinienne au Liban. 3: La fin de la mission de la Force arabe de dissuasion au Liban. »

Le sommet prit bonne note de la démarche entreprise par le président Sarkis et conseilla à la Syrie et au Liban de se réunir au plus vite pour «examiner les modalités pratiques du retrait syrien à la lumière du retrait israélien». Le 1er septembre 1983, après la conclusion de l'accord sur le retrait de l'armée israélienne du Liban, j'écrivis moi-même au président Halez El Assad pour l'informer de cette décision.

Voici le texte de la lettre que je lui adressai :

Baabda, le 1^{er} septembre 1983

Monsieur le Président,

Je vous adresse mes meilleures salutations ainsi que mes meilleurs vœux de bonheur et de succès. Je souhaite au peuple de la Syrie prospérité et progrès.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le gouvernement libanais a, ce jour, dans une lettre adressée par le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères, au secrétaire général de la Ligue arabe, confirmé sa décision de demander le retrait de l'armée

⁶ Kamal Joumbat, Pour le Liban. Entretiens avec Philippe Lapousterle, Stock, 1978

⁷ Force arabe de dissuasion

israélienne du territoire libanais ainsi que le retrait de toutes les forces non libanaises du Liban. J'ai l'honneur de vous transmettre "ne copie de cette lettre, avec la conviction que vous donnerez une suite favorable à son contenu qui fut l'objet, au sein des institutions constitutionnelles du Liban, d'un consensus dont j'ai personnellement fait état auprès des instances internationales. Votre prise en considération de la requête libanaise privera Israël de tout prétexte de perpétuer son occupation du territoire libanais, de même qu'elle sera conforme à l'attachement, que vous avez toujours proclamé, à l'indépendance, à l'unité et à la souveraineté du Liban ainsi qu'à votre disposition à aider à la réalisation de ces objectifs.

Dans l'attente des ordres que vous donnerez afin d'assurer le retrait de vos troupes du Liban, j'envisage avec confiance l'avenir des relations entre le Liban et la Syrie, qui sont unis par les liens de l'histoire, de la proximité géographique et par des intérêts communs.

je reste confiant que nos deux pays connaîtront, dans l'intérêt même de leurs peuples, paix, fraternité et prospérité.

Je vous prie d'a gréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus sincères d'amitié et de respect.

Amine Gemayel.

J'adressai une lettre similaire à Yasser Arafat, en lui demandant de retirer lui aussi ses forces du Liban, et j'assurai en même temps une nouvelle fois le président syrien de mon souhait et de celui du gouvernement libanais de maintenir les meilleures relations avec la Syrie. Sans attendre de réponse, le gouvernement libanais prit alors la décision de mettre fin au commandement de la F.A.D. et d'en informer les secrétariats de la Ligue arabe et de l'O.N.U. Mais force m'est, aujourd'hui, de reconnaître que l'armée syrienne est plus présente que jamais au Liban !

Le 22 février 1987, alors que je séjournais à Paris, pour une visite de travail, les troupes syriennes pénétrèrent à Beyrouth Ouest, sans y avoir été régulièrement ni légalement autorisées. Un communiqué de la direction générale de la présidence de la République devait attirer l'attention sur ce fait en déclarant en substance : «... Le président de la République, tout en appréciant l'urgence des circonstances humanitaires dramatiques qui a incité certains leaders responsables à se diriger directement vers la capitale syrienne pour réclamer son aide, ne peut que relever que cette démarche unilatérale représente un acte non constitutionnel, approfondissant le clivage et contribuant à éroder la capacité de décision du pouvoir, d'autant que :

a) L'urgence du problème n'empêchait pas la tenue du Conseil des ministres pour débattre la situation et y apporter le traitement requis, en lui conservant - quel qu'à soit - un caractère national autant que légal.

b) Les contacts du pouvoir avec les responsables syriens avaient commencé de se concrétiser autour d'un projet global de sauvetage traitant de tous les problèmes sur l'ensemble du territoire. »

Quelque amicales qu'aient pu être mes relations avec le président Assad (surtout jusqu'à la signature de l'accord de paix avec Israël), toutes les tentatives de réconciliation syro-libanaises et interlibanaises ont buté sur des obstacles que l'on ne pouvait surmonter : l'occupation- par Israël d'une partie du territoire et l'influence de l'Etat hébreu sur des régions libanaises comme le

Sud ou la Békaa Ouest, la lutte qui a opposé au Liban les forces palestiniennes de Yasser Arafat aux troupes syriennes, l'alliance stratégique syro-iranienne qui a beaucoup limité la marge de manœuvre syrienne au Liban face aux intégristes soutenus par l'Iran, etc., toutes ces raisons, et d'autres encore, ont bloqué les pourparlers avec Assad, la réconciliation nationale étant par trop liée à des considérations propres à la Syrie qui paralysaient nos efforts communs pour faire aboutir le processus de paix au Liban.

Mes relations anciennes et étroites avec le président Assad auraient dû pourtant, à mon sens, me faciliter la tâche. En effet, même durant les moments les plus critiques des relations syro-libanaises, nous avons tous deux fait prévaloir le sens de l'amitié et de la sympathie mutuelle pour mieux servir la cause de nos pays respectifs. Si, aujourd'hui, les relations ne sont pas sans nuages, du fait d'une conjoncture qui ne sert pas nécessairement l'intérêt des bonnes relations libano-syriennes, il n'empêche que cette situation ne peut qu'évoluer vers la reprise d'un dialogue, que tout le monde, en Syrie et au Liban, recherche. La politique des ponts coupés ne profite à personne. Au pouvoir, ou en dehors du pouvoir, je me consacrerai toujours à l'amélioration des relations entre la Syrie et le Liban, et j'œuvrerai pour une collaboration sincère et franche avec le président Assad lui-même, qui, malgré tout, est celui qui a le mieux compris le problème du Liban.

Le réalisme politique autant que nos traditions séculaires militent en faveur des meilleures relations possibles avec Damas. Aucun responsable libanais ne devrait l'oublier. Personnellement, je l'ai toujours gardé en mémoire. Toute ma politique fut motivée par le désir de parvenir à une entente avec la Syrie : au plus fort des négociations israélo-libanaises, j'ai tenu à garder le contact avec elle. Mais j'ai toujours considéré, par ailleurs, que nos relations avec la Syrie ne devaient pas se révéler en contradiction avec le renforcement de notre indépendance et de notre souveraineté, mais, bien au contraire, y concourir. Il faut donc lever l'ambiguïté et le malentendu permanents qui planent sur la coopération libano-syrienne et saisir toutes les chances qui pourraient découler pour le Liban de saines relations avec la Syrie. A cet égard, le Liban doit être sensible et attentif aux inquiétudes que la Syrie manifeste pour sa sécurité. Mais la Syrie se doit, de son côté, de comprendre qu'un Liban indépendant, souverain et fort, constitue la meilleure garantie pour sa sécurité ! La solution idéale serait qu'une franche collaboration, dans l'indépendance et dans l'honneur, aboutisse à la réalisation des objectifs de nos deux pays.

Et je ne doute pas qu'un jour viendra où l'intérêt bien compris du Liban et de la Syrie triomphera des vicissitudes qui ont longtemps marqué leurs relations. Ce jour-là ramènera la paix au Liban plus sûrement que les troupes envoyées de Damas...

Chapitre IV

Intégrisme : l'empire masqué

Rien ne désignait, a priori, le Liban comme le pays que la vague intégriste musulmane viendrait battre en premier. Bien au contraire, le pluralisme communautaire, la tolérance, l'esprit de coexistence, si longtemps partagés sur son sol, l'ouverture aux différentes cultures de l'Orient et de l'Occident et, surtout, la modernité constituaient autant d'obstacles au développement du fanatisme religieux.

Il ne faut donc pas s'étonner que la pénétration en force des idées intégristes se soit effectuée au Liban à la faveur de la destruction partielle du pays et de l'affaiblissement de ses structures politiques et sociales.

L'hégémonisme religieux et la domination d'une communauté sur les autres sont incompatibles avec la réalité même du Liban. La raison d'être du pays, son génie s'imposent précisément grâce à l'harmonieuse coexistence entre des religions différentes. Faire du Liban un Etat chrétien ou l'ériger en Etat musulman représentent deux démarches également mortelles pour notre pays et, somme toute, contraires à l'intérêt bien compris de chacune des communautés religieuses.

Le Liban est bâti sur la reconnaissance l'un par l'autre du christianisme et de l'islam. Il se nourrit de l'esprit de tolérance, de compréhension, de coopération et de respect de la différence. Il a incarné la preuve que la coexistence est possible et que ni le fanatisme ni la guerre ne sont une fatalité.

Il existe certes un groupe de chrétiens radicaux, minoritaires au sein de leur communauté, qui rêvent encore d'imposer un ordre chrétien au Liban ; comme il existe des fondamentalistes musulmans, eux aussi minoritaires, désireux de transformer le Liban en République islamique, à l'instar de l'Iran d'aujourd'hui. Aucun de ces deux groupes n'a réussi toutefois à rallier une majorité autour de son projet.

Mon intention, ici, n'est pas de porter un jugement sur les aspects religieux du fondamentalisme. Je limiterai mes réflexions aux conséquences politiques de celui-ci et à la manipulation à des fins politiques de la religion. La puissance de l'idéologie intégriste n'aurait en effet pas suffi, à elle seule, à enflammer les Libanais. Encore fallait-il, pour mettre le feu aux poudres, le concours de deux facteurs, qui ont ouvert les brèches par lesquelles se sont engouffrés les fanatiques.

Le premier fut la bienveillance syrienne, qui aida largement à la pénétration au Liban des éléments venus d'Iran, car ceux-ci représentaient, alors, un soutien à la stratégie de Damas dans la région. D'ailleurs, cela n'est un secret pour personne puisque Ali Reza Moayeri devait déclarer, le 24 mai 1986, au nom du gouvernement iranien : « Les forces iraniennes sont stationnées au Liban en vertu d'un accord militaire conclu entre Téhéran et

Damas, et sont placées sous le commandement de l'armée syrienne [...]. Cette présence existe à la demande de la Syrie. »

Le second facteur, capital, fut l'ébranlement de l'édifice libanais, du fait du développement de la résistance palestinienne, des troubles et des guerres qui en ont découlé.

Pour l'imam Khomeini, l'Irak et le Liban offraient deux plates-formes de prédilection à partir desquelles propager et répercuter son message. L'Irak, pays limitrophe, dont la population est à forte proportion chi'ite, devrait devenir le prolongement politique et religieux de l'Iran. L'imam prouvait en cela qu'il avait de la mémoire : à l'époque où le chah lui avait imposé un exil de douze années, il avait séjourné dans la ville irakienne de Najaf, haut lieu du chi'isme et centre international de pèlerinage, avant d'en être expulsé. L'orientation propre au régime de Bagdad, affirmant son progressisme et se voulant, par-dessus tout, laïc, désignait, de surcroît, l'Irak à l'ardeur intégriste de l'ayatollah Khomeini.

Le Liban, quant à lui, représentait à la fois une proie facile et un tremplin intéressant. Le processus de dislocation de l'Etat laissait le pays sans défense devant les intégristes. Plus que toute autre, la communauté chi'ite libanaise se trouva exposée aux retombées du fondamentalisme, même si, contrairement à bien des idées reçues, ses membres sont loin d'être tous acquis à ses thèses. Confondre les chi'ites libanais avec les khomeinistes serait pratiquer un amalgame aussi faux que malveillant et exclure de la vie nationale les éléments traditionalistes de la communauté chi'ite dont la foi dans le Liban pluraliste ne peut être mise en doute, sans même évoquer des personnalités et des groupes réformateurs qui fournissent l'apport spécifique de leur communauté dans l'édification du Liban moderne. L'imam Moussa Sadr, pour ne citer que lui, sut insuffler à la communauté chi'ite un esprit novateur, avec des objectifs dépassant largement l'horizon communautaire. On a assisté sans doute, au cours de ces dernières années, à l'apparition d'une tendance intégriste fortement influencée par les thèses de l'Iran révolutionnaire, mais elle est restée minoritaire jusqu'ici au sein de sa communauté.

Du Liban, qui entretint avec la civilisation occidentale les liens les plus intimes et les plus féconds, allaient ainsi être lancées des opérations aussi meurtrières que les attentats qui ensanglantèrent les grandes capitales d'Europe, portant atteinte non seulement aux lois de l'Europe et de l'Amérique, à la sécurité de leurs citoyens, mais encore aux valeurs mêmes qui fondent la civilisation de l'Ancien et du Nouveau continent. L'image du peuple libanais allait en être ternie aux yeux du monde par des agissements qui sont à l'opposé des traditions qu'il cultivait, de toute éternité.

L'Iran, comme d'ailleurs la Syrie, n'avaient pas intérêt à voir persister au Liban une influence qui leur était hostile. La chasse aux militants baassistes pro-irakiens, l'exil auquel furent contraints nombre de leaders proches de Bagdad, enfin la destruction, par un attentat à la voiture piégée, de l'ambassade d'Irak à Beyrouth Ouest achevèrent de ruiner toute présence ou influence de l'Irak au Liban.

De plus, c'est au Liban que les groupes intégristes avaient décidé de régler leurs comptes avec certains pays occidentaux. Il l'ont fait en s'attaquant aux contingents armés de la Force multinationale de sécurité ; puis, dans les années 1982 et 1983, en utilisant le territoire libanais, grâce à l'infrastructure

composée de militants et de cadres politiques par eux recrutés, pour s'emparer d'otages et provoquer des séquestrations interminables dont on a peine à imaginer qu'elles puissent avoir des justifications religieuses, tant les préceptes de l'islam condamnent de tels agissements.

L'expérience a montré que l'exportation de la révolution islamique était entre les mains de véritables professionnels. Certains, en Europe, persistent à croire que l'Iran subit actuellement le joug de quelques religieux illuminés, marginaux, rêveurs. Ils se trompent. L'intégrisme est un phénomène pensé dans ses moindres détails, utilisant des procédés scientifiquement éprouvés, et d'une rare modernité. Il ne se résume pas aux images des commandos-suicides, dont on a parfois dit qu'ils agissaient sous l'empire d'on ne sait quelle intoxication, ni à ces régiments de tout jeunes gens fanatisés, d'enfants lancés sur les champs de mines pour préparer le terrain à l'offensive des combattants. Cette brutalité existe, mais elle va de pair avec une capacité systématique de calcul, une habileté manipulatrice qui suppose une connaissance très fine de la configuration politique et sociale du monde moderne. Les fondamentalistes se sont comportés, au Liban, en politiques très avertis ; ils n'ont jamais, comme on le prétend ici ou là, poursuivi des chimères, ni rêvé d'instaurer un régime islamiste, ni de faire de mon pays la seconde République chi'ite après l'Iran, tant ils savaient que la came politique et religieuse du Liban était incompatible avec le principe même d'une République islamique. Leurs ambitions au Liban sont plus limitées et leur action n'en est que plus efficace. Il s'agissait d'abord de prendre le contrôle de deux enclaves : Dahyé, dans la banlieue sud de Beyrouth, et Baalbek, dans la plaine de la Bekaa. Ces zones ont été transformées en deux mini-Etats islamiques où l'intégrisme impose sa loi et ses prérogatives.

Dans ces enclaves qui jouissent, de fait, d'un statut d'extraterritorialité, on instruit les militants et on entraîne les commandos qui seront chargés des coups de main. C'est aussi dans ces secteurs sous tutelle iranienne que sont détenus les otages occidentaux, armes redoutables pour ceux qui entendent bien faire plier les démocraties.

La tactique intégriste au Liban se développe simultanément sur divers plans : l'action politique est assurée directement par des émissaires venus de Téhéran, jouissant souvent de l'immunité diplomatique, qui donnent leurs directives au cours de réunions officielles et se procurent, ès qualités, les fonds nécessaires à leurs entreprises ; l'action militaire est le fait des Gardiens de la Révolution, qui arrivent par l'aéroport de Damas vers la zone de Zabadani, à proximité de la capitale syrienne, où ils ont installé une de leurs bases. Quelques milliers d'éléments y sont présents en permanence. A partir de Zabadani, ils empruntent la route internationale en direction du Liban, où ils se déploient sur trois axes principaux : la plaine de la Bekaa, siège de leur quartier général, avec la caserne de cheikh Abdallah à Baalbek, près de la frontière syrienne, qui a été soustraite par la force au contrôle de l'armée libanaise ; la banlieue sud de la capitale, leur véritable place forte, et enfin certaines zones du Sud, proches de la frontière israélienne.

Les Pasdarans ont pour tâche de recruter, d'entraîner, d'équiper les jeunes gens de ces localités et de les embrigader pour les faire participer un jour à des opérations paramilitaires.

Le recrutement de miliciens sur place a été facilité par la crise économique qui étouffe littéralement le Liban. Les intégristes paient très cher

leurs recrues, et, pour les jeunes gens, l'enrôlement dans « l'armée de Dieu » est non seulement source d'un certain prestige et d'une certaine notoriété dans leur village ou leur quartier, mais, le plus souvent, l'unique gagne-pain consistant qui s'offre à eux. Les miliciens sont ensuite répartis en groupes sévèrement compartimentés, sans liens entre eux, cette étanchéité devant assurer une meilleure efficacité militaire et éviter, notamment, les fuites et la divulgation du programme des opérations.

Enfin, des mollahs venus directement d'Iran ont pour mission de répandre au Liban le message de l'imam Khomeini. A cette fin, ils s'installent dans les mosquées et les centres religieux chi'ites, où ils n'hésitent pas, parfois, à employer la force, avec l'aide des Gardiens de la Révolution et de leurs recrues libanaises, lorsqu'ils ne sont pas accueillis à bras ouverts. Les mollahs sont munis de livres saints, certes, mais aussi, et surtout, de moyens financiers qu'ils dispensent largement pour mieux diffuser le message de l'ayatollah Khomeini, et assurent abondamment des facilités religieuses, culturelles et surtout économiques. Parfois, même, c'est la langue persane qui est parlée dans les zones où se sont établis ces religieux, au détriment de la langue arabe, et les traditions libanaises cèdent le pas devant des pratiques qui nous sont étrangères. Les mœurs se modifient : dans ces enclaves, on encourage le port du tchador, la cravate est passée de mode et la consommation d'alcool est évidemment prohibée. Peu à peu, la mosquée et ses alentours changent d'aspect ; le mimétisme opère : le comportement des gens, l'habit, les écoles, les prêches... tout s'iranise. Au grand dam des chefs religieux traditionnels, qui observent, impuissants, cette métamorphose, sans savoir où elle va les mener, et qui, pour la plupart, n'ont même plus le droit de pénétrer dans la mosquée dont ils ont pendant des années assumé la charge.

Dans ces enclaves, qui ressemblent de plus en plus à des quartiers de Téhéran, de Tabriz ou de Qom, des portraits géants de l'imam Khomeini, et même, parfois, de son successeur désigné, l'imam Montazeri, s'étalent sur les murs. Des écriteaux, en persan ou en arabe, proclament mérites et bienfaits du grand chef du renouveau islamique et stigmatisent les adversaires de l'islam, à commencer par l'ennemi n° 1 : Saddam Hussein, chef du parti Baas irakien, qui, parce qu'il prône la laïcité, est présenté là-bas comme l'homme à abattre.

Pourtant, la Syrie, dirigée elle aussi par le même parti Baas, et non moins laïque, est ménagée par les mollahs iraniens pour autant que les intérêts politiques de l'Iran et de la Syrie, à ce stade, coïncident. On sait, en revanche, que ni les Etats-Unis, ni l'Union soviétique, ni surtout le régime « stipendié » du Liban ne sont épargnés...

Le projet des fondamentalistes est radicalement incompatible avec la philosophie et les intérêts de l'Etat libanais. Il incarne, par ses objectifs et par ses méthodes, un dogme de type totalitaire, à l'opposé de l'ordre libéral qui a régné au Liban, et au rétablissement duquel nous couvrons. Une victoire des fondamentalistes signifierait la fin de l'ordre consensuel, qui est le socle sur lequel repose le Liban. Le triomphe du fondamentalisme s'est imposé, en Iran, au terme d'un processus révolutionnaire, avec, pour premier résultat, le renversement d'un régime, d'un système politico-social, et son remplacement par un autre, radicalement différent. Aucune révolution de ce type n'a eu lieu au Liban, où les fondamentalistes ont seulement profité de l'épuisement des

capacités de résistance d'un pays affaibli par des années de guerre et dont les institutions chancelaient.

Faire barrage à cette vague intégriste qui terrorise le monde entier peut paraître au-dessus des forces d'un petit pays déchiré. Et, pourtant, le Liban a montré qu'il disposait encore de défenses vitales capables de s'opposer à l'expansion intégriste. Association de minorités, le Liban n'a jamais accordé à l'une des religions qui coexistent sur son territoire une influence prépondérante. C'est ainsi que, chez nous, aucune religion n'est constitutionnellement religion d'Etat et que notre Constitution proclame la liberté de conscience et le droit au libre exercice du culte. Par souci de faire participer les différentes composantes du peuple à la vie politique du pays, la représentation nationale reflète la diversité communautaire. Cependant, l'Etat demeure séculier et aucun principe religieux ne régit la vie publique.

Le Liban peut ainsi parfaitement admettre que toute une partie de la population libanaise affiche sa ferveur et entretienne des relations étroites avec le Vatican, Najaf, Qom ou La Mecque, à condition que ces sentiments religieux ne débordent pas sur les affaires de la cité ou de l'Etat et n'attisent pas de dissensions entre les composantes de la société, au point de troubler l'ordre public. Le système démocratique exige que chaque minorité ait le droit de s'exprimer ; il interdit, en revanche, qu'une minorité, même active et numériquement importante, dicte ses propres lois à la majorité. Toute communauté a des droits légitimes, que les institutions, si elles fonctionnent bien, devraient protéger. Aucune n'a, cependant, le droit d'imposer ses vues aux autres composantes de la population. Le fait que les trois enclaves contrôlées au Liban par des extrémistes intégristes n'aient pas entraîné les quartiers limitrophes à leur suite mérite d'être relevé. Jusqu'à présent, les extrémistes chi'ites n'exercent directement leur autorité relative que sur ces trois zones, même si, pour certains, l'influence de Téhéran s'étendrait à l'ensemble des régions où la communauté chi'ite est majoritaire.

Ces considérations n'autorisent pas à croire béatement que le Liban serait hors de danger : la menace, au contraire, demeure permanente et entière même si de bonnes raisons d'espérer, et donc de poursuivre la lutte, subsistent.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'une lame de fond intégriste déferle sur la région. Le Moyen-Orient avait déjà connu, avant le khomeinisme, le phénomène des Frères musulmans, les fondamentalistes sunnites qui s'étaient implantés dans tout le monde islamique et qui restent d'ailleurs toujours très influents dans certains pays. C'est un groupe extrémiste qui se prétend proche des Frères musulmans qui revendiqua l'assassinat du président Sadate, après la signature des accords de Camp David entre l'Egypte et Israël, et le fait qu'il représente une force grandissante n'empêche pas, à ce jour, l'Egypte du président Moubarak de suivre la politique tracée par Sadate.

D'autres poussées intégristes ont été discernées ailleurs, dans le monde, mais sans avoir raison à ce jour des systèmes politiques en place.

Cette région du Moyen-Orient a connu bien des ferveurs, elle s'est prise de passion pour nombre de grandes idées. Elle a résonné de slogans révolutionnaires. Des hommes prestigieux les avaient lancés, mais le choc avec la réalité de chaque pays a eu raison d'eux, aucun n'a pu s'imposer définitivement. Si le fondamentalisme a pris, quant à lui, cette ampleur, c'est

parce que, derrière le mouvement purement religieux, se profile la République islamique d'Iran, qui fournit tous les moyens d'un appareil d'Etat au service du dogme, et met le dogme au service des ambitions politiques.

Aucun précepte religieux islamique n'a motivé l'attaque de l'ambassade américaine à Téhéran, ni le kidnapping de citoyens américains à Beyrouth, par le Hezbollah. Ces actions visaient à obliger les Etats-Unis à rendre à l'Iran les fonds entreposés chez eux par le chah. Et quand les activistes islamistes s'en prennent à des citoyens français résidant au Liban et à des établissements français, ici ou là, ce n'est pas non plus en vertu de considérations religieuses, mais bien plus prosaïquement pour forcer la France à liquider son contentieux financier avec Téhéran ou pour la dissuader de continuer à fournir des armes à l'Irak... .

Ce ne sont là que quelques exemples de la manière dont le sentiment religieux et le fanatisme sont exploités au service d'intérêts stratégiques non libanais très concrets. A tel point qu'on peut se demander si la religion n'a pas été réduite, par ses thuriféraires déclarés, au rôle de simple paravent derrière lequel s'abriteraient les ambitions purement nationales de la grande puissance qu'a toujours été l'Empire perse. Cyrus et Darius perceraient-ils sous Khomeini ? La question mérite en tout cas d'être posée. On glisse facilement des grands principes religieux aux motivations politiques, conformément à la formule selon laquelle, « en Orient, tout commence en mystique pour finir en politique ». Au Liban, l'intégrisme s'appuie totalement sur la puissance iranienne et il n'aurait pas fait tant d'adeptes si les moyens de l'appareil d'Etat n'avaient été mis à sa disposition. Que le Liban ait été désigné comme le pays où devait s'étendre, en priorité, l'influence de Téhéran, cela est aussi en totale conformité avec les intérêts nationaux de l'Iran, qui a toujours recherché une fenêtre sur la Méditerranée.

Cette irruption du fondamentalisme a déjà eu une conséquence au Liban : celle de renforcer, au sein des autres communautés, les partisans du repli sur soi, qui craignent pour leur propre sécurité et pour leur avenir. Voilà un phénomène extrêmement grave, car il sème les germes du mouvement partitionniste, qui pourraient se développer si la peur du fondamentalisme devenait incontrôlable.

Les dirigeants de Téhéran, dans leur entreprise d'exportation de la révolution islamique, manient aussi avec un très grand savoir-faire les méthodes modernes de la communication. Ils ont montré le profit qu'ils savaient en tirer, dès la fin de l'année 1978 et au printemps de 1979, quand circulaient des cassettes de l'imam Khomeini. Enregistrées à Neauphle-le-Château et distribuées en quarante-huit heures dans toutes les mosquées d'Iran, elles diffusaient sur un territoire immense les messages enflammés de celui qui préparait son retour triomphal. Et même si certains continuent de considérer que le message des ayatollahs iraniens est, dans sa substance, obscurantiste et médiéval, il n'en reste pas moins que les moyens mis au service de sa diffusion relèvent des techniques très avancées de la communication.

La force du message tient enfin à l'habileté avec laquelle les dirigeants intégristes exploitent les blessures que leur communauté aurait subies : ils expliquent au peuple, avec un art consommé, ses douleurs, aux exclus, aux déshérités leurs frustrations et leurs souffrances éparses et, de ces misères,

de ces énergies brisées, ils savent faire naître l'élan galvanisateur qui alimentera l'opposition aux pouvoirs établis.

L'arrestation, à Beyrouth, par les Forces de sécurité intérieure libanaises, d'Hussein Tleiss, meurtrier du colonel Gouttière, attaché militaire français assassiné en 1984 dans la capitale libanaise, devait nous permettre de mieux percer certains mystères de l'organisation de l'activisme fondamentaliste.

Hussein Tleiss, membre du parti Hezbollah depuis 1982, n'en était pas à son coup d'essai puisqu'il devait confesser avoir déjà tenté sans succès de tuer l'ancien président de la République Camille Chamoun et avoir commis auparavant un attentat à la voiture piégée qui avait fait de nombreuses victimes : des écoliers tués dans l'autocar qui les ramenait chez eux, dans la banlieue nord de Beyrouth.

Lors de son arrestation, Hussein Tleiss s'était d'abord révolté, ne comprenant pas qu'on lui passât les menottes, lui qui se croyait assuré d'une totale impunité. Il avoua appartenir à un groupe intégriste dirigé par le cheikh Sobhi Tofeili, imam de Brital, village de la plaine de la Bekaa, et ancien de l'école religieuse de Qom. Cet homme de religion organisait des réunions politiques pour les jeunes de la région, auxquels il dispensait la bonne parole. L'imam prononçait des discours enflammés : l'Occident, les Etats-Unis et la France étaient ses cibles privilégiées. Les partis chrétiens libanais n'échappaient pas à l'anathème.

Tofeili prônait la liquidation pure et simple de ceux qu'il présentait comme les ennemis de la volonté divine et promettait la récompense de Dieu à ceux qui les affronteraient concrètement.

Bien noté par ses professeurs, Tleiss devait rapidement rejoindre la banlieue sud de Beyrouth sous contrôle du Hezbollah pour compléter sa formation théorique par une initiation « pratique », terme pudique pour désigner un entraînement militaire intensif. On lui inculqua aussi qu'il devait obéissance absolue à tout représentant de Khomeini, désigné comme l'intermédiaire entre Dieu et les hommes et, à ce titre, investi de l'infaillibilité de Dieu.

L'enquête révéla aussi que Tleiss et d'autres adeptes de Qom se réunissaient fréquemment dans la banlieue sud de la capitale. Là, selon un rite persan hérité des temps anciens, les nouvelles recrues du Hezbollah étaient soumises à une séance initiatique.

Rassemblés dans une grande salle plongée dans la pénombre, pour que les prières soient mieux entendues du Très Haut, les jeunes gens écoutaient les imams désigner les ennemis à abattre, et l'assemblée répétait par trois fois : « Allah Akbar » (« Dieu est grand »), en se frappant la poitrine avec force avant de scander :

« Allah est l'Unique !

« Khomeini est notre chef qui imposera la victoire de l'islam !

« Mort à l'Amérique

« Mort à Israël !

« Mort aux Kataëb !

« Mort à la France ! »

Les fidèles juraient ensuite obéissance absolue à Khomeini et à ses représentants.

Enfin, les plus engagés parmi les militants suivaient un entraînement militaire et des séminaires politiques approfondis en guise de préparation. Avant de passer à l'action, Tleiss avait eu recours à la « khira », pratique spécifique aux partisans du Hezbollah, qui consiste à consulter le Coran avant d'entreprendre toute action importante afin de savoir si celle-ci sera agréée par le Très-Haut. Cela commence par la lecture de la Fatiba, qui est la sourate inaugurale du Coran. Puis est récitée par trois fois la sourate de l'unicité (CXII -1à 4) :

« Au nom de Dieu le Miséricordieux plein de miséricorde. Dis : il est Dieu unique, Dieu invisible. Il n'engendre pas ; Il n'est pas engendré. Nul n'est son égal. »

Enfin, on invoque Dieu par trois fois en ces termes :

« Dieu, je te consulte sur le Bien, pour savoir si ce que je vais faire est bon et bénéfique, à, Toi qui connais, éclaire celui qui ne connaît pas... »

Alors, le Coran est ouvert au hasard. Puis, sept pages sont tournées. Si la septième ligne de la septième page et le verset coranique lui-même traitent d'un sujet de manière positive, c'est signe que Dieu approuve ce qu'on va faire. Si, au contraire, le verset condamne une pratique ou traite d'une interdiction, cela signifie que la volonté divine n'est pas favorable à l'action envisagée.

Quand la khira est positive, ce qui fut le cas pour Tleiss, c'est la promesse qu'on a la baraka, c'est-à-dire la protection) divine, et que la justice des hommes ne pourra s'opposer au projet. C'est la raison pour laquelle Tleiss ne comprenait pas que, obéissant à Dieu en assassinant le colonel Gouttière et d'autres citoyens, il encourût les foudres de la police des hommes.

Au Liban, des centaines de jeunes gens continuent de passer par la même école et sont ainsi entraînés au fanatisme et au meurtre. On fait en sorte d'enfermer la jeunesse dans une atmosphère close, où elle est entièrement livrée à ses initiateurs doctrinaires. On crée ainsi une sorte « d'homme nouveau », membre d'une société protégée par les armes des Gardiens de la Révolution, enivrée par une doctrine exaltant les exploits des « martyrs », de ceux qui ont été formés aux opérations-suicides. Cette avant-garde est soutenue par une armée de militants convaincus d'être le bras armé de la justice contre l'injustice, du pauvre contre l'opresseur, d'incarner la vérité contre l'hypocrisie et le bien contre le mal. On ne leur demande ni de convaincre les foules ni de savoir formuler une alternative démocratique : la violence est un moyen que justifie pleinement la fin, en tant que telle, instrument politique à part entière. L'adversaire arabe, l'Occident, l'Union soviétique sont présentés en bloc comme les royaumes de l'injustice et du mal absolu. Ce sont, non pas des ennemis, mais des « satans », petits et grands, impurs et malfaisants. Cela me fait penser irrésistiblement à Savonarole, ce prêtre dominicain de Florence qui, au XV^e siècle, rassemblait des foules considérables en prêchant l'austérité, l'intransigeance et la brutalité. Il avait imposé par la force l'abandon des fêtes dites profanes et allumé des « bûchers de vanité » sur lesquels étaient sacrifiés ceux qui refusaient l'ordre nouveau. Savonarole s'appuyait alors sur les *piangioni*, les « pleureurs », pour s'opposer à ceux que l'on qualifiait alors d'*arrabbiati*, les « enragés ». De la même façon, Khomeini et les imams de Téhéran s'affichent

comme les défenseurs des *mahroumine* (« déshérités ») du monde entier, contre les *taghouti* (ceux qui ont des biens, les protégés et les riches). La lutte est sans merci, et tous les moyens sont bons pour assurer la victoire.

Cette vague intégriste constitue un défi fondamental à l'ordre libéral et l'on peut d'ailleurs noter, dans l'histoire du Proche et du Moyen-Orient, un mouvement de balancier constant entre l'attraction des idées libérales et ce qui s'y oppose, à savoir : le fondamentalisme religieux.

Le fondamentalisme a calqué les règles de la religion sur les impératifs de l'appartenance politique. C'était là un phénomène courant dans la région, mais le Liban y avait, jusque-là, relativement échappé. Le fondamentalisme a profondément bouleversé les relations interlibanaises et singulièrement compliqué l'action du président de la République. Mon pays, composé de dix-sept communautés religieuses différentes, repose sur le principe de l'intérêt commun qu'ont toutes ces composantes de la population de vivre ensemble. On imagine sans peine ce qu'une telle proposition de principe implique d'équilibres fragiles et délicats, de concessions réciproques et de compromis permanents éprouvés des siècles durant. La seule solution de remplacement, si l'on peut dire, à la coexistence communautaire, est la guerre sans fin des communautés. Et le Liban avait suscité une culture politique unique dans cette partie du monde, fondée sur des institutions démocratiques et des mécanismes sophistiqués de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Or, ce jeu politique, au bon sens du terme, qui permet à chacune des communautés de s'exprimer sans qu'à aucun moment un groupe ne puisse opprimer les autres, a été défié par l'intégrisme.

La propagation et la victoire de la poussée intégriste menacent non seulement le Liban mais, au-delà, le monde arabe dans son ensemble. En cela, Beyrouth était totalement à l'unisson des autres pays participants lorsque, au sommet des chefs d'Etats arabes réunis à Amman, en novembre 1987, le roi Hussein déclarait à l'adresse de ses pairs :

« Prenons garde : notre communauté arabe a subi durant des siècles la loi imposée par la Sublime Porte. Nous avons tous en mémoire cette période noire de notre histoire durant laquelle nous n'avons connu ni l'indépendance, ni la liberté, ni des relations harmonieuses avec le reste du monde, ni le développement économique, ni l'essor culturel. Soyons attentifs et veillons à ce que tous ces acquis récents, à ce que notre culture commune de citoyens arabes ne disparaissent pas, cinquante ans après la chute de l'Empire ottoman. Prenons garde à ne pas passer du règne d'Istanbul à l'empire de Qom... »

TROISIEME PARTIE

POUR GAGNER

Chapitre I

Les forces multinationales de sécurité

Témoins de l'engagement occidental dans la région, les quatre mille hommes de la Force multinationale de sécurité, formée de contingents américain, français et italien, rapidement rejoints par une force britannique, étaient en route pour le Liban, à la demande de mon prédécesseur, le président Elias Sarkis, la veille de mon accession au pouvoir. La décision de faire appel à une telle force ne m'est donc pas revenue, même si je l'ai approuvée.

Pour ces forces multinationales, il s'agissait, en l'occurrence, d'un retour puisque des contingents étaient déjà venus au Liban, en août 1982, assurer le retrait dans l'honneur des combattants palestiniens et protéger les civils, particulièrement les familles des combattants, dans les camps palestiniens.

Leur mission accomplie, les forces occidentales avaient rembarqué. Mais l'assassinat du président élu, suivi des massacres de Sabra et Chatila, avait créé un tel choc dans le pays et fait craindre de tels bouleversements que le président Sarkis avait demandé un retour très rapide des dites forces afin d'aider le gouvernement libanais à assurer un semblant d'ordre à Beyrouth et dans sa banlieue. Cette demande, formulée précipitamment du fait de circonstances absolument imprévisibles, avait négligé de prévoir en détail le mandat exact des quatre mille soldats occidentaux qui allaient reprendre le chemin du Liban. D'ailleurs, les pays concernés, dont la prompt intervention s'accompagnait de l'espoir que leur mission serait très limitée dans le temps, avaient esquivé tout excès de formalisme, afin de se réserver une large marge de manœuvre. Le mandat des forces multinationales de sécurité fut essentiellement défini par des échanges de lettres entre le Liban et les différents pays qui les avaient constituées. Leur mission était définie en ces termes : « Les forces multinationales de sécurité doivent aider le gouvernement libanais à restaurer sa souveraineté et son autorité à Beyrouth et dans ses alentours et à assurer la sécurité des habitants de ladite région. » Il était donc clairement précisé que les forces limitaient leur présence à la seule capitale et à sa proche banlieue, et la signature d'accords séparés

impliquait qu'il ne s'agissait pas d'une force intégrée et que chaque contingent demeurerait sous commandement indépendant national.

Ce mandat, qui reposait sur des correspondances éparses et avait été formulé en termes assez vagues, allait faire l'objet de graves divergences d'interprétation : par exemple – et pour ce qui concerne un aspect aussi important que les règles d'engagement des forces - les Etats-Unis avaient décidé que leurs marines ne pourraient user de la force qu'en cas de légitime défense, face à une attaque armée, tandis que la France et l'Italie, allant plus loin et autorisant, bien sûr, la légitime défense, avaient aussi admis l'intervention de leurs troupes « en appui de l'armée libanaise ». Voilà quelle était la situation quand le détachement français fit, en précurseur, son entrée dans le port de Beyrouth, le 24 septembre 1982, suivi, le lendemain, par l'avant-garde des soldats italiens et, le 29, par des marines américains qui prirent position à l'aéroport international.

Dans la définition du mandat, certains points recueillaient l'appui de toutes les capitales concernées : il s'agissait bien de favoriser le rétablissement de l'autorité du gouvernement libanais à Beyrouth et dans ses environs et d'assurer la sécurité des populations civiles placées sous leur protection. Claude Cheysson, alors ministre français des Relations extérieures, l'exprimait dès le 25 septembre 1982 : « Le mandat est clair, il est mot pour mot celui qu'avait prévu le Conseil de sécurité... Les contingents sont là pour appuyer les forces armées du gouvernement libanais dans la protection des populations civiles. » La France était d'ailleurs très attachée à couvrir la présence des forces françaises au Liban par une décision onusienne. C'est ce qui explique la référence permanente à l'O-N-U- et au Conseil de sécurité dans les déclarations des responsables français. Le 14 janvier 1984, l'ambassadeur de France, Fernand Wibaux, dans l'une des réunions du Comité de coordination, alla jusqu'à évoquer la possibilité de « déployer une force de l'O.N.U. à Beyrouth à la place de la F-M- S. ». Nous étions favorables à une telle proposition, qui n'a cependant pu aboutir.

Après le départ de la F.M.S., nous sommes revenus à la charge, mais le projet de résolution dans ce sens, présenté en février 1984 par le représentant de la France au Conseil de sécurité, après une longue et pénible négociation avec Moscou et Washington, n'a malheureusement pas été approuvé. Donc, en tout état de cause, cette force multinationale de sécurité n'était pas destinée à se substituer à l'armée libanaise, seule chargée du maintien de l'ordre. C'est ainsi qu'il faut comprendre la remarque du président Reagan, le 20 septembre 1982 : « La force multinationale de sécurité n'est pas une force de police. »

Mais le caractère ambigu et flou de la mission était accentué par l'urgence de la situation et la rapidité du déploiement de la force, puis son départ précipité - « mission accomplie ! » - enfin son retour en catastrophe, sans spécification de mission nouvelle, ni par contingents ni collectivement. Tout cela entraîna de telles divergences dans l'interprétation qu'elles trouvèrent un écho jusque dans les déclarations publiques des responsables occidentaux alliés qui avaient, ensemble, décidé d'une opération commune de maintien de l'ordre au Liban. Ces divergences ont été aussitôt exposées sur la place publique et se sont rapidement traduites, sur le terrain, dès l'entrée des forces à Beyrouth. Ronald Reagan nous affirmait, le 21 septembre 1982, que « la force multinationale de sécurité est une force d'interposition ». Ce à

quoi répondait, le 23 septembre, Claude Cheysson : « Le président de la République française n'a pas prononcé le mot d'interposition ; c'est plutôt une mission de maintien de la paix et de protection des populations civiles. » Et le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Caspar Weinberger, de répliquer à son tour, deux jours plus tard : « La force multinationale de sécurité n'est pas une force de maintien de la paix, mais une force de dissuasion : par sa seule présence, elle évitera que des forces hostiles ne soient tentées de contrecarrer les efforts du gouvernement libanais pour rétablir son autorité à Beyrouth et ses alentours. » La vigueur de la formule cachait à peine la volonté américaine de faire savoir que le contingent américain n'allait pas se laisser engager dans des affrontements.

Cette petite guerre des communiqués prouve qu'à l'évidence les contingents n'étaient pas en mesure d'harmoniser leurs actions, puisque chacun des responsables, militaires autant que civils, interprétait les ordres de mission à sa manière. Les Américains croyaient que l'arrivée des marines suffirait, à elle seule, à impressionner et à dissuader tous les ennemis potentiels des Etats-Unis et du pouvoir libanais. Les Italiens justifiaient essentiellement leur participation par leur devoir de protection des réfugiés palestiniens dans les camps de la périphérie de Beyrouth, quartier général du contingent venu de Rome. Les Français, les plus actifs sur le terrain, envisageaient, eux, de jouer un rôle prépondérant sur tous les plans. Mais les Français n'étaient pas les seuls acteurs, et certains Etats, dont l'Union soviétique, qui voyaient d'un mauvais oeil l'implantation au Liban des soldats de pays membres de l'OTAN, désiraient limiter l'action des forces multinationales de sécurité à un soutien très temporaire à l'armée libanaise. De toute façon, les circonstances ont montré que ce dispositif manquait de la « crédibilité » nécessaire pour ramener le calme dans le pays ou, tout au moins, dans la capitale.

Il faut dire que les oppositions à la présence d'une force internationale représentaient un poids considérable : elles devaient s'exprimer dès que le calme tilt rétabli dans les camps de Sabra et Chatila et dès le retrait de l'armée israélienne de Beyrouth. Contrairement à ce qui avait été dit et affirmé, Yasser Arafat n'avait pas totalement abandonné le terrain dans son évacuation et avait laissé derrière lui une population nombreuse et quelques cadres dans les camps palestiniens de Beyrouth et dans le sud du pays, en plus d'un noyau important de relations et d'alliances susceptibles de prêter main-forte à la première occasion. Quant aux Syriens, provisoirement contraints de quitter, eux aussi, la capitale libanaise, ils étaient toujours installés à moins de quinze kilomètres de celle-ci et attendaient le moment d'y revenir, tout en continuant d'entretenir des relations étroites et actives avec leurs alliés libanais. La route de Damas, grande ouverte, permettait à ces derniers de s'approvisionner librement. D'autres fractions, très liées aux Israéliens, se sentaient mieux en sécurité en présence de l'armée de Tel-Aviv qu'en présence des contingents occidentaux. Enfin, les Israéliens, souvent gênés par ces témoins trop curieux qui les empêchaient d'agir comme bon leur semblait, étaient, eux aussi, impatients de voir la F.M.S. quitter le Liban.

Pourtant, malgré l'énorme divergence des intérêts et l'imprécision des textes définissant l'organisation de cette force, en dépit des préventions et des vicissitudes inhérentes à la situation, la force multinationale de sécurité a correctement fonctionné pendant un temps et rendu d'éminents services. A

nos yeux, la présence de ces soldats était le symbole de l'engagement du monde libre aux côtés d'un Liban décidé à recouvrer sa souveraineté nationale, et cela dans le respect des institutions libanaises. Les Occidentaux adoptaient une position intermédiaire : sans épouser totalement les thèses libanaises, la F-M. S. n'a cependant pas limité sa mission à la protection exclusive des civils réfugiés dans les camps palestiniens.

De fait, ces forces occidentales, comme me l'avait confié l'ambassadeur d'une grande puissance européenne, n'étaient pas venues au Liban dans la seule intention de rendre service aux Libanais : « Si nous sommes ici, c'est aussi que nous sommes conscients de la nécessité de démanteler les réseaux terroristes qui pullulent dans votre pays et dont les états-majors se trouvaient dans les camps palestiniens, ainsi que de celle d'assurer la protection de nos intérêts à Beyrouth comme en Europe même. » Au-delà donc de notre survie à laquelle l'Occident tenait, certes, il demeure que la principale préoccupation des gouvernements participant à la F-M- S. était le « terrorisme international » dont Beyrouth-Ouest et sa banlieue sud étaient devenus la capitale. Il fallait donc empêcher que le Liban continue d'abriter et d'entraîner ceux qui voulaient attenter à la sécurité de l'Occident. Mais si les objectifs de tous les pays présents convergeaient, les différences d'appréciation sur les moyens de les réaliser ne laissaient pas d'être préoccupantes.

Reconnaissons, d'abord, que le manque de concertation entre les divers contingents n'est pas une construction de l'esprit. Il était même revendiqué par les responsables des pays concernés.

C'est le président François Mitterrand lui-même qui affirmait, par exemple, le 27 mars 1984, devant l'Economic Club, à New York : « Les rapports entre les différents contingents ont été caractérisés par l'indépendance de leurs démarches. » Il avait déjà déclaré, quelques jours auparavant, à Washington : « Les Etats-Unis ne remplissaient pas le même rôle que nous à Beyrouth. » En fait, les divergences réellement importantes s'étaient fait jour lorsque les forces américaines avaient riposté par des bombardements massifs aux attaques dont elles avaient été la cible. Claude Cheysson prit alors ses distances, au nom de la France, affirmant, le 15 septembre 1983, devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française : « Le mandat de la force multinationale est limité au Grand Beyrouth. Il comporte l'appui à l'autorité légitime libanaise. Il ne comporte pas l'affrontement avec les armées étrangères ni la substitution à l'armée libanaise. » Le ministre ajouta le même jour, dans une interview télévisée sur Antenne 2, comme pour être encore plus clair : « Nous ne suivons pas la même roue dentée que les Etats-Unis. » George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, ripostait de son côté, le 21 septembre 1983 : « La déclaration flamboyante de Claude Cheysson n'était pas très utile. »

Quoi qu'il en soit, cet échange de propos aigres-doux n'était pas pour me faciliter la tâche... Je ne savais pas trop comment réagir face aux turbulences, n'ayant aucune autorité directe sur ces forces, et me trouvant moi-même engagé simultanément dans deux actions très délicates, mais essentielles pour le pays : les négociations pour le retrait, dans les meilleurs délais, de l'armée israélienne, et les démarches pour encourager la réconciliation interlibanaise, condition sine qua non de tout essai de reconstruction nationale.

Les divergences occidentales se reflétaient d'ailleurs dans l'attitude des ambassadeurs, lors des réunions du comité de coordination de la F.M.S., à la présidence de la République. A Baabda, en effet, était établi le centre d'opérations regroupant en permanence les représentants des divers contingents. Chaque fois qu'une modification du déploiement d'un contingent était proposée par l'un des participants, des objections étaient immédiatement soulevées par les autres, même si l'opération était mineure et ne dépassait pas les limites du Grand Beyrouth. C'est ainsi que, lorsqu'il avait été demandé au contingent italien de prendre en charge la région des grands hôtels à Beyrouth, l'ambassadeur d'Italie, Franco Otieri, rétorqua « qu'il fallait consulter Rome » et qu'« en aucun cas les Italiens ne pouvaient quitter les camps de Sabra et de chatila ».

Le contingent américain refusait, quant à lui, de quitter la région de l'aéroport, et le contingent britannique stationnait obstinément dans la région de Kfarchima... Pour aplanir les difficultés, les réunions régulières du comité de coordination, que je présidais le plus souvent, regroupaient, outre les ambassadeurs des pays engagés ou leurs représentants, les commandants de l'armée et des forces de sécurité libanaises et ceux des différents contingents de la F.M.S. Après un exposé sur les derniers développements de la situation militaire, j'avais coutume de donner un compte rendu politique aussi large que possible, concernant aussi bien le Liban que son environnement régional, afin de situer l'action de la F.M.S. dans son contexte réel. Je faisais le point sur les efforts déployés pour assurer l'entente nationale, en insistant, à chaque occasion, sur le rôle de la F.M.S. dans cette entreprise. Pour moi, celui-ci était de « soutenir les Libanais et de les aider dans leur lutte pour le rétablissement de la paix civile ». Je soulignais que les « efforts et sacrifices des pays amis ne servaient pas uniquement la cause du Liban, mais aussi les valeurs qu'il incarne, telles que la paix, la liberté et la démocratie ». Je tenais, en effet, à mettre mes partenaires au courant de tous les développements politiques. Puisqu'ils étaient là pour permettre au gouvernement libanais de rétablir la paix, ils devaient être informés des efforts que nous déployions de notre côté pour aboutir à une réconciliation nationale. J'appris par la suite que tous les membres du comité appréciaient beaucoup ces réunions, grâce auxquelles ils pouvaient mieux suivre l'évolution de la situation dans le pays et se retrouvaient plus à l'aise dans un paysage politique dont la complexité aurait pu les décourager. Souvent, Chafic Wazzan, Elie Salem ou Ghassan Tuéini se joignaient à nous ou me représentaient à la tête du comité. Ces rencontres nous ont ainsi permis, au-delà de la solution de problèmes ponctuels, d'établir une communication profonde qui a, je le pense, contribué à prolonger le séjour de la F.M.S. au Liban.

La force multinationale, présente à Beyrouth de septembre 1982 à février 1984, connut trois périodes très différentes.

La première a duré quatre mois et recouvre ce qu'on peut appeler « l'état de grâce » : dans leur immense majorité, les responsables politiques, les chefs des différentes factions et la population se sont montrés favorables à la présence de troupes occidentales venues au Liban protéger les civils libanais et palestiniens à la demande du gouvernement.

Une deuxième période, beaucoup plus difficile, s'est ouverte après la signature de l'accord du 17 mai 1983. Le contexte régional dans lequel

s'inscrivait la mission des troupes de la Force multinationale avait alors dangereusement évolué : les Etats hostiles à l'Occident préparaient leur riposte. Ce n'était pas tant la mission ponctuelle des troupes de la F.M.S. qui était en jeu, non plus que l'accord du 17 mai 1983, mais bien, à présent, l'Occident lui-même, sa présence comme sa politique qui étaient pris pour cible. A peine sorti des affres de la guerre, le Liban allait devenir le théâtre d'opérations hostiles à des Etats étrangers... Une nouvelle fois, nous étions victimes de différends dans lesquels nous n'avions aucune part.

C'est depuis Tripoli, en Libye, qu'allaient fuser les premières critiques : le 31 mai 1983, le président Assad déclarait chez son hôte, le président Kadhafi, qu'il fallait abroger l'accord du 17 mai, symbole de la politique américano-israélienne ; le 5 juin, l'imam Khomeini s'en prenait avec violence aux Etats Unis, accusés de vouloir imposer leur loi au Liban ; enfin, le 31 août, l'U.R.S.S. critiquait à son tour l'intervention américaine au Liban et demandait le retrait des forces de Washington...

A ce moment l'opposition prosyrienne s'était organisée, et l'accord lui avait fourni une matière abondante pour mener la guerre au pouvoir libanais et aux forces qui entendaient le soutenir. La F.M.S. devint l'une des cibles favorites de cette opposition, sans pour autant s'engager dans une action quelconque contre les partis ou milices des forces adverses.

Cette période s'est achevée avec le double attentat du 23 octobre 1983- Durant ces cinq mois, une course de vitesse s'était engagée entre ceux qui voulaient le retrait des contingents et les partisans de leur maintien, dont je faisais partie. Dans cette perspective, j'avais réclamé l'appui des forces multinationales pour obtenir, au moins, le contrôle des trois routes internationales : au nord, la route de Tripoli ; la route de Damas, à l'est ; celle de Saïda, au sud. Ces dispositions auraient permis de mettre fin à l'acheminement des armes et des munitions, qui avait repris en direction de Beyrouth, et qui alimentait l'opposition armée à l'action gouvernementale: Le rétablissement de la confiance, le renforcement de l'unité du pays et, par là même, l'affermissement de l'autorité du gouvernement étaient tributaires de la réponse de la F.M.S. Mais les Etats concernés refusèrent de s'engager plus avant. C'est ainsi que, à l'occasion d'un retrait des forces israéliennes des abords de Beyrouth, un nouveau plan de déploiement de l'armée libanaise et de la F.M.S. avait été proposé : le colonel Williams, de l'ambassade des Etats-Unis, émit les conditions suivantes comme préalable à toute extension de la mission de la Force. Il fallait, disait-il, « obtenir l'accord et l'engagement des Syriens et des Palestiniens qu'ils ne s'infiltreraient pas dans la zone de déploiement et qu'ils n'attaqueraient pas la zone en question », puis « parvenir à un accord politique avec les leaders druzes et obtenir leur consentement sur le déploiement de l'armée libanaise et de la F.M.S. », « afin d'obtenir d'Israël la garantie que ses troupes n'emprunteraient plus les routes de la zone évacuée et qu'elles n'y reviendraient plus ». Il allait de soi que ces conditions étaient parfaitement irréalisables et que, dans le cas contraire, nous n'aurions pas eu besoin de l'aide de la F.M.S. De plus, les Etats-Unis, qui avaient négocié avec Damas et l'O.L.P. le retrait de Beyrouth des soldats syriens et des miliciens palestiniens, savaient pertinemment que ces derniers feraient flèche de tout bois pour faire échouer la F.M.S. dans le dessein de la voir partir, ce qui faciliterait leur retour à Beyrouth. Pour ce qui est des garanties demandées à Israël, je crois qu'il aurait été plus simple que les

Etats-Unis règlent l'affaire directement avec Tel-Aviv, surtout que, à plusieurs reprises, le représentant de l'ambassadeur américain au Comité de coordination, Christopher Ross, avait affirmé que les Israéliens « ne se retireraient pas sans prévenir les Américains ni coordonner leur action avec eux ». Ce qui, en fait, le moment venu, ne devait pas se révéler exact.

Les chefs des milices druzes oeuvraient pour l'autonomie de fait du Chouf. Ils n'accepteraient pas le déploiement dans leur région de l'armée libanaise ou de la F.M.S., sous quelque forme que ce soit.

D'autres représentants, au sein du Comité de coordination, avaient d'autres arguments pour expliquer les « obstacles » qui empêcheraient éventuellement toute action décisive équivalant à un « changement de mission ». Ainsi le général Angioni, chef du contingent italien, qui entretenait par ailleurs d'excellentes relations avec les différentes parties sur le terrain, arguait-il de la « difficulté d'obtenir l'accord de son gouvernement ». Bref, pour tous, quels que fussent leurs motifs ou leurs (bonnes) raisons, il était à l'évidence « urgent de ne rien faire... ».

Il faut reconnaître qu'avec l'afflux d'éléments armés iraniens, d'armes et de munitions dans la banlieue sud, le mouvement de résistance contre l'occident et Israël s'était intensifié et que certains contingents commençaient de craindre sérieusement les retombées de ces préparatifs qu'ils n'avaient pas voulu affronter au moment opportun. C'est d'ailleurs peu de temps auparavant que les Etats-Unis avaient subi au Liban leur première attaque sérieuse : un attentat contre l'ambassade américaine qui a causé, le 17 avril 1983, près de cinquante morts et plus de cent blessés. Je me souviens que, ce jour-là, ce fut miracle si l'ambassadeur américain est resté en vie. Robert Dillon venait de terminer son jogging quotidien et changeait de tenue dans une pièce attenante à son bureau lorsqu'une puissante explosion souffla une partie du bâtiment. Dillon n'a eu la vie sauve que grâce au compartimentage de la structure de la construction, qui protégea l'antichambre, alors que le bureau lui-même atterrissait au rez-de-chaussée de l'immeuble. L'ambassadeur a carrément vu cette pièce s'écrouler devant lui, tandis que celle où il se trouvait et lui-même demeuraient comme suspendus en l'air. Il a fallu l'évacuer par un système de poulies car aucun escalier n'était resté debout après l'explosion...

A peine informé de l'événement, je me rendis sur les lieux, accompagné du Premier ministre, Chafic Wazzan, et du ministre des Affaires étrangères, Elie Salem, et je m'empressai d'envoyer un télégramme au président Reagan pour lui exprimer mes condoléances.

L'attentat créa un traumatisme certain dans les rangs de la F.M.S., relevant en revanche le moral des milices de l'opposition. C'est dans le prolongement de cette onde de choc, affermis par l'effet produit, que les leaders libanais de l'opposition devaient menacer de « faire trembler la terre sous les Français », à la suite d'un accrochage militaire de faible importance qui avait opposé les forces françaises à certains miliciens chi'ites.

Cette agression verbale n'avait pas manqué de provoquer une réelle inquiétude au sein de l'état-major français, qui craignait d'avoir à subir les pires représailles. On eut même peur que les milices chi'ites ne parviennent à creuser un tunnel qui les conduirait sous l'ambassade de France, pour faire sauter le P-C- du contingent ! Le chef du centre d'opérations au palais, dépêché sur les lieux, réussit à dissiper les appréhensions françaises.

Ce furent ensuite les terribles attentats du 23 octobre 1983, un véritable drame : plus de trois cents tués américains et français, d'un seul coup. Deux grands immeubles s'écroulant en un clin d'œil, ensevelissant de jeunes et valeureux soldats qui avaient accouru au secours du Liban. Venus pour arrêter les massacres de Palestiniens désarmés, pour sauvegarder la vie des civils et assurer l'évacuation pacifique de combattants et de soldats étrangers, ces pèlerins de la paix étaient décimés au nom d'une logique implacable et absurde !

Arrivé tout de suite sur les lieux pour superviser l'organisation des secours, je ne pouvais entendre que les gémissements des ensevelis vivants. Puis surgit le paysage d'apocalypse, une vision de cauchemar à laquelle il fallait faire face avec sang-froid, pour pouvoir passer à l'action et tenter de contribuer à sauver les rescapés encore susceptibles d'être dégagés des décombres.

La vie ne m'a pas épargné les scènes tragiques et je n'ai jamais détourné mon regard des corps pantelants qui jonchent l'histoire de mon pays, mais, à l'heure où j'écris ces lignes, les images de ce 23 octobre continuent de me poursuivre. Je ne peux oublier cette main tendue du fond des ruines, celle d'un parachutiste français enfoui sous des tonnes de terre, et qui s'accrochait à l'espoir, pas plus que cette autre main, celle d'un de ses camarades, libre, qui la serrait contre son cœur pour le réconforter, lui redonner courage, l'assurer sans un mot que les secours seraient bientôt là. (Le soldat devait, plus tard, être dégagé de la « trappe », et amputé des deux pieds.) J'étais littéralement horrifié par le spectacle dantesque qui s'offrait à mes yeux.

Ce jour-là, j'ai tout de suite pressenti que la situation au Liban allait changer, que l'Occident ne serait pas prêt à subir longtemps de telles épreuves, à encaisser d'autres chocs de cette nature, et qu'il allait devoir trancher rapidement entre relever le défi et battre en retraite en bon ordre ! Le choix n'était plus que : plier bagage... Nous n'allions pas tarder à connaître la décision que prendraient en la matière les Etats participant à la F.M.S...

Leur erreur fut alors de croire qu'ils pourraient mettre fin aux attentats dirigés contre eux en cédant aux exigences de ceux qui réclamaient leur départ. Exposés, depuis dix ans, aux mêmes problèmes et aux mêmes terroristes, nous savions que le retrait occidental ne mettrait pas un terme aux attentats, mais serait au contraire interprété comme une prime à la violence et une abdication devant le terrorisme. Enhardis par leur première victoire au Liban, les poseurs de bombes ne manqueraient pas ensuite de s'attaquer à des objectifs situés dans les capitales mêmes des pays qui avaient reculé au Liban. Je l'ai prédit pour la première fois dans une déclaration faite à la télévision française, dans les jours qui suivirent le double attentat. Je déclarai alors qu'en abdiquant avec tant de facilité devant le terrorisme, on encourageait ce dernier à frapper, sans délai, au cœur des Champs Elysées ! Quelques mois plus tard, malheureusement, comme pour me donner raison, une bombe explosait à la galerie Point Show, à Paris : sur les Champs Elysées précisément !

Ceux qui avaient exigé le départ des troupes de la Force multinationale de sécurité jubilaient : aux yeux de l'univers, ils avaient imposé leur volonté et fait trembler le monde libre.

C'est surtout parce que je connaissais les mentalités dans notre région que je regrettais que le départ des Occidentaux eût lieu sous la menace, et comme une suite aux attentats. Ceux qui étaient venus ici pour contrôler la violence se sont pratiquement repliés dès que le sang a coulé. On ne pouvait attendre du pouvoir libanais d'alors qu'il fit régner l'ordre dans une capitale que les soldats des plus grandes nations de l'Occident avaient désertée au premier coup de semonce.

Si les armées s'étaient retirées du Liban, les esprits et les coeurs n'avaient heureusement pas oublié le pays des cèdres. Lors d'un récent voyage à Paris, en février 1987, je reçus, par exemple, la visite de membres de l'Association des anciens combattants français du Liban (A.M.E.L.), qui avaient demandé à me rencontrer. Des invalides, des aveugles et des rescapés me déclarèrent qu'ils ne regrettaient pas d'être venus défendre le Liban, qu'ils étaient fiers d'avoir servi chez nous, au sud ou à Beyrouth, et qu'ils étaient même disposés à y revenir si leur gouvernement le leur demandait. Ils m'assurèrent de l'appui de tous leurs camarades dans le combat que nous menions pour la démocratie et pour la liberté. Quelle émotion indicible que celle de voir ces soldats au corps marqué à jamais, qui s'étaient sacrifiés pour mon pays, et d'entendre leurs témoignages poignants, et quelle obligation morale pour moi de consacrer tous mes instants à la résurrection du Liban ! Nous ne pouvions, nous tous Libanais, que nous incliner devant ces martyrs de la paix, ceux de la Finul*, de la F.A.D. -à laquelle participaient bon nombre de pays arabes-, de la F.M.S., comme ceux du corps d'observateurs de l'O.N.U., devant l'abnégation de tous ces hommes désintéressés qui ont généreusement répondu à l'appel d'autres hommes menacés, au nom de la solidarité des peuples, et qui sont morts, au nom du devoir. Le Liban, tout le Liban, leur doit une reconnaissance particulière et une pensée constante.

Au cours de la troisième période, la Force multinationale de sécurité est devenue franchement inopérante, n'exerçant plus véritablement les tâches définies par son mandat, quel que pût être le sens qu'on donnait à celui-ci : les gouvernements occidentaux n'étaient préoccupés que du retrait. Mieux : au lieu de poursuivre leur mission, les forces multinationales avaient maintenant pour objectif principal d'assurer leur propre sécurité. A preuve, la véritable armada qui croisait au large de Beyrouth : plus de cinquante navires de guerre, dont le plus gros cuirassé du monde, le fameux *New Jersey* américain, le *Kennedy*, le *Guam* et le *Saratoga*, trois porte-avions américains, et le *Clemenceau* français, avec à leur bord avions de chasse et bombardiers. Mouillaient aussi à leurs côtés près de vingt destroyers américains, français et italiens, sans compter les bâtiments de soutien amphibie ou logistique. Les Soviétiques, inquiets d'un tel déploiement, avaient eux aussi dépêché des destroyers et ⁸des sous-marins. C'était du jamais vu au large de nos côtes, même au plus fort de la Seconde Guerre mondiale. Nous n'avons d'ailleurs jamais connu les raisons qui avaient pu justifier l'engagement d'une telle concentration navale, bien supérieure à celle qui devait être déployée, plus

⁸ * Force internationale des Nations unies au Liban, déployée à la frontière sud du Liban depuis 1978.

tard, à l'automne de 1987, dans le Golfe, pour assurer la liberté de navigation et l'approvisionnement de l'Occident en pétrole brut.

Je compris alors que les jours de la F.M.S. étaient comptés, et les officiers des contingents étrangers eux-mêmes se comportaient comme s'ils étaient en instance de départ, ne cachant d'ailleurs plus à quiconque qu'ils se considéraient seulement « de passage au Liban ». Je me souviens que, lors de ma visite à Washington en décembre 1983, l'ordre du jour de mes réunions officielles avait paru dans la presse avant même mon arrivée dans la capitale fédérale et que les éditoriaux semblaient me préparer à la nécessité de proposer une solution de remplacement à la F.M.S. au Liban ! Ce qui fait qu'en entrant au State Department pour une réunion de travail, avant d'aller à la Maison-Blanche, j'étais déjà préparé, sachant ce qui m'attendait, et décidé à tout mettre en oeuvre pour maintenir l'engagement de l'Administration américaine à nos côtés, au moment où nous en avons le plus besoin.

A Paris, où l'attitude était plus nuancée, le président Mitterrand m'assura que la France n'abdiquerait pas son rôle, qu'il ne nous « laisserait pas tomber. » Le président français savait, en me disant cela, ce que recouvraient les mots. Je me souviens d'ailleurs de ce 24 octobre 1983, lendemain de l'attentat contre les F.M.S. : les services de renseignement libanais m'avaient informé de l'approche d'un avion non identifié qui se dirigeait vers l'aéroport de Beyrouth, tandis que les forces françaises, décimées par l'attentat meurtrier dont elles avaient été victimes, se mettaient en branle, prenaient à la hâte partout où elles le pouvaient, et surtout dans leurs cantonnements, des mesures de sécurité draconiennes. Malgré le silence délibéré de l'Elysée, il était clair que le président de la République française avait décidé de se rendre en personne à Beyrouth, et je fis tout pour l'y accueillir dignement. Le palais de Baabda, soumis à des bombardements incessants, n'offrait pour seul lieu de rencontre entre chefs d'Etat que des bureaux dévastés, jonchés de gravats et parcourus par des hommes casqués. Je pris donc la liberté d'inviter François Mitterrand dans mes appartements privés, considérés comme plus sûrs. Dès que je lui serrai la main, je pus constater que le formalisme ne serait pas de mise ; ni chez moi, ni à la résidence des Pins, ancien domicile de l'ambassadeur de France, que les militaires avaient transformé en camp retranché et où reposaient à présent les corps des cinquante-quatre parachutistes déchiquetés par le camion piégé; ni à l'aéroport enfin, où un Transall de l'armée française, transformé en hôpital de fortune, recueillait les blessés qui respiraient encore. Partout, ce fut l'émotion, l'indignation et la douleur qui prévalurent. François Mitterrand, tout en paraissant écrasé par l'ampleur de la tragédie, ne se départit pas une seconde de son calme, qui devait reconforter toute la troupe, surtout les blessés encore sous le choc, et qui n'en revenaient pas de découvrir, en ouvrant les yeux, leur président, à quelques centaines de mètres du lieu de l'attentat. Il eut pour chacun des paroles de réconfort et sut trouver, dans ce chaos, les mots justes pour exprimer sa sollicitude. Je sentais aussi qu'il s'interrogeait, qu'il cherchait à comprendre, avec nous, les raisons d'un tel acte : « La France est venue ici pour protéger les Palestiniens et garantir leur sécurité. Elle y est restée pour assurer une mission de paix. Pourquoi a-t-elle été la cible d'un attentat si horrible ? »

« Pourquoi la France ? » ne cessait-il de répéter. Et, ce jour-là, quand nous nous donnâmes l'accolade au moment de son départ, il me déclara

solennellement : « La France n'abdiquera pas. Malgré cela. » Et je me dois de dire que le président Mitterrand tint parole.

On pourrait me demander pourquoi je continuais d'accepter et même de cautionner la Force multinationale de sécurité, alors que son rôle s'amenuisait et que son appui était devenu pour le Liban de moins en moins efficace.

Sur le plan militaire, il est vrai, la contribution occidentale avait pris des allures purement symboliques, encore que les forces occidentales rendissent à l'armée libanaise beaucoup de services qui lui facilitaient la tâche, plus particulièrement dans certains secteurs clefs de la capitale. Mais le rôle de la F.M.S. était bien plus important encore sur le plan politique. La participation occidentale, et surtout américaine, aux efforts de paix au Liban, le parrainage de Washington dans les négociations avec Israël pouvaient être interprétés comme un engagement réel de l'Occident aux côtés du Liban à un moment où celui-ci en avait particulièrement besoin, surtout face à Israël qui continuait d'occuper une partie du territoire libanais. Sans l'aide substantielle et l'appui moral des pays composant la F.M.S., les deux conférences de réconciliation nationale proposées par l'Arabie Saoudite et acceptées par la Syrie n'auraient pu se tenir à Genève et à Lausanne, en 1983 et 1984. Cette présence internationale, bien que formelle, venait à point pour encourager les Libanais dans leurs efforts pour la sauvegarde de leur pays et constituait, aux côtés de la toute jeune armée libanaise, un minimum de dissuasion, nécessaire pour l'encourager dans son rôle national, face aux entreprises qui tendaient, de part et d'autre, à la disloquer ou à la remplacer.

Durant cette dernière période de la F.M.S., les pays concernés avaient hâte de se dégager du borbier libanais et de retirer au plus tôt leurs soldats. Et si les attentats étaient pour beaucoup dans cette attitude, le malaise militaire et politique, alimenté par les détracteurs du pouvoir, y avait sa large part.

Cependant, je devais quant à moi maintenir à tout prix le moral à son plus haut niveau, surtout que les deux conférences interlibanaises avaient donné un coup d'envoi à de nouvelles tentatives de réconciliation nationale. Il fallait aussi conserver d'excellentes relations avec les gouvernements qui avaient accepté de participer à la F.M.S., et contenir d'éventuelles réactions négatives à leur départ, d'autant que leur engagement chez nous avait montré leurs bonnes intentions à notre endroit. Le Liban aura toujours grandement besoin de l'aide de ces pays, surtout sur les plans politique et économique. Je me souviens qu'à la veille de la présidentielle américaine, un journaliste démocrate crut m'embarrasser en me demandant si je n'étais pas déçu par le rembarquement précipité des marines. Je lui répondis sans hésiter : « Nos relations avec les Etats-Unis ne sont pas tributaires de la présence de quelques centaines de marines dans les environs de l'aéroport de Beyrouth... Nos relations sont beaucoup plus profondes que cela. L'apport américain au Liban sur le plan humanitaire, universitaire, économique remonte au siècle dernier, et les liens qui unissent nos deux peuples sont solides et profonds. » Je pourrais en dire autant et même plus des relations séculaires entre le Liban et la France, l'Italie et la Grande-Bretagne.

J'avoue cependant que, lors du départ de la F.M.S., ma situation devint des plus inconfortables. Le peuple libanais avait cru un moment à l'imminence de la paix et, du jour au lendemain, il lui fallait constater que l'appui

international au Liban, que la caution internationale de la paix libanaise devenaient autant de notions floues, et que nos espérances manquaient donc de fondements réels.

Cette déception des Libanais et le nouveau rapport de forces créé dans le pays par le départ des Occidentaux allait rapidement renforcer nos adversaires. Conscient de cette réalité, j'étais déterminé à investir - et cela non sans succès - la présence de la F.M.S. dans l'entreprise de réconciliation afin de donner au pays ne serait-ce qu'une période de trêve dont il avait besoin pour se ressaisir.

Pendant plusieurs mois avait prévalu au Liban une situation tout à fait particulière ; un début de consensus national s'était forgé sur la présence des forces multinationales et en faveur des efforts officiels pour assurer le retrait de l'armée israélienne. Les communautés chrétiennes, comme les communautés mahométanes, s'étaient retrouvées dans une même volonté de chercher la paix et de mettre un terme aux guerres fratricides. Ce consensus avait l'appui de la quasi-unanimité du monde arabe. Un consensus libanais, un soutien arabe, un appui amical venu d'Occident pour assurer la sécurité, et une compréhension bienveillante de la part de l'Union soviétique, voilà l'exceptionnel tremplin à partir duquel le Liban pouvait prendre un nouveau départ. Mais cette situation devait vite se renverser à cause de la conjugaison de divers intérêts qui commençaient à redouter qu'une telle solution du problème libanais ne portât préjudice à certaines forces largement impliquées dans le problème du Moyen-Orient.

La détermination des F.M.S. déclinait, et Israël choisissait de négocier directement avec des parties libanaises déployées sur le terrain plutôt qu'avec la légalité libanaise. Damas s'opposait au gouvernement de Beyrouth, coupable à ses yeux d'avoir traité avec l'Etat hébreu, et s'alliait aux Pasdarans iraniens prosélytes d'un intégrisme militant. Cette nouvelle configuration des forces fit qu'une fois encore les efforts de paix n'aboutirent pas.

Je ne sais si, disposant d'un commandement intégré, encadrée par des règles d'engagement et de comportement sur le terrain communes et admises par tous, confortée par une éventuelle redéfinition de sa mission en fonction de la situation, la F.M.S. eût pu obtenir de meilleurs résultats. Il faut reconnaître qu'elle oeuvrait dans le contexte d'une confrontation entre les grandes puissances et qu'elle ne disposait pas sur le terrain des moyens nécessaires à sa tâche. En dépit de toutes les vicissitudes, elle joua un rôle primordial dans le nouveau sursis qui avait été accordé au Liban.

Ce rôle aurait-il été plus durable et moins contesté s'il s'était placé, comme le voulait la France, sous l'égide de l'O.N.U. ? On ne le saura jamais... Toujours est-il qu'à eût fallu, pour obtenir l'ombrelle onusienne, que le Liban cessât d'être un terrain de confrontation internationale et régionale.

Or l'Occident, et particulièrement l'Amérique, semblait rechercher au Moyen-Orient sinon une confrontation, du moins une politique de présence exclusive dont il n'avait pas les moyens puisque l'instrument même de cette politique, la F.M.S., déclarait forfait.

Chapitre II

Relations extérieures

La politique extérieure d'un petit pays, entouré de voisins puissants, pris dans la tourmente de l'un des conflits les plus importants de la seconde moitié du XXe siècle, déchiré par la lutte que se livrent sur son sol des Etats, des groupes et des intérêts divers et contradictoires, n'est pas facile à conduire. Les objectifs de la politique étrangère du Liban sont, quant à eux, très clairs à préciser. Ne prétendant à aucune hégémonie régionale, mû par des intentions pacifiques, le Liban s'était fixé comme premier impératif la garantie de la sécurité de son territoire national et le recouvrement de sa souveraineté sur son propre sol. Pour nous, un tel impératif supposait le retrait des forces israéliennes qui occupaient une grande partie du Liban à la suite de l'invasion de juin 1982. Nous voulions, de ce fait, restaurer notre autorité dans le Sud libanais et permettre à notre armée nationale d'assurer ses fonctions dans cette partie du Liban dévastée depuis de longues années, et où de nombreuses autorités de fait, non libanaises pour la plupart, s'étaient approprié les prérogatives de l'Etat. En garantissant la sécurité du Sud libanais, nous aurions pu alors empêcher que le territoire du Liban ne servit de point de départ à des actions menées contre Israël. Nous aurions surtout, de notre point de vue, contribué à refaire l'unité d'un Liban fragmenté.

L'action que nous entendions mener au Sud s'inscrivait aussi dans le cadre plus général du recouvrement de notre entière souveraineté. Le retrait de l'armée d'Israël aurait été le prélude à un retrait de toutes les forces non libanaises du Liban. Tout en assurant à la Syrie et à la Résistance palestinienne notre entière solidarité dans un combat qui n'a jamais cessé d'être le nôtre, nous aurions entrepris de normaliser nos relations dans la sécurité, l'indépendance et l'unité retrouvées. Le Liban a par trop souffert de la prolifération des armées étrangères sur son sol. L'armée libanaise, à laquelle nous avons apporté dès le début de mon mandat toutes les attentions, était à même d'opérer de manière efficace sur le sol de son pays. La sécurité de nos frontières, véritables portes ouvertes à l'entrée des uns et des autres, eût été assurée dans le meilleur intérêt du Liban, des Arabes et du monde entier.

Dans ce but, nous ne cachions pas que seule une action efficace, tant au sein de la Ligue arabe qu'auprès des grandes puissances et des instances internationales, était le point de départ obligé de notre politique extérieure.

Les grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique jouent un rôle fondamental dans notre région. Grâce à leur système d'alliances, ces deux derniers pays jouissent de points d'ancrage solides au Proche-Orient. La lutte qui se déroule sur notre sol n'est pas étrangère à leurs affrontements. Pris dans les rets de la politique des puissances, le Liban n'a rien d'autre à offrir que la paix. Il ne peut s'aligner sur aucun des axes régionaux ou internationaux, sous peine de se déchirer encore plus. Il ne peut non plus rester à l'écart des efforts tentés pour stabiliser la région sous peine d'être oublié. Avec le gouvernement libanais, je pensais qu'il nous fallait être

attentifs aux intérêts politiques des uns et des autres, faire valoir les droits inaliénables du Liban et donc éviter que son sol ne devienne le théâtre où se nouent les conflits du Moyen-Orient. Avec l'appui des Etats-Unis, il nous fallait assurer le retrait d'Israël et confirmer notre ouverture au monde dans le cadre du maintien de notre démocratie. Avec l'Union soviétique, nous entendions nourrir les meilleures relations, affirmer notre soutien à l'idée d'une conférence de paix sur le Proche-Orient, et confirmer notre volonté de nous en tenir au non-alignement.

A cet égard, le recours aux instances internationales nous paraissait fondamental. Renforcer l'action de la Finul, obtenir l'application des résolutions du Conseil de sécurité, faire entendre la voix du Liban dans ce forum unique que sont les Nations unies : tels étaient nos objectifs. La Charte de l'O.N.U. proclame solennellement les droits à la sécurité et à l'indépendance pour tout Etat. Pourquoi ne pas faire valoir les nôtres ? Certes, nous savions que les Nations unies ne disposent pas toujours des moyens susceptibles de réaliser leurs objectifs. Mais nous n'avions pas le droit de ne pas recourir à la panoplie des moyens que l'O.N.U. met à la disposition de tous les Etats, surtout les plus petits.

Notre action eût été incomplète si elle n'avait pas pris en compte notre appartenance au monde arabe. Par de très nombreux aspects, la guerre du Liban est une guerre arabe et régionale : les querelles des Etats arabes, leurs divisions et l'affaiblissement de leur solidarité ont trouvé un exutoire sur le sol libanais. Nous continuions cependant à jouir d'amitiés solides dans le monde arabe. Il fallait les mettre à contribution. Depuis 1982, date du sommet arabe de Fès, aucune réunion des rois et chefs d'Etat arabes n'avait pu se tenir. La seule conférence au sommet à laquelle il me fut donné de participer au cours de six ans de mandat fut celle d'Amman, en décembre 1987. Nous ne désespérions pas cependant d'amener les Etats membres de la Ligue à hâter la solution de notre conflit. Notre conflit actuel et toute solution éventuelle qui pourrait lui être apportée demeurent de la responsabilité collective des Arabes. Nous avons à le dire, à le répéter, et à mettre chaque Etat de la Ligue devant sa propre responsabilité.

Enfin, comment oublier que le Liban compte des amis dans le monde : dans les pays du tiers monde, en Europe, occidentale et orientale, dans les Amériques... Nous devons les sensibiliser à notre cause, à laquelle d'ailleurs nombre d'entre eux avaient déjà fortement apporté leur appui. Le Vatican, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Belgique avaient notamment apporté une aide et un soutien, moral ou politique, considérables. La dimension économique de notre drame n'avait pas échappé à nombre d'entre eux, qui continuent par ailleurs à nous aider. L'Europe, notamment par le biais de la C.E.E., les Etats arabes du Golfe, les Etats-Unis nous ont constamment témoigné leur sollicitude et nous ont apporté leur aide économique.

Tels étaient nos objectifs. Nous devons nous efforcer de les réaliser dans un contexte difficile marqué par la guerre et par l'absence d'un grand nombre de chancelleries et d'ambassades qui avaient quitté notre sol sous la pression et la menace... Il reste que nous étions, et sommes toujours, mus par une détermination inébranlable. Et c'est à cette fin que nous avons décidé de mener une politique étrangère dynamique, ouverte, dont l'objectif reste d'élargir le plus possible le cercle des amis du Liban, en la fondant sur

quelques principes simples : le renforcement et l'approfondissement des relations traditionnelles du Liban, la réaffirmation de notre démocratie, et ce dans le cadre d'une politique générale de « non-alignement », la solidarité active avec le monde arabe.

Le Liban est un pays arabe. Son environnement est arabe. Voilà deux points qui ne souffrent aucune discussion, pas plus que la loyauté du Liban envers la communauté arabe ne peut être pour quiconque un objet de suspicion. J'en veux pour preuve cette phrase que lançait avec esprit le roi Fayçal d'Arabie Saoudite : « Si le Liban n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer ! » De son côté, le Liban, membre fondateur de la Ligue des Etats arabes, n'a jamais ménagé ses efforts pour soutenir, partout dans le monde, la cause et le combat arabes.

La communauté arabe est déchirée par des problèmes internes. Pas un Etat arabe qui n'échappe aux turbulences ou aux troubles. Bref, l'instabilité est devenue le véritable souverain d'un monde arabe qui traverse la période la plus confuse de son histoire. On serait bien en peine de déceler une volonté politique commune exprimée par un chef unanimement reconnu. Chaque pays se trouve livré à lui-même et un véritable effritement de la solidarité arabe s'est ensuivi, qui fut particulièrement perceptible en 1982, lors de l'invasion de Beyrouth par les troupes israéliennes. Pour la première fois, Israël occupait une capitale arabe sans qu'un seul cri, une seule protestation en provenance du monde arabe se fit entendre. C'est dire combien la notion de « nation arabe » est aujourd'hui encore fragile...

Pour sa part, le Liban s'est toujours montré généreux et accueillant à l'égard des autres pays arabes. Nos montagnes comme nos côtes attiraient nos voisins arabes, qui y édifiaient des hôtels, des palais, des mosquées, ou même y installaient des industries, ce qui favorisait le développement de notre pays, tout autant que nos relations mutuelles. « Que ce cadeau de Dieu qu'est le Liban soit restauré ! ». Voilà ce que me disent encore aujourd'hui les responsables arabes à chacune de nos rencontres... Le Liban appartient réellement à l'ensemble du monde arabe, où il fut longtemps une force de conciliation et de dialogue, au service de tous.

Depuis le début de la crise, cependant, nous avons l'impression que le monde arabe a quelque peu oublié le Liban. Les difficultés sérieuses sont nées avec la présence armée palestinienne dans notre pays. Des Etats arabes ont loyalement aidé l'O.L.P., qui a souvent abusé de leur confiance, aux dépens du Liban. D'autres, plus cyniques, ont renforcé chez nous les activismes de toute origine et transformé le Liban en « sanctuaire » de tous les extrémistes de la planète, qui, venus au nom de la solidarité avec les Palestiniens, ont attisé les luttes qui les servaient en propre.

Le monde arabe a véritablement fait jouer au Liban un rôle d'incinérateur pour tout ce qu'à rejetait. Il croyait alors se prémunir contre les séismes qui le menaçaient. A présent, il a compris que la destruction du Liban ne lui profiterait en rien, et que, bien au contraire, elle pourrait même, à terme, déstabiliser plus encore des régimes affaiblis alentour.

Pour alerter les gouvernements arabes sur les dangers de la situation libanaise, pour leur expliquer la gravité des conflits et les conséquences qu'ils pourraient entraîner au-delà de nos frontières, j'allais, accompagné du Premier ministre, du ministre des Affaires étrangères, de capitale arabe en

capitale arabe, plaider la cause du Liban demandant conseil aux dirigeants les plus expérimentés, priant chacun d'être l'avocat du Liban auprès des grandes puissances et des forces régionales impliquées dans le pays. Je ne négligeai pas non plus, à l'occasion, d'insister auprès de mes interlocuteurs sur les pressions qu'ils pouvaient exercer pour calmer tel ou tel chef de milice engagé sur notre sol.

Parmi les pays arabes qui ont toujours été très proches du Liban et qui l'ont le plus aidé, il faut compter l'Arabie Saoudite, en raison des liens qui ont toujours uni nos deux pays et de l'influence qu'a toujours exercée Riyad sur les scènes arabe et internationale.

J'ai eu quatre réunions avec le roi Fahd et davantage encore avec son ministre des Affaires étrangères, l'émir Saoud el Fayçal. J'ai toujours trouvé auprès du roi la même volonté de servir la cause du Liban, de sauver ce pays frère et d'aider son peuple pendant les moments difficiles qu'il a traversés.

Le roi, personnalité très digne, quelque peu réservée, est imprégné des traditions de l'homme du désert, qui, placé en face des problèmes très complexes du monde moderne, cherche à édifier un pays à la mesure de ce défi.

Directement, ou par le biais de ses émissaires, le roi Fahd s'est toujours comporté en ardent défenseur du dossier libanais, surtout auprès de Washington et Damas. Malgré ses propres soucis d'ordre économique, politique ou religieux, malgré ses inquiétudes nées de la guerre du Golfe, le souverain wahhabite ne manqua jamais d'avoir un mot pour le Liban lors de ses rencontres avec Ronald Reagan ou Hafez el-Assad. Même si le souverain saoudien n'a pas toujours été récompensé de tous les efforts qu'il a déployés pour le Liban, ceux-ci ne se sont jamais relâchés, et il n'a cessé de soutenir nos institutions.

J'ai rencontré à plusieurs reprises le sultan et les émirs du Golfe qui, pour la plupart, connaissaient bien le Liban pour l'avoir visité à maintes reprises ou y avoir séjourné avant que n'y éclate la guerre. Ils ont toujours été très fraternels à mon égard, témoignant de façon concrète leur soutien à mon pays malgré le conflit proche qui les menace.

L'Egypte ne pouvait non plus demeurer à l'écart de mes visites à l'étranger, même si le monde arabe boudait quelque peu Le Caire depuis la signature des accords de Camp David. Le président Hosni Moubarak est un dirigeant sincère, qui préside aux destinées d'un très grand pays arabe avec lequel le Liban eut longtemps des relations étroites.

J'ai aussi recherché à maintes reprises le concours du président algérien Chadli Ben Djedid, avec qui je suis resté en contact permanent afin de le consulter sur les problèmes concernant le dialogue intérieur libanais, ou encore la présence palestinienne au Liban. Je l'ai toujours trouvé compréhensif, prêt à faire usage du poids et de l'influence de son pays pour normaliser nos relations avec la Résistance palestinienne.

Le Maroc, qui est peut-être le pays arabe géographiquement le plus éloigné de nous, est resté néanmoins très proche grâce à l'intérêt personnel qu'Hassan II porte au Liban et à la profonde amitié qui caractérise nos relations. Fin politique, doté d'un grand esprit d'ouverture, ses contacts sans exclusive ont fait de sa capitale la ville des rencontres impossibles. C'est lors de mon premier voyage au Maroc que j'ai rencontré Abou Ayad, le n° 2 de

l'O.L.P., et c'est à Rabat que je fus contacté par le colonel Kadhafi, qui m'invita avec insistance à visiter la Jamahariya à un moment où nos relations diplomatiques étaient d'ailleurs interrompues.

Le chef d'Etat libyen aime à surprendre. Dès notre premier entretien, quand, introduit sous la tente qui lui tient souvent lieu de domicile, et avant même les salutations d'usage, il me demanda de m'asseoir et m'invita au silence. Pressant alors sur un bouton, il mit en marche un magnétoscope et, sur l'écran, on vit apparaître nettement le fameux cuirassé américain *New Jersey*, qui mouillait alors au large de Beyrouth, crachant le feu de ses canons géants, les plus gros du monde. « Voilà un bateau qu'il faut couler », trancha simplement, en guise d'accueil, le colonel libyen sur un ton péremptoire. Un peu interloqué devant cette affirmation qui sous-entendait une puissance militaire dont ne disposait aucun pays de la région, je conservai un silence prudent. « Et j'ai besoin de votre aide », poursuivit Muammar Kadhafi, en me regardant fixement, comme s'il exigeait une réponse.

« Hélas ! comme vous le savez, l'armée libanaise ne compte pas d'hommes-grenouilles », lui répondis-je. Il engagea alors la conversation sur des thèmes plus constructifs...

Ces rodomontades n'étaient pas sans me rappeler le comportement de Yasser Arafat, que j'avais rencontré en 1983, au Sommet des non-alignés, à New Delhi, pour lui demander de retirer du Liban des forces qui faisaient obstacle à l'évacuation des troupes israéliennes. Les combattants de l'O.L.P. avaient été évacués, mais les camps palestiniens comptaient encore de nombreux militants en armes, comme l'ont prouvé les combats qui ont suivi. « Je sortirai dans les bagages des Syriens », me rétorqua Yasser Arafat. Et le chef de l'O.L.P. se mit alors à m'embrasser, me serrant tout ému dans ses bras et m'expliquant, entre deux sanglots, combien il regrettait Beyrouth, combien grande était sa nostalgie de cette ville qu'il avait « tant aimée »...

Le souverain jordanien est le doyen des rois et chefs d'Etat arabes. Plus qu'aucun autre, il a vécu les événements les plus marquants de la région. Il a survécu à plusieurs complots, à d'innombrables menaces et même à un véritable soulèvement lorsque les Palestiniens se rebellèrent contre son autorité en 1970. Le fait que je puisse en parler au présent prouve combien cet homme est avisé ! Nourrissant d'amicales relations avec le roi Hussein, j'ai toujours rencontré chez lui une totale disponibilité pour aider le Liban, ainsi qu'il l'a prouvé en se rendant à Damas à plusieurs reprises pour plaider le dossier libanais.

Sur le plan international, en dehors du monde arabe, le Liban devait suivre la même politique de diplomatie active, cherchant une meilleure compréhension de la part de tous, à commencer par les superpuissances. J'ai toujours veillé à l'équilibre et à la diversité des relations extérieures du Liban, car là est l'intérêt du pays autant que sa vocation. Si c'est à Washington que m'a conduit mon premier déplacement à l'étranger en qualité de président, c'est parce qu'il était logique que les Etats-Unis fussent la première étape de la tournée que j'avais entreprise auprès des pays membres de la Force multinationale de sécurité, en reconnaissance de leur rôle dans l'initiation et la formation de cette force.

Ce n'était certes pas la première fois que les Américains intervenaient au Liban. En juillet 1958, alors que de graves affrontements opposaient les

Libanais partisans d'un alignement sur la politique du président égyptien Gamal Abdel Nasser et ceux qui le combattaient pour préserver le pays de ce qu'ils tenaient pour de l'aventurisme, ils avaient répondu à l'appel du président libanais Camille Chamoun. Celui-ci avait d'ailleurs sollicité l'intervention militaire des Etats-Unis bien avant qu'elle ait lieu. Ce n'est qu'après le coup d'Etat en Irak et l'assassinat de son souverain, le roi Fayçal, que Washington jugea qu'un débarquement au Liban s'imposait pour contenir la vague révolutionnaire qui déferlait sur le Moyen-Orient.

Avant d'intervenir au Liban, vingt-quatre années plus tard, en 1982, les Etats-Unis ont à nouveau beaucoup hésité. Il a vraiment fallu que les troupes américaines apparaissent indispensables afin d'assurer l'évacuation des Palestiniens pour que la Maison-Blanche accepte d'envoyer des marines. La mission était précise, de durée limitée : quand le retrait palestinien fut assuré, en septembre 1982, les marines rembarquèrent immédiatement. L'assassinat du président élu Béchir Gemayel, puis les massacres perpétrés dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila et les risques d'embrassement militaire ont ensuite décidé les Etats-Unis à donner suite à la demande formulée par mon prédécesseur, Elias Sarkis, et à regagner Beyrouth. Seule puissance à être écoutée dans toute la région, désireuse d'appuyer le Liban sans pour autant nuire à ses alliés israéliens, capables de faire miroiter aux Palestiniens la perspective d'un règlement global, les Etats-Unis se sont ainsi trouvés entraînés dans une entreprise qui devait se révéler plus complexe qu'ils ne l'avaient supposé au premier abord.

Une fois engagés, les Américains firent du Liban une de leurs priorités en politique étrangère avec tout ce que cela implique de moyens exceptionnels. Nous avons vu défiler chez nous des hommes politiques, des négociateurs et des experts américains par dizaines ; les secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères et à la Défense, leurs adjoints, et des envoyés spéciaux du président Reagan...

C'est ainsi que l'envoyé personnel de Ronald Reagan, l'ambassadeur Philip Habib, fut mandaté pour mener une difficile négociation « multidirectionnelle » entre des parties qui non seulement n'entretenaient pas de relations entre elles, mais dont certaines n'étaient même pas reconnues par les Etats-Unis. D'ascendance libanaise - il est né à Brooklyn de parents émigrés du Liban - et homme d'immense expérience acquise dans les négociations de paix, particulièrement dans le Sud-Est asiatique, l'ambassadeur Habib réussit, pendant le siège de Beyrouth, à faire accepter un accord-cadre et un cessez-le-feu dont l'application devait être garantie par la présence de troupes américaines intégrées dans une force multinationale que lui-même cherchait à constituer avec Paris, Rome, puis Londres.

Ce n'était là qu'un premier acte, joué sans fausse note: cessation des hostilités, retrait israélien de Beyrouth, retrait palestinien et repli des troupes syriennes vers la plaine de la Bekaa. Le second acte, plus ambitieux, devait être l'application d'un « plan de paix » pour le Moyen-Orient tout entier ! Il ne fut jamais vraiment réalisé, quoique le scénario en eût été annoncé à grand fracas. Sans que j'en nourrisse une quelconque gêne, je n'avais d'autre choix que de m'appuyer sur la proposition renouvelée d'aide américaine, tout en gardant en mémoire cette phrase, en forme d'avertissement, que répétait l'ancien président américain Richard Nixon : « Quand un président américain envoie ses soldats en guerre, un chronomètre caché se met en marche. Le

président dispose d'une période de temps limitée pour l'emporter avant que le peuple américain ne s'en préoccupe. » Le gouvernement libanais décida donc d'accélérer le mouvement, de mettre les bouchées doubles, afin d'utiliser au mieux ce « laps de temps américain ». Il fallait tout à la fois obtenir l'évacuation de l'armée israélienne, hâter le processus de réconciliation et de réformes, accélérer la relance de l'économie et la reconstruction de l'armée. Autant de domaines où l'aide américaine pouvait être très précieuse, ce qu'elle fut d'ailleurs jusqu'au drame d'octobre 1983, l'attentat contre les marines, qui a sonné le glas de la présence militaire américaine au Liban. La présence de Philip Habib à la tête de la mission américaine, coiffant l'action des « alliés », fut pour moi, pendant toute cette période, d'un précieux secours.

J'avais rencontré Philip Habib pour la première fois en 1970, à New York, lors d'une messe dominicale à l'église maronite de Brooklyn. Le curé, d'origine libanaise, me l'avait présenté comme quelqu'un qui, un jour, jouerait un rôle important. Je m'étais pris d'amitié pour cet homme affable, ouvert et très bien informé, dont la famille était originaire du Liban sud. Nous étions ensuite restés en contact, et je l'avais revu à chacun de mes passages aux Etats-Unis. Philip Habib est un Méditerranéen et un Oriental authentique, alliant toujours le geste à la parole ! Amateur de la cuisine « de chez nous », nostalgique d'un certain savoir-vivre libanais, il n'envisagerait jamais, par exemple, de travailler pendant toute une journée sans consacrer à un repas typiquement libanais le temps qui lui est dû. Cet homme intelligent a parfaitement saisi les rapports de forces dans le pays et dans la région ; il s'est dépensé sans compter pour aider le Liban bien au-delà de ce qu'exigeaient sa fonction politique et son mandat.

George Bush devait aussi se rendre au Liban après l'attentat contre les marines qui devait endeuiller les Etats-Unis. Bush arriva à l'improviste. Nous ne fûmes avertis de sa visite qu'une demi-heure avant son arrivée. Emu, mais gardant tout son calme, il assura ses concitoyens du Liban de sa sympathie et nous assura de la solidarité des Etats-Unis. Je devais le revoir par la suite à maintes reprises. Depuis, nous demeurons en correspondance.

Aucun effort n'était superflu aux yeux des Américains pour parvenir à la signature d'un accord libano-israélien. D'énormes efforts furent déployés auprès de nous dans les jours qui ont précédé la conclusion de l'accord. Nous pouvions mesurer l'impatience des Etats-Unis devant tout retard pris dans la négociation aux remarques agacées de l'ambassadeur Bartholomew : « Les Libanais ne sont jamais contents, disait-il. Leur donneriez-vous la Lune qu'ils ne seraient pas encore satisfaits. » Des remarques identiques étaient faites à l'adresse des Israéliens, au point qu'ltzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères, un jour, prit la mouche ; « En général, on sanctionne les ennemis, pas les amis », protesta-t-il, l'air rogue. Un membre de la délégation israélienne devait se plaindre de « l'agressivité » de Philip Habib devant son collègue libanais. « Vous savez, lui dit-il, Habib vient de Brooklyn. Dans ce quartier, si vous désirez acheter une cravate, les commerçants sont capables de vous convaincre de faire aussi l'acquisition d'une voiture ! »

Washington s'inquiétait aussi de ce que le gouvernement libanais ne fût pas encore élargi à toutes les tendances aux prises sur le terrain. J'avais mis pourtant le plus grand soin à associer les responsables musulmans à toutes nos conversations avec les Etats-Unis. Mais les Américains insistaient

pour élargir le gouvernement libanais. *Broad based Government, Power sharing*, ces mots revenaient sans cesse.

Mais le dilemme était le suivant : les Etats-Unis exigeaient pour m'aider plus avant que j'élargisse mon gouvernement à tous les chefs de milice, tandis que, dans le même temps, Damas interdisait tout rapprochement de l'opposition avec le gouvernement. L'enjeu, en réalité, n'était pas au niveau interne mais bien au niveau international. La lutte opposait, par parties régionales interposées, les grandes puissances. D'ailleurs, l'opposition se déchaîna au Liban non pas sur la base de problèmes proprement internes, mais en réaction à l'accord du 17 mai. Les parties régionales et internationales opposées à cet accord jouèrent à cet égard un rôle déterminant.

Pour tenter de prévenir le retrait américain, je suis allé à Washington rencontrer le président Ronald Reagan. C'est un homme des plus charmants, et si, comme d'habitude, j'ai trouvé un interlocuteur très affable, il me donna cette fois l'impression que les dés étaient déjà jetés. Il semblait en effet vain d'espérer obtenir des Américains qu'ils maintiennent leurs troupes au Liban, au vu de cette manchette du *New York Times*, qui, le jour de mon arrivée aux Etats-Unis, le 1^{er} décembre 1983, titrait : « Le gouvernement américain va discuter avec Amine Gemayel le retrait des marines américains du Liban. » On n'aurait pu inventer méthode plus efficace pour me communiquer l'ordre du jour de la réunion avec Reagan !

La décision de retrait était donc prise ; il était inutile de tenter de la remettre en question, et je devais seulement réfléchir à ce que je pourrais demander en échange : un soutien politique renouvelé ou une aide accrue pour l'armée libanaise encore embryonnaire ? Rien ne servait d'aller à contre-courant. Je suis par tempérament plutôt enclin, dans une situation de ce type, à identifier rigoureusement les intérêts de mes partenaires, à me mettre à la place de l'autre pour mesurer ce que je pourrais et non ce que je souhaiterais obtenir. L'entêtement comme la bouderie sont des luxes que le chef d'un petit Etat en détresse comme le Liban ne peut se payer ! Et puis, je n'ai jamais demandé l'impossible à quiconque ; il me semble, en l'occurrence, que le syndrome du Vietnam, toujours vivant, a freiné les ardeurs de l'Administration américaine.

Du fait de la crise d'identité et du manque d'unité dans la stratégie dont souffre le monde libre, les crises internes que traversent les pays d'Occident ont toujours constitué autant de drames pour nous au Liban et pour les autres petits pays qui comptent sur leurs aînés pour les aider durant les moments de détresse. Les peuples de ces pays du tiers monde se cherchent souvent, pris qu'ils sont entre communisme et capitalisme : ils rejettent l'un sans se retrouver dans l'autre. Les slogans et les thèmes prônés au début de ce siècle leur semblent usés, et les modèles européens, nés de l'après-guerre, s'ils ont eu leur heure de gloire, répondent aujourd'hui à des besoins, à des aspirations qui ne sont plus les leurs, sans, pour autant, qu'eux-mêmes soient parvenus à formuler une nouvelle idéologie apte à répondre à l'attente des jeunes générations.

Avec l'autre grande puissance, l'U.R.S.S., nous n'avons jamais négligé nos rapports. J'ai entretenu des contacts nombreux avec son ambassadeur à Beyrouth, et j'ai toujours considéré que l'U.R.S.S. devait à l'avenir être associée à tout processus de paix dans la région. Sur de nombreux points,

nos idées concordent : la nécessité de réunir une conférence internationale sur le Moyen-Orient, l'urgence à résoudre le problème palestinien, le désarmement et une commune conception des rapports entre le Liban et les pays limitrophes. Moi-même j'ai reçu à Beyrouth plusieurs responsables soviétiques, souvent des ministres. Nous avons discuté des relations bilatérales et de la possibilité de voir l'Union soviétique aider à la reconstruction nationale. Dernièrement, notre secrétaire général des Affaires étrangères a été dépêché à Moscou afin de renforcer les liens entre le Kremlin et Beyrouth. C'était la première rencontre de travail à ce niveau depuis l'indépendance du Liban.

Dans nos conflits avec certains alliés régionaux de l'Union soviétique, l'attitude de Moscou se trouva souvent être paradoxalement favorable à la thèse libanaise, et l'ambassadeur soviétique ne manqua pas de nous le faire savoir. Je considère d'ailleurs, actuellement, que les relations du Liban avec l'Union soviétique s'améliorent, et, pour s'en assurer, il suffit de constater le changement du ton utilisé à notre égard dans des journaux comme les Izvestia ou la Frauda. De surcroît, le système démocratique au Liban donne droit de cité à tous les partis politiques, y compris au parti communiste libanais, et l'U.R.S.S. a toujours bénéficié du système économique libéral de notre pays grâce auquel elle y entretenait des antennes économiques pour suivre l'évolution des affaires commerciales dans le monde arabe. Enfin, l'image de l'U.R.S.S. au Liban est bonne : Moscou a su conserver ces liens qui ont toujours uni la communauté orthodoxe libanaise à l'ancienne Russie. L'ambassade soviétique à Beyrouth est d'ailleurs située dans un ancien évêché et ce fait, riche de symboles, n'est certes pas dû au hasard... Un autre pays de l'Est avec lequel le Liban entretient de très bonnes relations et que je devais visiter est la Roumanie. Grâce à la politique extérieure avisée de Nicolas Ceaucescu, la Roumanie a su nouer le contact avec la Syrie et l'O.L.P. autant qu'avec Israël. Le Liban a beaucoup bénéficié de ses bonnes relations avec Bucarest.

Pour ce qui concerne la France, les relations entre les deux pays sont véritablement ancestrales. Elles remontent à l'époque de Saint Louis, même si c'est à partir de 1860 que les premiers établissements scolaires et universitaires se sont implantés : l'université Saint-Joseph et les écoles des ordres religieux venus de France.

Et avec 60 p. 100 de ses habitants bilingues, le Liban se différencie des autres pays de la région. Les relations entre Français et Libanais ont connu des hauts et des bas, et les Libanais, souvent trop exigeants, ont pu paraître demander parfois l'impossible à la France. Paris, qui nourrit des relations étroites avec le reste du monde arabe, semblait brider les élans affectifs trop bruyants émanant du Liban. On a même entendu l'accusation de « lâchage », lancée par certains Libanais, qui avaient tendance à oublier que les efforts devaient d'abord être déployés par eux-mêmes avant qu'ils ne soient en droit d'exiger quoi que ce soit de l'extérieur.

Cela dit, je ne compte plus mes rencontres avec les dirigeants français, tant elles ont été nombreuses... J'ai toujours trouvé chez le président Mitterrand la même attention soutenue lorsque je m'entretenais avec lui du Liban. Il n'a jamais manqué une occasion de venir en aide au Liban et j'éprouve pour lui un sentiment d'amitié sincère et profond. Partisan farouche du combat que mène le Liban pour sa souveraineté et son indépendance, il

n'a jamais manqué d'assurer les Libanais de l'appui inconditionnel de la France, et son soutien fut même substantiel au début de mon mandat, que ce soit sur les plans politique, économique, humanitaire ou encore pédagogique.

Je me souviendrai toujours de notre première rencontre, à son domicile parisien de la rue de Bièvre, en 1981, quelques semaines avant son élection à la présidence de la République. Mon ami François de Grossouvre, qui devait beaucoup faire pour le raffermissement des relations franco-libanaises, m'accompagnait. Il nous a fallu monter à pied plusieurs étages de cette belle vieille demeure avant de pénétrer dans la mansarde où travaillait le premier secrétaire du parti socialiste français.

L'entretenant du problème du Liban, je constatai que François Mitterrand en était très bien informé, et, avant de me quitter, il m'a assuré que, s'il était élu, le Liban pourrait compter sur lui... Il a tenu parole.

Je devais plus tard faire la connaissance de Jacques Chirac. Notre premier contact, peu après sa prise de fonctions à la tête du gouvernement français, fut excellent. Depuis, j'ai eu souvent la joie de reconnaître et d'apprécier sa touche personnelle dans des initiatives gouvernementales françaises en faveur du Liban.

Avec Margaret Thatcher, je me souviens d'un entretien où, curieusement, je me suis trouvé dans la position de prêcher une certaine modération envers la Syrie, affirmant qu'Assad pourrait, si on l'y aidait, jouer un rôle positif dans la région. Très calme jusque-là, le Premier ministre britannique a soudain rougi, et, surprise, m'a lancé vivement : « Positif, monsieur le Président? Vous dites positif ? Allons, vous n'y pensez pas... »

Dès ma première rencontre avec Margaret Thatcher, j'avais été frappé par sa parfaite connaissance du dossier libanais et proche-oriental : c'est une femme aussi affable et décontractée qu'autoritaire et avisée. Extrêmement directe dans ses appréciations, ferme jusqu'à la rigidité lorsqu'elle évoque les grands principes auxquels elle croit, elle sait être affectueuse quand elle parle des difficultés de tel ou tel pays. Il ne m'a pas été donné de rencontrer un autre responsable de haut niveau alliant si bien la justesse de vues à l'énergie et à l'esprit de décision.

Dans la République fédérale d'Allemagne, mes relations étroites avec Franz Josef Strauss devaient resserrer les liens avec un pays longtemps ignoré au Liban. De fait, ce fut la première fois qu'un contact à haut niveau fut établi, par notre intermédiaire, entre l'Allemagne et le Liban. Le président de la R.F.A., le Dr Richard Weizsäcker, m'a encouragé par la suite à aller de l'avant, et m'est apparu comme un authentique philosophe, un sage. Politiquement, F. J. Strauss devait, quant à lui, proposer ses bons offices pour rétablir les ponts coupés avec Assad après mon refus d'accepter l'accord tripartite à Damas.

En Italie, le président Pertini, âgé de quatre-vingt-cinq ans, m'émouvait, me considérait comme son « protégé » : « je n'accepterai pas qu'on vous fasse du mal... », ne cessait-il de me dire. « Je suis même disposé à venir au Liban s'il le faut... », et le gouvernement italien ne devait pas ménager son appui. L'Italie collabore aujourd'hui à un important programme d'aide au Liban.

En Belgique, j'ai tenu une réunion particulièrement intéressante avec S. M. le roi Baudouin, sur des thèmes aussi importants que la tolérance, la coexistence, les libertés... Nous les avons évoqués dans toute leur portée et

avons abordé tous les problèmes qui menacent la société moderne en lutte avec l'intolérance et le fanatisme.

Enfin, et tout spécialement pendant toutes les années de mon mandat, j'ai constaté, de la part du Vatican, une politique d'appui inconditionnel au Liban dont je réalisai vite l'effet. Partout où je passais, je sentais qu'un appel du Vatican m'avait précédé ! Le Saint-Père a toujours été sensible à la sauvegarde du système de coexistence qui prévalait au Liban et s'est toujours montré directement intéressé par la poursuite du dialogue entre islam et christianisme. Malgré ses soucis innombrables et la responsabilité des fidèles du monde entier, il donne l'impression que le Liban est pour lui une préoccupation constante et que ce pays tient une place privilégiée dans son cœur.

Le sort des chrétiens du Liban et celui des autres chrétiens d'Orient étant intimement liés au destin du Liban lui-même, le pape prêta une attention toute spéciale au devenir de mon pays. La poursuite de l'expérience de coexistence intercommunautaire revêt pour le Vatican une importance fondamentale. Le Vatican est attaché à la pérennité d'un Liban solidaire et uni. Des émissaires, des missions d'information, des commissions envoyées de Rome ont permis au souverain pontife de nous aider. Ainsi Mgr Silverstrini fut-il délégué à Beyrouth et à Damas pour une mission de paix et de conciliation. Quand il s'est révélé que la crise débordait nos frontières, le pape adressa divers messages aux grandes capitales pour essayer de trouver une issue à cette guerre qui n'en finissait pas et de mettre fin à la tragédie du peuple libanais. Il avait par ailleurs, à maintes reprises, demandé d'inscrire le Liban sur l'agenda des grands sommets internationaux.

Chaque fois qu'Elle me reçoit, Sa Sainteté m'étonne par sa parfaite perception de notre problème, me confondant par sa connaissance détaillée des dossiers, qu'il s'agisse d'événements ou de noms, et je me suis toujours senti conforté en quittant son bureau.

Je crois aussi avoir contribué à faire naître dans le monde arabe, en Europe et aux Etats-Unis, un certain intérêt en faveur du Liban, mais les Etats sont peut-être trop préoccupés par leurs propres problèmes pour répondre « présent » aussi souvent que nous le souhaiterions.

Les pièges que nous affrontons sont trop grands pour que nous puissions les déjouer sans l'assistance de nos amis.

C'est dans cette perspective que, dès les premiers jours de mon mandat, je décidai de me rendre aux Nations unies. L'Assemblée générale, en session, m'offrait une excellente occasion : en prenant la parole au nom du Liban, j'avais une chance de sensibiliser la communauté internationale du haut de la plus prestigieuse des tribunes, d'autant plus qu'en septembre 1982 le Liban était encore le principal souci de l'organisation internationale et qu'il figurait dans tous les discours, toutes les propositions de résolution, tous les agendas.

Ghassan Tueni m'accompagna durant ce voyage. Cet ancien ministre, politicien chevronné, a longtemps été le représentant du Liban à l'O.N.U., dont il connaissait très bien les arcanes, et, spécialiste de la politique étrangère, il devait m'aider à élaborer notre politique onusienne. Ami de longue date, esprit généreux et cultivé, il me fait bénéficier depuis mon accession au pouvoir, de son expérience et de sa compétence.

Mais le contentieux n'était pas facile à plaider, pas plus qu'il n'était aisé de prendre ou de proposer des options définitives. Voici pourquoi : tout d'abord, les Libanais avaient toujours rêvé de Casques bleus à leurs frontières, surtout celles avec Israël. Or, les Casques bleus étaient déjà venus, à la suite de l'invasion de 1978, sans pouvoir alors assurer le retrait total des armées de l'Etat hébreu, ni surtout empêcher une nouvelle occupation en 1982. De plus, les observateurs de l'O.N.U. dépêchés à Beyrouth après l'arrivée d'Israël avaient été mis dans l'impossibilité d'assumer un rôle, même anodin.

Ensuite, au lieu d'étendre le mandat de la Finul jusqu'à Beyrouth, dans la foulée de l'invasion israélienne, et de placer ainsi la question du retrait israélien dans un cadre strictement onusien, c'était la thèse américaine qui avait prévalu, avec l'assentiment de mon prédécesseur, le président Sarkis. La Force multinationale qui fut alors dépêchée au Liban était là, en concurrence, même silencieuse, avec les Casques bleus, et elle était devenue suspecte aux yeux de la majorité du Conseil de sécurité, où l'on parlait donc déjà de suspendre le mandat de la Finul, d'enterrer l'accord d'armistice général avec Israël de 1949, dont nous ne cessons de nous réclamer, et de nous laisser négocier un nouvel accord (mais lequel ?) avec Israël, directement ou par Américains interposés !

Sympathisant avec les Palestiniens et surtout avec la Syrie - dont les troupes s'étaient repliées, il est vrai, mais n'avaient aucune intention de se retirer - certains Etats arabes et leurs alliés craignaient que nous n'obtenions l'extension de la Finul à tout le territoire libanais, en remplacement de la F.A.D.

Ainsi, le souhait libanais de « redéfinir le mandat de la Finul » et de renforcer ses prérogatives, était-il rejeté, voire saboté par ceux-là mêmes qui auraient dû l'appuyer afin d'obtenir et l'évacuation d'Israël et l'évacuation, comme ils le disaient aussi, de la F.M.S. !

Tel-Aviv n'éprouvait pas non plus le besoin d'élargir le mandat d'une Finul à laquelle il ne faisait d'ailleurs pas confiance et qu'il aurait aimé voir partir. La seule proposition qu'Israël acceptait et souhaitait même, mais en « sous-main », c'était une interposition de la Finul entre les troupes israéliennes et syriennes. Solution que nous avons catégoriquement rejetée, tant il était évident que c'était là un risque de « chyprianisation » du Liban que nous ne pouvions en aucun cas accepter de prendre.

Voilà quels étaient donc les principaux écueils qui m'attendaient. Nous options alors pour une démarche pragmatique: le renouvellement du mandat de la Finul, en ouvrant toutes les portes devant son éventuel renforcement ou même son extension ; nous confirmions notre attachement à l'accord d'armistice général de 1949 conclu avec Israël, sans toutefois rejeter la négociation avec Tel-Aviv pour assurer son retrait. Bien au contraire, nous redonnions, ce faisant, vie et crédibilité aux résolutions du Conseil de sécurité réclamant un retrait inconditionnel ; nous affirmions notre solidarité avec les Etats arabes dont les ministres et les ambassadeurs présents étaient mes premiers interlocuteurs, puisqu'aucune représentation arabe ne se trouvait plus au Liban en septembre 1982. Mais je demandai en retour pour mon pays attendre le règlement global de la question du Moyen-Orient.

Dans mon discours à l'O.N.U. (qui s'adressait, par-delà l'Assemblée générale, à tous les gouvernements à l'écoute du Liban) comme durant les contacts intensifs que j'ai pris avec les dirigeants de l'organisation internationale et les principales délégations sans exclusive aucune, je tentai avant tout de faire comprendre combien la paix au Liban est liée aux conflits régionaux et à l'affrontement international dont nous sommes, bien malgré nous, tributaires et victimes. Je ne cachai à personne que j'étais déterminé à voir toutes les forces étrangères quitter chaque pouce de notre territoire. Et si l'armée libanaise, traumatisée par la guerre - qu'elle avait été empêchée de mener pour préserver l'intégrité territoriale de l'Etat - était encore incapable d'étendre la souveraineté libanaise à tout le territoire et d'imposer son autorité, quoi de plus naturel que de demander l'aide d'une Finul rénovée, puisque tel était son mandat originel pour le Sud ?

Et si l'O.N.U. ne pouvait pas aider les petites nations qui, tel le Liban, avaient déjà souffert d'avoir réclamé l'aide des uns ou accepté le secours des autres, quel sens donner à la Charte et à l'application de ses principes ?

Je dois avouer que, dans l'enthousiasme de l'action et de l'espoir, je passai rapidement outre les avertissements qui pointaient déjà, discrets et subtils : on me demandait si je prônais une « neutralisation » du Liban. Si tel devait être le cas, me laisserait-on faire ? Ceux qui veulent continuer au Liban à s'affronter n'y sont-ils pas les plus forts ? Leurs inimitiés, leurs conflits mêmes n'en font-ils pas des alliés objectifs face à une politique qui, toute neutre qu'elle soit par rapport à leurs positions respectives, aboutit à les exclure tous ? Et si les petites nations, on l'occurrence le Liban, n'avaient pas les moyens de leur victoire, c'est-à-dire de leur neutralité, l'O.N.U. serait-elle prête à les leur donner ?

Par la suite, chaque fois que je quittai New York, ce fut avec plus de questions que de réponses et plus de frustrations que d'espérances.

Certes, le Liban a de nombreux amis à l'O.N.U. prêts à l'aider. Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, n'a jamais ménagé ses efforts en vue de rendre la Finul plus efficace et plus opérationnelle dans le sud libanais. Mais seule une conjoncture de paix et de négociations entre les Etats les plus puissants de la planète pourra renforcer l'action de l'O.N.U. au Liban et mettre toute la région sur le chemin de la concorde et de la réconciliation.

Pour résumer le sens de notre action extérieure, je dirais qu'elle n'avait qu'un but : garder le Liban dans la conscience du monde. Il ne fallait pas que le monde nous oublie. Il ne fallait pas que nous glissions sur la pente où, avant nous, d'autres peuples s'étaient laissé entraîner et dont les voix aujourd'hui sont pour longtemps encore étouffées. Il fallait dire notre résistance, la montrer, proclamer que la détresse n'est pas une fatalité et que le Liban pouvait à nouveau apporter à son environnement la paix et la sécurité. Pour un peuple ouvert sur le monde et qui, dès la plus haute antiquité, avait appris à sillonner les mers, la guerre est plus qu'un drame, c'est une prison qui confine les hommes au tête-à-tête mortel avec la violence et les maintient dans le cercle fermé de leur tragédie.

En ne cessant d'alerter le monde sur le Liban, je tente aujourd'hui encore de faire entendre notre voix.

chapitre III

Vers un consensus

Toute mon action politique, avant même le début de mon mandat, a été fondée sur la certitude absolue que les Libanais de toute confession et de toute origine désirent réellement vivre ensemble et bâtir un avenir commun. Il y va de leur intérêt bien compris, de l'expression de leur génie, de la reconnaissance de leur spécificité par rapport à leurs voisins et c'est aussi la condition de leur épanouissement. Chaque fois que les Libanais ont voulu s'écarter de cette ligne, violences, affrontements et destructions n'ont pas tardé à s'abattre sur leur pays. Cela paraît l'évidence. Ça l'est.

Encore que des forces extérieures au pays et l'active participation de certains Libanais manoeuvrés ou inconscients aient ébranlé l'édifice, je garde encore aujourd'hui la conviction que la cohabitation entre tous les Libanais est la seule voie possible et qu'elle finira donc par s'imposer. C'est le fondement de toute mon action politique, même si elle n'a pas toujours été bien comprise ou si elle a été mal interprétée, comme à dessein....

Sait-on assez que tel était bien mon objectif prioritaire? Qu'à peine installé à Baabda, j'ai cherché à constituer un gouvernement d'union nationale, respectant ainsi les règles et les us constitutionnels? Après consultation des différents partis politiques, le consensus s'est établi autour du nom de Chafic Wazzan, politicien averti, qui a été reconduit dans ses fonctions. Mais les consultations ultérieures en vue de former le cabinet ministériel ont révélé des incompatibilités telles entre les différentes formations politiques, ont vu surgir des vetos réciproques si puissants et des exclusives si véhémentes qu'il est apparu impossible de former un gouvernement représentatif de toutes les tendances. Et dans mon esprit, il ne s'agissait pas de transporter dans la salle du Conseil des ministres les fusillades qui opposaient les différentes factions sur le terrain...

Le Conseil des ministres élargi aurait dû être le fruit de la réconciliation et non son instrument. Il m'a donc semblé qu'en l'absence d'une solution qui fasse l'unanimité il convenait de dépasser le jeu parlementaire et les conflits partisans pour former un gouvernement qui soit au moins accepté par les tendances en présence à défaut de les représenter toutes. Le cabinet fut donc composé de personnalités choisies en dehors du Parlement, dont aucune ne portait d'étiquette particulière, mais qui étaient toutes respectées par l'ensemble des partis. Ce premier gouvernement a d'ailleurs recueilli la confiance du Parlement à une écrasante majorité. Sa mise en place a permis de gérer le pays, tandis que, avec le Premier ministre, j'affrontais les problèmes les plus urgents.

Quant aux efforts de réconciliation nationale, qui demeuraient prioritaires pour moi, j'y travaillais sans cesse en collaborant aussi étroitement que possible avec tous les chefs de file de l'éventail politique, si éloignés de moi qu'ils fussent. Baabda, le palais présidentiel, était devenu le lieu de rencontre, le forum de tous les dirigeants politiques libanais. Des réunions restreintes s'y tenaient en permanence, regroupant les leaders des différents partis et les dignitaires des communautés religieuses chrétiennes et musulmanes. Pour les grandes occasions, hommes politiques et hommes de religion se retrouvaient autour d'un déjeuner ou d'un « iftar^{9*} ». Je me consolais de n'avoir pas réussi à installer d'emblée un gouvernement d'union nationale en constatant que je n'étais pas le premier président à me heurter à cette impossibilité de réconcilier les inconciliables, au sein du Parlement, immédiatement après une élection. Avant moi, les autres présidents libanais avaient eux aussi ouvert leur mandat avec des gouvernements de transition formés de technocrates, dans des circonstances qui étaient cependant autrement plus favorables.

L'ensemble des partis n'était pas du tout prêt à cette époque à participer à un même gouvernement, et, à supposer qu'en dépit des réticences celui-ci eût été constitué, c'eût été un véritable cocktail Molotov qui aurait paralysé le pouvoir exécutif. Preuve en est, toutes les pressions que j'ai subies de la part des différents partis lors de chaque consultation. Chaque groupe ou parti aurait voulu que j'adopte sa propre position : conservateurs ou progressistes, partisans de liens privilégiés avec Damas ou défenseurs de la signature d'un accord de paix avec Israël, adeptes de réformes radicales comme modérés penchant pour un simple aménagement du système, tous voulaient que j'épouse en bloc leur doctrine et que j'endosse leurs projets.

Il était évident que des forces politiques importantes considéraient qu'elles n'étaient pas représentées au sein de ce gouvernement, mais il me fallait d'abord mettre en place une stratégie qui puisse ouvrir le dialogue interne. La première action du gouvernement, efficacement dirigé par Chafic Wazzan, fut de permettre aux Libanais de circuler dans les différentes régions du pays et de faire communiquer les deux zones de la capitale. Sitôt démantelés, avec l'aide des F.M.S., les barrages qui coupaient la ville en deux, la chaleur des retrouvailles entre Beyrouthins étonna les observateurs étrangers, décidément bien peu au fait des sentiments de mes compatriotes.

Pour consolider ce processus, sur le double plan de la solidarité nationale et de la sécurité, je décidai, avec le Premier ministre, d'instaurer le «service du drapeau », c'est-à-dire le service militaire obligatoire : les jeunes générations étaient ainsi invitées à aimer ensemble et à servir ensemble leur pays, en citoyens conscients de leur responsabilité nationale, au-delà de leur engagement partisan ou communautaire, et l'armée se trouvait ainsi mise en demeure de jouer pleinement son rôle de creuset. Les jeunes conscrits, en faisant tripler les effectifs, donnaient à une nation assoiffée de paix l'armée qu'elle appelait de ses vœux. Et la gageure devint réalité...

Sur le terrain, la tâche de nos forces armées se révéla d'emblée extrêmement lourde puisque, dès le mois d'août 1983, les troupes

^{9*} Repas que prennent les musulmans au coucher du soleil, après avoir jeûné durant les journées du mois du Ramadan.

israéliennes entreprirent d'évacuer la région du Chouf en laissant aux... Américains le soin de faciliter la prise en charge de la montagne par l'armée régulière. Celle-ci fut aussitôt mise en état d'alerte et une patrouille d'éclaireurs envoyée sur les lieux, tandis que, au quartier général de Yarzé, on constituait la troupe à caractère multi-confessionnel capable de rassurer tout le monde. Un officier druze prestigieux, le général Abou Dargham, fut nommé responsable de la relève de l'armée israélienne.

La mission de reconnaissance touchait à sa fin, lorsque, à proximité de Aley, village de la montagne contrôlé par les milices druzes, l'escorte israélienne qui assurait la protection des éléments de l'armée libanaise s'est brusquement volatilisée, laissant une poignée de soldats libanais pacifiques et désarmés face à une foule nombreuse, chauffée à blanc, scandant des slogans hostiles à l'armée et apparemment prête à affronter ceux qu'on lui avait présentés comme des envahisseurs. Pour éviter que ces quelques soldats ne fussent lynchés sur la place de la ville, il a fallu l'énergique intervention d'un ancien député druze de la région qui a exhorté la population au calme, lui a expliqué que les soldats libanais n'étaient pas à craindre et que leur volonté n'était pas, comme on le leur avait expliqué, de soumettre la région à la loi des armes. Le message était sans équivoque: l'armée libanaise ne serait pas autorisée à se déployer, comme l'impliquait sa mission, dans cette zone délicate. Quelques jours plus tard, et sans crier gare, l'armée israélienne pliait bagage, malgré les exhortations des responsables américains, désireux d'obtenir que le retrait israélien fût coordonné avec les autorités libanaises. Mais rien n'y fit. Menahem Begin, enfermé chez lui, ne daignait même pas répondre aux demandes d'explication des émissaires de Washington.

Et ce fut la catastrophe ! Comme cela était prévisible, le retrait précipité des forces israéliennes devait immédiatement embraser le front. Israël avait préparé le remplacement de ses troupes par des milices druzes qui disposaient aussi d'un soutien syrien en armes et en munitions. Des luttes sanglantes opposèrent les milices druzes et chi'ites aux milices chrétiennes, les premières étant soutenues massivement par l'artillerie syrienne. En quelques jours, la région tomba aux mains des opposants, au prix d'un véritable bain de sang, avec, pour résultat, l'exode de tous les rescapés chrétiens brutalement chassés de chez eux. Pour bien leur faire comprendre que tout espoir de retour était interdit, on réduisit leurs maisons en cendres et on utilisa les pierres de leurs demeures pour paver les routes de la région...

Les survivants ont été regroupés dans l'enclave de Deir el-Kamar, en plein Chouf, et n'ont dû leur survie qu'à l'intervention énergique et conjuguée du pape et des capitales occidentales. Par la suite, tous les chrétiens de la région furent évacués par la Croix-Rouge internationale, après des mois de privations et d'humiliation- L'armée, encore embryonnaire et fragile, n'avait donc pu intervenir dans la montagne et avait dû cantonner ses forces à la ligne de front qui protégeait la capitale ainsi qu'aux emplacements des principales institutions officielles. Seule la vaillance de nos soldats leur permit de résister à la puissance des milices et de tenir bon, malgré un rapport de forces qui leur était nettement défavorable ; les pays amis, qui se déclarèrent alors impressionnés par les qualités de nos troupes, devraient nous aider à fournir aujourd'hui à cette armée l'appui logistique qui lui fait défaut.

Pour maintenir le contact avec toutes les forces vives de la nation et plaider la cause du dialogue et de la réconciliation, je n'hésitai pas, pour ma part, à me rendre moi-même auprès des responsables qui m'apparaissaient susceptibles de me seconder dans cette tâche, quels que fussent les risques que de telles visites présentaient souvent... Je fus ainsi le premier président à pénétrer au Sérail, pour aller voir le Premier ministre ; le mufti de la République, chef spirituel des sunnites, ainsi que divers dignitaires chrétiens et musulmans eurent aussi la surprise de me recevoir chez eux. Hors de Beyrouth, j'arpentai le pays, n'oubliant aucune région, aucune ville, de Tripoli à Zahlé ou à Saïda.

Simultanément, le gouvernement s'efforçait de lancer un plan de développement ambitieux et il y parvint, dans de nombreux domaines, en un temps record : des projets concernant l'éducation, la santé ou les transports virent le jour, ce qui ne manqua pas de redonner confiance à la population dans les services publics. Les plus éprouvés par la guerre faisaient l'objet de soins particuliers, tels ces habitants de la banlieue sud de Beyrouth pour qui un « Conseil du développement de la banlieue sud » fut créé, doté de larges prérogatives lui permettant d'améliorer les conditions de vie, par trop précaires, de ses administrés, à majorité chi'ites, trop longtemps abandonnés. Même si, aujourd'hui, on n'en est plus à voir dans les rues des calicots souhaitant la bienvenue à « Mohammed Amine Gemayel », le Conseil fonctionne toujours et rend de signalés services.

La conférence de Genève, à l'automne de 1983, fut un moment d'émotion inoubliable : pour la première fois depuis le début de la guerre, tous les responsables libanais étaient réunis dans un même lieu et se parlaient ! Bien sûr, comme c'est le cas dans toute conférence dont l'objet est délicat, on a d'abord passé une journée à discuter de la forme des tables. Les problèmes étaient nombreux : quel était le meilleur plan de table ? Où devaient être placés les observateurs arabes, syriens et saoudiens ? Qui présiderait les séances plénières ? Il a fallu batailler ferme pour que la présidence des réunions revienne au président libanais et ce ne fut pas pour moi une mince victoire que de me trouver ainsi publiquement réhabilité, tant il était important que chacun accepte cette primauté de la présidence de la République après les combats des derniers mois.

Les réunions ont été très franches. Chacun a pu dire ce qu'il avait sur le cœur, annoncer son programme et faire état de ses exigences. Le ton était souvent dur, mais chacun respectait les limites à ne pas franchir.

Le vif sentiment d'appartenir à une même patrie l'emportait finalement sur les querelles internes.

Le principal obstacle à toute réconciliation nationale était le problème soulevé par l'accord du 17 mai avec Israël, puisque l'opposition faisait de son abrogation un préalable à tout compromis, tandis que Damas se manifestait dans le même sens et que les Etats-Unis ne semblaient pas pour leur part tout à fait hostiles à son annulation à partir du moment où cet accord, non appliqué, ne semblait plus offrir ni résultat ni perspective. La conférence m'a donc chargé de rencontrer le président américain Ronald Reagan pour examiner les moyens d'échapper aux vicissitudes de l'accord.

Cette première conférence avait certes permis des retrouvailles libanaises, mais les participants conservaient simultanément le sentiment qu'il s'agissait d'un premier round et que leurs positions pourraient être

améliorées. La Syrie restait, quant à elle, figée sur l'exigence de l'abrogation pure et simple de l'accord du 17 mai. Après Genève, les guerres au Liban ont repris, plus terribles encore qu'auparavant, et les fronts se sont rallumés jusqu'à cette fameuse journée du 6 février 1984 qui vit Beyrouth-Ouest tomber dans les mains des forces de l'opposition, ce qui risquait de remettre en cause tous les acquis de la rencontre de Genève.

Devant cette nouvelle dégradation de la situation, Américains et saoudiens intensifièrent leurs contacts : le roi Fahd très proche du Liban dans ses moments de détresse, m'a toujours témoigné sa sollicitude ; il envoya alors à Beyrouth son neveu, le prince Bandar Ben sultan, pour tenter de rétablir des ponts entre Baabda et Damas.

Le courageux jeune prince dut braver tous les dangers de la situation et vint sous les bombes offrir les bons offices de son roi ! Après d'ultimes négociations interlibanaises, arabo-libanaises et internationales, et après consultation des Etats-Unis, cosignataires de l'accord du 17 mai, nous convînmes d'une formule qui annulait ce dernier, d'ores et déjà caduc, tout en prévoyant de nouvelles dispositions de nature à faciliter l'évacuation de l'armée israélienne. L'émir Bandar, souvent accompagné dans ses missions par Rafic Hariri, un dynamique homme d'affaires libanais très proche des cercles politiques saoudiens et du roi Fahd lui-même, se dépensa sans compter en de multiples navettes entre Beyrouth, Riyad et Damas. Je me rendis à mon tour dans cette dernière capitale pour débattre, avec Hafez el Assad, de solutions susceptibles de satisfaire toutes les parties.

A Lausanne, le climat dans lequel se déroula la conférence fut beaucoup plus détendu qu'à Genève, où nous n'étions pour ainsi dire pas encore rodés. Cette fois, avant même l'ouverture des travaux et pour assainir l'atmosphère, j'avais offert un dîner en l'honneur d'Abdel Halim Khaddam, l'observateur syrien à la conférence, qui venait d'être nommé vice-président. Les épouses des responsables libanais, présentes, réussirent même à introduire une note de gaieté dans notre première réunion.

Au-delà des désaccords persistants, plusieurs points semblaient faire l'objet d'un consensus : il y avait unanimité en faveur de l'unité nationale, de l'arabité du Liban et de son système démocratique. En revanche, si tous étaient d'accord pour une évolution vers la déconfessionnalisation politique, les modalités et les délais d'application des mesures éventuelles divisaient les participants à la conférence, tout comme, d'ailleurs, celles qui avaient trait à des relations assainies avec la Syrie ou à la politique d'ouverture sur le monde arabe.

Mais la conférence n'était pas le lieu où l'on pouvait aller au fond des choses. L'assemblée était trop nombreuse, chacun trop prisonnier de ses préjugés et de son entourage : la conférence s'est achevée avec mission pour chacun de concrétiser, une fois rentré chez lui, les bonnes intentions affichées au bord du lac Léman.

Je suis donc retourné en Syrie évaluer avec Hafez el-Assad les résultats obtenus à Lausanne, et, revenu à Beyrouth, conformément aux recommandations de la conférence, j'ai chargé Rachid Karamé, le leader de Tripoli, mon voisin sur les bancs de l'Assemblée, cet aîné qui m'honora de son amitié, de former un cabinet d'union nationale et j'ai tenu immédiatement une réunion avec le Premier ministre, le 30 avril 1984. Nous avons tous deux la ferme volonté d'aboutir. Une commission présidée par Camille Chamoun et

Selim El Hoss a été constituée pour rédiger la « déclaration ministérielle » qui devait concrétiser les principes de la réconciliation nationale.

Un nouvel espoir semblait se lever.

Les Conseils des ministres qui ont suivi la conférence de Lausanne se sont déroulés dans une réelle sérénité. Ils connaissaient de nombreux apartés et étaient généralement suivis d'un déjeuner. Ce fut une période de coopération intense avec le Premier ministre, Rachid Karamé, qui, jouissant pleinement de la confiance syrienne, n'avait pas besoin d'en référer constamment à Damas, son autorité morale et son ascendant sur ses alliés étant incontestés. Sa longue expérience de ministre et de Premier ministre, remontant à 1952, en faisait un interlocuteur responsable dont les conseils, pour tous, étaient précieux.

Mais, encore une fois, cet état de grâce ne dura pas, saboté qu'il fut par de nouveaux combats opposant Palestiniens et miliciens chi'ites du mouvement Amal dans les banlieues de Beyrouth. On ne peut croire à un hasard, tant le contentieux entre les Palestiniens et les chi'ites était ancien et tant Damas aurait pu empêcher des affrontements dans lesquels s'engageait un de ses alliés directs. Les Palestiniens, de leur côté, n'ont jamais désarmé ni cessé la lutte contre la réconciliation libanaise.

Les combats reprenant, l'insécurité s'installant, des membres du gouvernement en prirent prétexte pour ne plus se rendre aux réunions du cabinet. Le consensus se défaisait, le boycottage du Conseil des ministres commença et d'autres responsables profitèrent de cette conjoncture pour ne plus gérer les affaires publiques, tandis que Damas entamait dans le même temps, avec les différentes milices, les conversations qui devaient déboucher sur l'accord tripartite.

Encore une fois, je butais, nous butions devant un mur infranchissable...

De fait, l'établissement du consensus au Liban répond à des conditions précises : ce pays ne peut vivre que dans l'harmonie des différents segments communautaires qui le composent. Le consensus national n'est pas chez nous le résultat d'une coalition de partis qui s'entendraient sur un programme de gouvernement ni l'expression d'une unanimité sur telle question de politique intérieure ou étrangère. Le consensus est au coeur même de notre société politique. Il résulte du contrat fondamental qui unit les diverses composantes communautaires et ethniques de la société nationale. Que l'une de ces composantes remette en question le pacte qui la lie aux autres, et c'est l'édifice tout entier qui s'écroule. Que l'une des composantes cherche à imposer aux autres ses orientations et ses intérêts, et c'est la guerre. Que l'une des composantes fasse de son particularisme une sorte d'absolu, et c'est la rupture du contrat, la voie ouverte à toutes les aventures. C'est pour cela que la tolérance, l'ouverture, le dialogue et la fraternité ne sont pas, chez nous, des qualités individuelles mais des vertus politiques. Sans elles, les tentations d'isolationnisme ou les complaisances à l'égard de tous les irrédentismes menaceraient à chaque instant notre vie nationale. La fermeture radicale d'une communauté sur elle-même ou, à l'inverse, une ouverture excessive sur des partenaires étrangers sont des facteurs de déstabilisation. Dans notre pays, la solidarité des différentes communautés et leur étroite symbiose est le seul garant de l'unité nationale.

A cet égard, le Liban s'est doté d'un système politique original qui prend en compte le pluralisme politique et la diversité communautaire. Les dix-sept communautés religieuses qui sont les composantes du pays ont élaboré un modèle spécifique de démocratie pour réguler et organiser leurs rapports. Le Liban ne s'est pas, en effet, contenté d'adopter un système de démocratie simple fondé sur le respect des droits de l'homme, le choix libre des gouvernants et le pluralisme des opinions. Il a, aussi, institué un système où les composantes de la nation sont représentées dans les diverses institutions publiques dans les proportions déterminées par la loi.

De la sorte, c'est à une démocratie complexe, adaptée aux particularités du pays, que nous avons affaire. Elle fonctionne à deux niveaux: au premier, le système démocratique, respectueux de l'égalité de tous devant la loi, garantit à tous les citoyens les droits fondamentaux qui sont l'apanage des démocraties classiques. Ainsi sont reconnus les droits à la libre expression, à la liberté d'aller et de venir, le droit d'association, etc. C'est sur le fondement de ces droits que le Liban a été un pays démocratique stable, où les gouvernements étaient issus de libres élections et où les présidents de la République ne s'imposaient pas à la suite de coups d'Etat. En outre, pour tenir compte des droits de toutes les composantes, nous avons institué le système de la représentation proportionnelle des minorités, grâce auquel le droit à la différence est respecté et préservé, aucune d'entre elles n'étant exclue de la vie politique. L'application des règles de la démocratie simple, fondée sur le principe « un homme, une voix », n'aurait sans doute pas permis de sauvegarder le pluralisme libanais. Un seul des segments qui composent l'ensemble national aurait pu, sur la base de ce mécanisme, accaparer la totalité du pouvoir. La tentation aurait alors été grande de transformer une majorité politique dégagée par le suffrage universel en une majorité communautaire s'imposant aux autres confessions.

A l'inverse des démocraties classiques, où la vie politique repose sur la lutte de partis, porteurs de programme et d'idées, au Proche-Orient, le plus souvent, la vie politique est l'expression de solidarités communautaires. Même les partis politiques qui se disent éloignés de toute préoccupation communautaire sont, dans notre région, des partis de communautés, ou tout au moins des partis dont la base se recrute majoritairement dans la même communauté. C'est pourquoi la représentation de toutes les communautés a pour vertu principale, surtout en ces temps d'intégrisme, d'empêcher la dictature d'une communauté. De plus, la coexistence des différentes composantes au sein de l'espace politique est une véritable école de démocratie. Elle permet freiner la propension naturelle à accaparer la totalité du pouvoir. Elle oblige les uns à tenir compte des autres et à savoir que, dans le cadre libanais, la saine représentation de tous est le meilleur moyen de refléter et préserver le pluralisme original de notre société.

La démocratie complexe - qu'on pourrait aussi qualifier de démocratie plurielle - est donc, en fin de compte, tout à la fois l'aménagement du droit à l'égalité et du droit à la différence en vue de la meilleure coexistence possible des populations qui composent notre nation. Ces deux dimensions de notre démocratie sont fondamentales et nécessaires. Car il ne suffirait pas de prendre en considération la seule dimension égalitaire pour instituer une démocratie stable et saine. L'histoire du Proche-Orient est à cet égard édifiante. Que de peuples oubliés, que de communautés disparues, que de

droits bafoués dans des Etats où des systèmes prétendument démocratiques et égalitaires cachent mal le fait communautaire. A la différence d'autres modèles de démocratie, la démocratie complexe est une garantie, au Proche-Orient de la sécurité des communautés et des ethnies, de la préservation des droits et de l'épanouissement des aspirations légitimes de tous, et cela dans le cadre d'une solidarité et d'un engagement national, libanais et arabe, irrévocable.

Les voix qui s'élèvent pour réclamer des modifications « radicales » de notre système politique n'ont-elles pas tendance à ignorer trop souvent les spécificités d'une situation où la démocratie joue à deux niveaux ? Le modèle libanais de démocratie complexe ne pourrait-il pas même, un jour, être indispensable pour assurer la cohésion de sociétés occidentales touchées par des mutations nées de l'afflux d'immigrants, de culture, de traditions et de religion différentes ?

Une autre voie du consensus libanais est celle qui devra passer par le développement des différentes régions du territoire. L'un des grands problèmes auxquels s'est heurté le Liban moderne fut celui de son développement économique harmonieux. Dans les années 60, le Liban avait adopté un plan de développement quinquennal. Nous avons compris alors que seul le développement économique global du pays serait à même de renforcer la solidarité des Libanais entre eux et qu'une philosophie du développement économique et social serait capable, dans un pays qui tend à se développer, de rapprocher les statuts sociaux, de combler l'écart des situations économiques et sociales. La guerre a cruellement mis en lumière les disparités dans le développement régional au Liban, dont les régions périphériques du pays ont longtemps souffert. La vacance de l'Etat a permis aux populations locales, trop souvent, hélas ! encadrées par les milices, de gérer elles-mêmes une vie quotidienne rendue chaotique par les aléas de la guerre. Des « dynamiques régionales » anarchiques ont été ainsi mises en branle. Elles furent favorisées par le cloisonnement de l'espace libanais et son éclatement en autant de territoires collés les uns aux autres et délimités par les frontières factices et précaires de la violence. La guerre a ainsi mis en lumière une dimension oubliée de notre réalité : la région.

C'est en partant de ces réalités d'aujourd'hui que l'on pourra cependant aider le Liban de demain à éclore. Tout en refusant une quelconque indépendance politique aux différentes régions libanaises, il faudra écarter, à l'inverse, l'idée d'un développement impulsé à partir d'une administration trop centralisée et tirer parti des dynamiques régionales, disciplinées et coordonnées. Le Liban de demain sera celui des unités régionales administratives, où les citoyens pourront participer activement au développement de leur région. C'est dans la coopération effective des citoyens, sur les lieux mêmes où s'enracine leur vie professionnelle et économique, que se fera concrètement l'union des Libanais.

En arrivant au pouvoir, j'avais moi-même veillé à ce que, au sein du Conseil pour le développement et la reconstruction - organisme en charge de la reconstruction du Liban détruit par la guerre - un plan d'aménagement régional fût mis sur pied. Notre but était que, dans le cadre d'une planification globale et centrale prenant en considération l'intérêt général du pays, les

régions se voient dotées de prérogatives spécifiques en matière de développement économique et social. Mon dessein était de faire participer les collectivités locales au développement de leur région. C'est par ce biais concret qu'une prise de conscience par le citoyen de ses responsabilités nationales peut s'effectuer. C'est en collaborant au devenir de sa région qu'un citoyen, dans la vie de tous les jours, collabore au devenir de sa nation. Cette approche aiguïsera chez les citoyens libanais ce qui leur a tellement fait défaut jusque-là : le sens civique.

Les difficultés politiques qu'a connues le pays ont, certes, retardé la mise en application de ce plan. Cela ne nous interdit pas, bien au contraire, de poursuivre notre travail en vue de la réalisation d'une véritable décentralisation administrative, donnant des pouvoirs accrus aux municipalités et aux régions.

Enfin, comment ne pas voir que la restauration de notre démocratie et la reconstruction de notre pays ne peuvent avoir lieu à l'ombre des bouleversements régionaux, dont les effets nous touchent de plein fouet ? Pour son malheur, le Liban est pris dans une zone de turbulences à laquelle il lui est difficile de résister durablement. Sur notre sol prennent place tous les combats et se déroulent toutes les luttes. C'est au Liban que, depuis treize ans, le conflit israëlo-arabe se prolonge et se durcit. C'est au Liban que s'affrontent Palestiniens, Syriens et Israéliens, et nulle part ailleurs ! C'est le Liban qui est bombardé, attaqué, envahi. C'est chez nous que sont commises les actions de brutalité et de terrorisme les plus sanglantes de la dernière décennie. C'est au Liban que la guerre irako-iranienne rebondit en violences meurtrières. C'est chez nous que le fondamentalisme s'enracine et se développe, alors que partout ailleurs, dans le monde arabe, il est, pour le moment, contenu. C'est du Liban qu'on exige des garanties pour la sécurité des pays voisins. C'est notre souveraineté qu'on bafoue tous les jours. Placé au centre de tous les conflits, le Liban tente désespérément de sortir de l'impasse.

En réalité, la crise libanaise, qui constitue, à de nombreux égards, un abcès de fixation pour ces conflits régionaux et ces rivalités internationales, ne peut connaître un terme que si la particularité de notre situation est reconnue, et que l'appartenance du Liban au non-alignement est localement et internationalement admise.

Partie prenante dans le monde arabe, lié à lui autant par le destin que par la reconnaissance du rôle que nous avons à y jouer, nous ne saurions renoncer aux obligations qui découlent de notre identité arabe. Les causes du monde arabe sont celles du Liban. Mais on ne peut demander au Liban de se battre en lieu et place de tous les Arabes. Comme on ne peut lui demander de payer le prix de tous les combats arabes, d'ors que d'autres pays plus riches et plus puissants se tiennent à l'écart d'un conflit qui les concerne pourtant au premier chef.

En attendant qu'une stratégie commune soit adoptée par les Etats arabes, nous réclamons que la paix qui règne sur les autres frontières israëlo-arabes soit étendue au Liban et que ce non-alignement, admis par tous, nous accorde le répit qui nous aidera à recouvrer notre souveraineté et qui nous permettra de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Notre non-alignement vise aussi et plus généralement à tenir le Liban à l'abri d'une politique des axes, arabe et internationale. Nous ne sommes pas et ne

pouvons être partie prenante dans aucune querelle interarabe. Notre seule ambition est d'aider les États arabes à renforcer leur coopération, leur cohésion et l'unité de leurs rangs. Le Liban a une vocation naturelle à la paix. De par sa structure communautaire, de par son apport à son environnement et de par le message de concorde et de fraternité qu'il peut délivrer au monde. Il ne faut plus que les luttes régionales et internationales risquent, en le détruisant, de détruire sa vocation même. C'est pour cela que, pour nous, la conférence de la paix au Proche-Orient est porteuse de grands espoirs. Elle nous permettra, à travers la réconciliation qu'elle opérera dans la région, de stabiliser nos frontières, de garantir notre sécurité, de renforcer notre unité interne et de reprendre le dialogue entre les cultures et les religions que le Liban se faisait fort de faire coexister sur son sol.

L'OFFENSE ET LE PARDON

Identique en cela à toutes les guerres, le conflit du Liban a imposé la loi des gens en armes, fortifié les dogmatismes et renforcé les fanatismes. Comme les autres guerres aussi, le drame du Liban a réduit au silence le plus grand nombre, l'immense majorité des Libanais, las des combats fratricides et impatients de reconstruire un avenir.

Dans cette bataille entre l'arme qui asservit et l'opinion bâillonnée, entre le fusil qui tue et la parole ou la plume qui dérange ou interpelle, j'ai choisi mon camp et défini mon action. Interprète et représentant de la majorité silencieuse, je poursuivrai le combat du vivre en commun pour tous les Libanais, même si ce combat est incertain, difficile et s'il peut paraître décourageant. C'est le seul combat qui vaille, même s'il contrarie bien des plans belliqueux et dominateurs.

Socle de notre nation, véritable finalité du contrat qui lie les Libanais, le dialogue islamo-chrétien est notre vocation, notre volonté commune et notre destin. C'est sur notre terre, au Liban, qu'islam et christianisme sont appelés à se reconnaître. La guerre a, certes, pu nous faire oublier ces vérités, et c'est aussi parce que nous avons perdu de vue cette exigence que la guerre a été possible. Toute politique de division et de partition est désastreuse et ne peut que favoriser les débordements d'intolérance et de haine.

L'interruption du dialogue islamo-chrétien a fortement ébranlé le Liban, symbole de coexistence. Le Liban pourrait y perdre la vie, et, avec lui, après lui, d'autres pays, d'autres régions, d'autres communautés pourraient payer le prix du dialogue interrompu. C'est en cela que le combat du Liban participe de la lutte pour la tolérance contre les fanatismes. C'est de la mort de l'expérience libanaise que se nourrit le fondamentalisme, c'est dans cette mise à mort qu'il puise ses raisons d'être et de devenir...

Ces quelques réflexions, tirées du drame que nous vivons, je les adresse en premier lieu à notre jeunesse libanaise. A elle, qui n'a connu que l'affrontement et la violence. Comment ne pas penser, en effet, à la guerre du Liban, à l'héroïsme de ces adolescents ou de ces jeunes adultes qui, dans un engagement total, délaissant pour un temps, souvent très long, leur métier et leurs projets, ont défendu ce à quoi ils croient, parfois même jusqu'au sacrifice de leur vie. Je comprends les sentiments qui les animent. Mais on ne sort jamais indemne de la rencontre avec la violence ! L'éveil à la vie dans un paysage de désordre et de destructions dénature les valeurs et pervertit les hommes. Combien de nos jeunes se sont laissé griser par un pouvoir éphémère, par le sentiment, fragile, d'une puissance obtenue par la

manipulation des armes ? C'est pour eux, qui n'ont pas connu le Liban convivial, qu'il faut refaire un Liban réconcilié, fraternel, uni et tolérant. C'est pour eux qu'il faut que nous apprenions tous à pardonner.

Dans l'exercice de mes fonctions, je me suis souvent surpris à penser que l'une des vertus essentielles de l'homme politique devait être le pardon. Vertu paradoxale, je le sais, en un temps où s'exercent les passions, où libre cours est donné à tous les instincts guerriers de l'homme et où la violence devient le moyen exclusif de l'exercice du pouvoir. En toute lucidité, je persiste à penser que c'est en sachant pardonner qu'on s'élève au-dessus de soi. Le pardon n'est pas la vertu politique qui consiste à « effacer » le passé, ou qui aide à l'oublier en s'accommodant des nouvelles réalités, c'est plutôt cette qualité indispensable qui consiste à préserver toutes ses chances à l'avenir. Il ne s'agit pas d'excuser les erreurs ou d'oublier l'offense, mais plutôt de reconnaître que, dans le monde des hommes, les relations morales sont plus importantes à préserver qu'une aveugle fidélité aux événements du passé.

Un jour, les communautés devront reprendre langue. Elles seront amenées tôt ou tard, par nécessité autant que par vertu, à imaginer ensemble un avenir commun. Comment alors ne pas dépasser les sectarismes, les passions, les rancunes ? Comment imaginer un avenir libanais, après tant de déchirements, sans que le pardon soit élevé au rang d'une exigence politique fondamentale ? Il y a, dans le pardon, une ouverture déterminante et permanente sur autrui, la possibilité non seulement de se dépasser soi-même mais aussi d'aller à l'essentiel, en négligeant les obstacles à toute rencontre avec l'autre. Ne pas pardonner consiste trop souvent à s'enfermer dans ses certitudes, qui ne sont que des vérités personnelles, et, partant, partielles ! Le refus du pardon est considéré communément comme l'expression de la puissance, le règne logique d'une conviction sûre d'elle, confirmée par les faits et la certitude que ceux qui se sont trompés méritent l'oubli ou l'exil. La sagesse de l'homme politique est toutefois de comprendre l'enjeu de l'Histoire et de savoir se diriger dans le brouillard du temps. Comprendre aussi que toute Histoire est collective, qu'on ne la construit qu'ensemble. Le pardon est la forme la plus noble de la solidarité.

Dans le drame collectif que nous vivons, seul le dépassement de l'offense, le renoncement aux égoïsmes et l'ouverture pourront nous faire accéder à la paix.

J'ai foi, quant à moi, dans l'unité du peuple du Liban : les malheurs qu'il a vécus, les massacres, les atrocités commises, le désespoir ne seront surmontés que par la conviction que le Liban de demain sera un Liban solidaire et réconcilié avec lui-même.

J'ai foi dans la vitalité du peuple du Liban. Aucun autre peuple ayant subi durant treize ans les contrecoups d'une guerre sans merci, où furent utilisés tous les moyens de mort, où furent détruits comme à dessein, successivement, tous les espoirs, n'aurait su résister comme l'a fait le peuple libanais.

J'ai foi dans l'avenir du Liban. Je sais que seul un peuple qui a aussi souvent côtoyé la mort peut connaître, mieux que n'importe quel autre, le prix de la vie. Et s'y accrocher...

NOTE DE L'EDITEUR

Le président Amine Gemayel nous a demandé de verser les droits de cet ouvrage à un fonds de soutien aux étudiants libanais dans le besoin.